

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent cet principe, à mon avis, ont un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docility from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

Directeur: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, mardi 14 mai 1946

VOLUME XXXVII — No 111

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE: *BELair 3351

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration: BELair 3361

Rédaction: BELair 2984

Gérant: BELair 2239

MM. Bevin et Bidault suggèrent l'internationalité de Trieste

De l'autre côté de la ligne quarante-cinquième

Le congrès de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique — D'autres grandes choses se préparent — Le "Comité permanent de la Survivance française" tiendra à Manchester, au New-Hampshire, sa session générale de 1946 — Un congrès particulier pour la Nouvelle-Angleterre — Un grand ouvrier de la vie française: l'abbé Adrien Verrette

Le congrès de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, qui se tient présentement à Worcester, au Massachusetts, est, non seulement du point de vue franco-américain, mais du point de vue général des Français d'Amérique, un événement considérable.

L'Union est une mutuelle puissante. Elle a l'avantage de toutes les mutuelles franco-catholiques: elle assure à ses membres une efficace protection, elle groupe des capitaux dont la disposition peut servir les intérêts intellectuels et moraux de son groupe ethnique, elle crée, entre une importante partie des Franco-Américains, des liens permanents qui favorisent toutes les collaborations.

L'Union a déjà fait beaucoup pour les Franco-Américains. Elle pourra faire davantage encore, au fur et à mesure que ses progrès matériels augmenteront la puissance de ses moyens d'action.

Elle n'a pour cela qu'à rester fidèle à la pensée maîtresse de ses fondateurs.

L'Union a du reste l'avantage de ne pas être seule à exploiter — dans le meilleur sens du mot — le domaine où elle a déjà moissonné de si beaux succès.

Aux séances du Comité permanent de la Survivance française, c'est une joie de voir siéger côte à côte son représentant et celui de l'Association canado-américaine.

C'est à cette fraternelle collaboration que seront dues, dans une large mesure, les grandes choses qui se préparent actuellement en Nouvelle-Angleterre.

A l'automne, après le congrès commémoratif du cinquantenaire de l'Association canado-américaine, à Manchester, au New-Hampshire, se tiendra dans cette même ville la session annuelle du Comité permanent.

C'est-à-dire que les représentants de tous les groupes français de l'Amérique du Nord se réuniront dans cette ville pour y étudier les intérêts généraux de notre race sur ce continent.

L'expérience a démontré qu'à ces réunions, on fait beaucoup plus de besogne que de bruit. On est d'accord sur le fond, il ne reste plus qu'à discuter des choses à réaliser et des méthodes d'action. On s'y emploie avec ténacité et sans perdre de temps.

A la vérité, nous ne connaissons guère de réunions où l'on travaille si dur. Il y a probablement à cela deux raisons: les hommes qui siègent au Comité sont tous des hommes d'action qui visent d'abord au résultat; puis, ils viennent de loin et leurs minutes sont précieuses.

Ajoutez qu'aux séances de travail il n'y a point d'auditeurs de l'extérieur, ce qui supprime toute velléité d'éloquence à effet.

La tenue, au cœur de la Nouvelle-Angleterre, de la ses-

sion générale du Comité permanent est un geste symbolique. On ne pouvait ni plus hautement ni plus clairement affirmer que le Comité n'est pas une chose québécoise ni même simplement canadienne. En passant la frontière politique, on met en pleine lumière, en plein relief, le caractère vrai du Comité: instrument au service des intérêts d'un peuple entier, dispersé par les événements, mais qui, dans la fidélité aux diverses institutions politiques dont il relève, veut rester un par sa fidélité à ses croyances et aux traditions ancestrales.

Si le geste ainsi décidé a une haute valeur symbolique, il ne saurait manquer d'avoir des conséquences immédiatement pratiques considérables.

Ce ne saurait être inutilement que des hommes de tous les autres groupes prendront contact avec les éléments français de la Nouvelle-Angleterre, ni que ceux-ci verront chez eux des frères de partout.

D'autant que la réunion générale du Comité permanent sera suivie d'un congrès où l'on étudiera spécialement, entre autres, les questions spéciales à la Nouvelle-Angleterre.

En fait, ces réunions de l'automne devraient marquer en même temps un nouvel essor de la vie française dans les Etats de l'Est américain et la reprise de plus intimes contacts entre les Français d'origine des deux côtés de la ligne quarante-cinquième.

Il faut, en marge de ces observations générales, inscrire une note d'un caractère particulier, mais qui intéressera tous ceux qui ont le souci de la vie française en Amérique.

Les paroissiens, les amis, les confrères de l'abbé Adrien Verrette viennent de célébrer ses noces d'argent sacerdotales. L'abbé Verrette est curé de Plymouth, au New-Hampshire, et nous serions étonnés qu'il ne fût pas un curé très dévoué; mais c'est à titre de membre du Comité permanent qu'il est surtout connu dans notre province. Il fut du Comité dès la première heure, et l'un de ses collaborateurs les plus actifs.

C'est, à la vérité, l'un des grands ouvriers de la vie française en Amérique du Nord. Trait d'union naturel entre nos groupes, puisque, s'il a fait une partie de ses études classiques au Canada, il les a terminées aux Etats-Unis. Il est d'ailleurs né en Nouvelle-Angleterre, fils du premier maire franco-américain de Manchester. A temps perdu, si l'on ose dire, il s'est constitué l'historiographe de la vie franco-américaine en Nouvelle-Angleterre.

Respectueusement, à l'occasion de l'anniversaire qu'il vient de célébrer, nous joignons nos hommages et nos vœux à tous ceux qu'on lui adressera de tant de points de l'Amérique française.

14-V-46

Omer HEROUX

Bloc-notes

A propos de la maison de Lorette

Le même jour, vendredi de la semaine dernière, un journal anglais de Montréal publiait deux nouvelles relatives à la Maison de Lorette que dirigent les religieuses du Bon-Pasteur, à Laval-des-Rapides: le compte rendu d'une conférence prononcée, la veille, devant le club Kiwanis-Montréal, par une femme de la société, Mme John O'Neill Gallery, ancienne présidente de la Junior League et présentement secrétaire honoraire du Save the Children Fund; le défaut de comparaitre de Madeleine Duval devant un tribunal de police qui présidait M. le juge T.-A. Fontaine.

Madeleine Duval est cette jeune fille de 17 ans qui prit une part active aux désordres récemment survenus à la Maison de Lorette, où elle était détenue. Traduite devant le tribunal de police, Madeleine Duval fut d'abord confiée à la garde de son grand-père, ensuite de sa mère et cette dernière s'était engagée à la conduire périodiquement devant le juge. Vendredi, jour prévu de comparution, la jeune fille ne s'est pas présentée et, d'autorité, sur le banc, le juge Fontaine a émis contre elle un mandat de recherche.

La veille, Mme Gallery avait donné sa conférence et, s'il faut en croire les compte rendus des journaux, elle avait fortement pris à parti la Maison de Lorette, dénonçant le régime qu'elle dit y exister. Sans doute la conférencière est-elle animée des meilleures intentions. Il n'en reste pas moins que sa conférence devant le club Kiwanis-Montréal semble faire écho à une abominable campagne menée par certains journaux contre la Maison de Lorette et les religieuses qui en ont la direction, être comme la continuation de cette même campagne.

(suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

Un médecin anglais, après des expériences faites à Hambourg, en Allemagne, prétend que des cheveux humains, mêlés aux aliments, sont un remède souverain contre certaines maladies. Il ne sera plus permis de se plaindre du cheveu dans sa soupe.

M. Donald Gordon, président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre et tsar de tous les organismes afférents à cette même commission, annonce la suppression du plafonnement sur l'huile de ricin. Il y a pour le sûr beaucoup d'enfants que cette nouvelle réjouira. Les mêmes enfants vont souhaiter que le prix de l'huile de ricin atteigne des sommets inaccessibles.

Le député Melvor, lui-même un chef indien, nous apprend que M. Clarence Decatur Howe, ministre fédéral, est lui aussi un chef indien. Il n'est pas étonnant qu'il se soit fait une pratique de scalper le contribuable. Sur ce point il pourrait en remontrer au plus féroce des Iroquois.

Un candidat aux élections en Haïti a promis à ses électeurs qu'il mettrait le feu aux maisons des mulâtres de classe moyenne s'il était battu. Il a été élu, et n'a fait brûler aucune maison. Les électeurs ont dû se dire qu'il s'agissait de promesses d'élection et que chez les politiciens cela n'a aucune importance, attendu qu'ils ne les remplissent jamais.

L'agence Reuters explique que la récente "déclaration" de guerre de l'Azerbaïdjan, contre l'Iran, qui s'est trouvée fautive, est le fait d'un mauvais traducteur de la radio de Téhéran. C'est le cas de dire avec les Italiens: traduttore traditore.

On signale à Ottawa, que désormais le gouvernement fédéral envoie ses formules d'impôt sur le revenu aux cultivateurs et que des comptables ou pseudo-comptables parcourent les paroisses pour leur faire briquer leurs rapports, moyennant quelques dollars. Comme on le voit, nos campagnes commencent à goûter les pleines joies de la civilisation.

14-V-46

Le Grincheux

Choses d'hier et d'aujourd'hui

C'est une grande sagesse que de ne point agir avec précipitation et de ne pas s'attacher obstinément à son propre sens.

Il est encore de la sagesse de ne pas croire indistinctement tout ce que les hommes disent; et ce qu'on a entendu et cru, de ne point aller aussitôt le rapporter aux autres.

LIMITATION

La bombe atomique au procès de Tokyo

Les dangers d'un nouveau Dantzig — Des procès alliés au droit de veto

La conférence des Quatre est en train de prendre modèle sur celles des Trois. La première phase de ces réunions est généralement marquée par l'optimisme; les délégations explorent les problèmes et chacun dit ce qu'il souhaite. Puis vient la phase des négociations où apparaissent davantage les divergences de vues; cela se prolonge presque jusqu'à la date prévue pour l'ajournement. Ensuite c'est l'impasse, les positions des grandes puissances se révélant incompatibles; le délégué soviétique tient tête à ceux de Londres et de Washington; cette étape est marquée au coin de la fermeté, l'Occident refusant de céder sur les "principes". Mais en dernière heure s'ouvre la phase finale, celle des compromis. La Russie cède sur des exigences qu'elle n'avait formulées que pour fins de marchandage, tandis que l'Angleterre et les Etats-Unis abandonnent des demandes que leurs représentants tenaient quelques jours plus tôt pour absolument essentielles.

Plus le nombre augmente des pays représentés et plus ces compromis sont difficiles à réaliser. Les Onze, ou Conseil de Sécurité, ont manifesté beaucoup plus de fermeté que les Trois, et M. Gromyko n'a trouvé rien de mieux que de faire la grève. A la conférence des Cinq, l'automne dernier, M. Molotov s'est plaint de ce que les autres faisaient bloc contre lui, et l'expérience n'a pas été recommencée. Les Cinq ont été vite dessaisis du mandat qu'ils avaient reçu à Potsdam pour la préparation des traités de paix. Les négociations reprises à Trois en décembre à Moscou ont assuré aux Soviétiques de nouvelles concessions dans les Balkans, et l'on a décidé d'essayer la formule des Quatre.

C'était une tentative intéressante. Pendant les phases préliminaires on a vu la France se ranger tantôt avec la Russie, tantôt avec les deux autres puissances, à l'étape de l'impasse et de la fermeté, la semaine dernière, on a pu croire que les Quatre se comporteraient comme les Cinq. Puis M. Molotov a jeté du lest en renonçant à la tutelle que Moscou réclamait sur la Tripolitaine. Quand les Soviétiques réclament des privilèges aux Dardanelles ou en Iran, c'est fort contestable comme tout impérialisme, mais ils parlent sérieusement; tandis que leur demande de tutelle en Méditerranée n'était qu'une manœuvre tactique, en vue d'un recul au moment propice. Elle avait sans doute pour objet de contrecarrer les demandes des Etats-Unis pour des bases navales dans le Pacifique, et d'entraîner Londres à mécontenter Washington pour défendre les positions anglaises en Méditerranée, mais les Russes trouveront autre chose quand viendra le traité japonais. Ils ont lâché la Tripolitaine pour gagner indirectement Trieste et l'Adriatique.

TRIESTE

M. Molotov a donné le signal de la phase finale et les compromis sont commencés. Les Quatre ont présenté chacun leur traité pour la frontière italo-yougoslave. La ligne russe passe à environ 20 milles à l'ouest des trois autres; celles des trois grandes puissances d'Occident sont parallèles à une couple de mille de distance, sauf dans le sud de l'Istrie où elles se séparent.

Les Yougoslaves ne veulent pas qu'un seul de leurs nationaux soit placé sous l'autorité de l'Italie. Comme en beaucoup d'autres zones du continent, il est impossible de tracer la frontière ethnique idéale; les projets des puissances occidentales laisseraient de chaque côté environ 100.000 nationaux de l'autre pays. La ligne soviétique, pour satisfaire aux Yougoslaves qui veulent avoir tous leurs nationaux — et surtout pour placer Trieste dans la zone d'influence soviétique — céderait quelque 400.000 Italiens à la Yougoslavie.

La Charte de l'Atlantique et celle des Nations Unies reconnaissent aux peuples le droit de disposer d'eux-mêmes. Il n'y a pas de doute qu'un plébiscite dans la zone qui sépare le tracé russe des trois autres serait favorable à l'allégeance italienne. La Yougoslavie a présenté un mémoire détaillé où elle prétend fonder ses réclamations sur le caractère ethnique de la population, notamment à Trieste; elle affirme que l'usage très répandu de la langue italienne n'est pas une bonne indication car des gens venant de Slovénie et de Croatie y ont été influencés par la politique d'italianisation pratiquée par l'Italie depuis 1918. Mais la commission internationale qui a fait enquête sur les lieux récemment n'a pas accepté ces prétentions.

Or à mesure que les autres difficultés du traité italien paraissent susceptibles d'un accord entre les Quatre, la question de Trieste semblait de plus en plus insoluble. MM. Byrnes et Bevin ont fait hier à ce sujet une importante concession. Ils ont convenu d'accepter le tracé français, qui dans le sud de l'Istrie est plus favorable à la Yougoslavie que leurs propres projets; cela représente pour la Yougoslavie un gain de quelque 500 milles carrés sur le projet anglais, et d'environ 800 milles carrés sur le projet étatsunien; cette formule donnerait à la Yougoslavie les villes de Parenzo, Rovigno, Albano, Pisino et Portofino, ainsi que la base navale de Pola et les mines de charbon d'Arsa. Des correspondants estiment que cette concession lèse le principe d'une division ethnique.

UN NOUVEAU DANTZIG

Pourtant cela n'a guère amélioré les choses et une nouvelle et longue discussion n'a donné aucun résultat. Ce matin les délégations anglaise et française ont offert comme compromis l'internationalisation de la ville et du port de Trieste. Le projet initial des trois puissances occidentales faisait de Trieste un port franc, mais ce territoire devait demeurer sous la souveraineté italienne. La nouvelle formule préconisée par Londres et Paris ne donnerait Trieste ni à la Yougoslavie ni à l'Italie, mais en ferait un territoire international. MM. Molotov et Byrnes demeurent sur leurs positions respectives; il est évident que cette évolution parmi les Quatre favorise la Russie: insouciant M. Byrnes

avait l'appui de MM. Bevin et Bidault; il est maintenant isolé. Il n'attend peut-être que l'assentiment de M. Molotov à la nouvelle formule pour s'y rallier.

Hier soir M. Byrnes a présenté un nouveau compromis sur les colonies italiennes et sur le désarmement de l'Allemagne. Il suggère que la conférence des Quatre assume la charge des colonies italiennes pour un an, et réfile ensuite le problème aux Nations Unies, si les ministres ne s'entendent pas. Les Soviétiques qui voudraient tout régler à Trois n'accepteraient probablement pas cette offre. Pour l'Allemagne, le Conseil de contrôle allié de Berlin recevrait instruction d'autoriser une commission des Quatre à visiter les quatre zones d'occupation afin de vérifier l'étendue du désarmement; c'est une nouvelle offensive de Washington contre la censure qui sévit dans la zone soviétique, et M. Molotov refusera vraisemblablement cette incursion de l'Occident derrière le "rideau de fer".

M. Byrnes aurait employé hier un langage particulièrement énergique pour affirmer que les Etats-Unis ne se rendront pas aux exigences de la Russie sur Trieste. Cette attitude lui permettrait de se rallier à l'internationalisation, même si l'on privait ainsi l'Italie d'une zone qui devrait normalement lui appartenir. Ce serait une victoire soviétique au détriment de la Charte des Nations Unies, et ce serait aussi créer un nouveau Dantzig à un endroit encore plus dangereux de l'Europe, puisqu'au lieu de préparer un conflit entre deux pays aussi inégaux que l'Allemagne et la Pologne, Trieste deviendrait un point de friction non pas seulement entre l'Italie et la Yougoslavie, mais aussi entre les empires russe et anglais pour le contrôle de l'Adriatique, entre la dictature soviétique et la démocratie occidentale qui se disputent la domination de l'Europe; un tel régime ferait aussi de ce port qui dessert une vaste région au centre du continent, un point de pénétration du communisme aux confins de deux pays catholiques: l'Italie et l'Autriche.

LE REGIME FRANCO

Les "républicains" espagnols ont soumis au comité du Conseil de Sécurité leurs griefs contre le gouvernement de Madrid; leur mémoire couvre 350 pages; ils y affirment notamment que des savants allemands travaillent en Espagne à des recherches sur la fission atomique; ils donnent une liste de 5 agents de la Gestapo qui dirigeraient la police secrète espagnole et influenceraient le gouvernement; ils disent que l'Espagne a importé les méthodes de torture naziste et que le pays est devenu un vaste pénitencier. Certaines parties de ce réquisitoire paraissent très fantaisistes; on croirait que les "républicains" s'y sont inspirés de ce qui se passait, comme torture et persécution, sous leur "république" de 1931 et notamment à partir de 1936 pendant toute la guerre civile.

LE PROCES DE TOKYO

Il est question de la bombe atomique dans les nouvelles d'aujourd'hui à un autre sujet que le mémoire des Républicains espagnols. A Tokyo, devant le tribunal allié qui juge les Japonais traduits comme criminels de guerre, le capitaine W.-G. Furness, officier de l'armée d'occupation et chargé de la défense de plusieurs accusés, a affirmé que l'attaque surnoise du Japon contre Pearl-Harbor n'était pas plus un meurtre massif que le lancement de la bombe atomique sur Hiroshima. Le chef de la poursuite, M. J.-B. Keenan, a vivement riposté qu'il n'avait pas d'excuse à faire pour l'emploi de la bombe atomique.

La défense a demandé, au nom des 28 accusés, le rejet des accusations fondées sur l'agression, en disant que ces accusés ne peuvent pas obtenir un procès juste devant un tribunal allié. La Cour a pris cette motion en délibéré et a ajourné à demain. M. Keenan a répondu à l'objection qu'en vertu d'une telle théorie il faudrait pour avoir un tribunal impartial, choisir des juges en Argentine, en Espagne ou en Irlande, ou peut-être aller chercher dans la planète Mars un tribunal neutre.

L'un des avocats de la défense, le major Bruce Blakeney, a comparé Pearl-Harbor aux bombardements atomiques pour soutenir que tuer dans la guerre n'est pas un meurtre. Il a dit que les Alliés veulent imposer la responsabilité de milliers de morts à des chefs japonais qui en sont innocents. Hier l'avocat de l'ancien premier ministre Tojo, M. Kiyose, a contesté la juridiction du tribunal en soutenant que la reddition japonaise n'était pas une reddition sans conditions; mais une capitulation avec des conditions, et que les Alliés n'ont pas le droit en vertu de la déclaration de Potsdam d'instituer ce tribunal. La Cour a aussi pris cette demande en délibéré.

Les principaux arguments que la défense a invoqués ce matin vont au cœur du problème. Il est certain que les chefs militaires qui sont responsables des hécatombes de Hiroshima et de Nagasaki ne peuvent pas jeter la pierre à ceux qui ont commis Pearl-Harbor. Il est non moins certain que le jugement des vaincus par les vainqueurs est vicie par le fait que les accusateurs se font en même temps les juges. Ce facteur discrédite irrémédiablement les procès de Tokyo et de Nuremberg. La victoire ne donne pas tous les droits.

C'est la même erreur qui fausse toute la reconstruction de l'après-guerre, compromettant la paix et menaçant gravement l'idéal des Nations Unies. L'ambassadeur du Canada à Washington, M. Pearson, a affirmé hier soir dans une conférence prononcée à Princeton, N.-J., que le droit de veto devra disparaître de l'O.N.U. sans quoi cette organisation ne pourra réaliser aucun progrès dans l'ordre de la sécurité internationale. Rien de plus juste. Mais il ne faut pas oublier que le veto procède d'une conception analogue à celle qui a suscité les grands procès alliés sur la responsabilité de l'agression. Par le veto les grandes puissances s'arrogent le droit de juger sans appel des litiges auxquels elles sont parties. — Paul SAURIOL

14-V-46

Lettre d'Ottawa

Un comité parlementaire mixte chargé de refondre la loi des Indiens

L'extension des réserves ou l'émancipation des Indiens — Les traités, le service militaire et le droit de vote — M. Jean-François Pouliot fera la grève du silence

(par Pierre Vigeant)

Ottawa, 13. — La Chambre des Communes s'est intéressée aujourd'hui au sort des premiers habitants du Canada; les Indiens. Elle a adopté une résolution du ministre des Ressources Naturelles, M. J.A. Glen, qui a pour objet de former un comité mixte de 22 membres du Sénat et de la Chambre des Communes pour réviser la loi des Indiens et enquêter sur l'administration du département des Affaires Indiennes. M. Glen tenait ainsi la promesse qu'il avait faite à la dernière session lors du débat sur la résolution de M. D.S. Harkness, député conservateur de Calgary-Est, qui réclamait pour les Indiens le droit de vote.

La résolution de M. Glen n'a soulevé aucune opposition, mais elle n'en a pas moins donné lieu à un débat de trois heures. M. Harkness s'est impatienté à un moment donné et il a déclaré que c'était une perte de temps qu'il ne servait à rien d'étendre le débat puisque tout le monde était favorable à la résolution.

Le comité conjoint proposé par M. Glen comptera 22 membres. Il aura le pouvoir d'assigner des témoins et l'on prévoit que nombre de chefs indiens seront invités à se rendre à Ottawa. Il enquêtera sur les droits des Indiens en vertu des traités, sur l'organisation des tribus, sur leurs droits et leurs obligations, impôts, service militaire et vote, sur les empiétements des blancs sur le territoire des réserves indiennes, etc.

M. Glen a déclaré que la révision de la loi des Indiens s'imposait et qu'elle a été réclamée par de nom-

L'actualité

Y a-t-il trop de tourisme?

On commence à choisir son séjour de vacances. L'habitude d'un déplacement estival est entrée dans nos mœurs. On se croirait déshonoré auprès de ses voisins, si l'on ne se payait pas un petit départ au temps de la canicule. Les anciens riches opèrent de fausses sorties; ils font semblant de se mettre en route pour une longue randonnée; en vérité, ils se cachent derrière leurs stores baissés. Leur fierté est sauve.

Les mieux en finance ou qui s'en donnent l'illusion pensent à louer un abri, quelque part à Saint-Joseph-de-la-Rive ou à Mattawin.

Vers le mois de juillet, à peu près tous les gens des villes auront succombé au mal de la bougote. Ils se répandront sur les grèves en masses grouillantes et cuivrées. Les plus curieux prendront la grande route; ils iront voir les indigènes chez eux, dans les villages et les rangs des campagnes. Dans le même temps, des voyageurs paradoxaux préféreront le ciment et l'asphalte; ils viendront de très loin relâquer notre carré Dominion sous leurs verres fumés.

Ce que l'on dénomme le tourisme sera en pleine floraison. Les bulletins de commerce exulteront. Ils exalteront les bienfaits de cette ronde générale.

Henri Béraud différait d'avis. Il rapporta de ses fréquents périples autour de la planète une contre-thèse amusante.

"Il y a trop de touristes, lit-on sous sa plume paradoxale. Le premier effet de l'inflation déambulatoire est précisément de détruire l'exotisme.

"A force de voir passer des autocars chargés de bécasses d'écaillés, les indigènes se lassent de passer pour des bêtes curieuses. A leur tour, ils prennent des billets circulaires..."

Au retour, ils ôtent leurs habits brodés et démolissent leurs belles demeures pour en dresser des vêtements faits en série et construire des habitations de magazines.

Béraud frise de près la vérité. Tout le monde finit par se singer. Montréal imite New-York, Québec copie Montréal et Saint-Onésiphore décalque les "belles" escaliers de la rue Panet. L'habillement et les coutumes obéissent à la civilisation du perroquet.

Car, plus les hommes se froitent

(suite à la page deux)

(suite à la page 2)

Avis de décès

DESFORGES — A Montréal, le 12 mai 1946, à l'âge de 62 ans, est décédée Mlle Marie-Louise Desforges, fille de M. et Mme Pierre Desforges, décédée, demeurant à 314, carré St-Louis. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15, le convoi funéraire partira des salons de la Société Coopérative, 302, rue St-Catherine, à 8 h. 10, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle St-Denis et Cherrier à 8 h. 20.

FRAPPIER — A Montréal, le 12 mai 1946, à l'âge de 28 ans, est décédée Mlle Cécile Frappier, fille d'Arthur-A. Frappier et de Bernadette Codebecq, décédée. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son frère, le Dr. Armand Frappier, 558 avenue Rockland, à 8 h. 45, pour se rendre à l'angle Côte des Neiges et Van Horne où un ralliement aura lieu à 8 h. 15. Service à St-Pascal Baylon à 8 h. 30. Et de là à la cathédrale de Valleyfield où un libre sera chanté. Inhumation au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE — A Montréal, à l'âge de 56 ans, est décédée Germaine Lefebvre, artiste réputée, épouse bien-aimée de Marie Vercauteren, décédée. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16, le convoi funéraire partira des Salons Georges Godin, 528, Rachel est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera chanté à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs, s.v.p.

MONTAMBAULT — A Montréal, le 13 mai 1946, à l'âge de 60 ans, 2 mois, 7 jours, est décédée Mme Alfred Montambault, née Blanche Montambault, épouse d'Alfred Montambault.

Les funérailles auront lieu jeudi le 16 mai. Le corps est reposé à la Société Coopérative des Frais Funéraires, 302, rue St-Catherine. Ralliement à 12210, rue Pasteur, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église de St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRAS — A son domicile, 298 rue Elm, Saint-Lambert, le dimanche 12 mai 1946, à l'âge de 61 ans, est décédée Fernande Perras, épouse bien-aimée de Lucien Perras, décédée. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 mai, à 10 h. 15, au domicile de son fils, M. Mac-Gillivray, 307 Riverside Drive, à 8 h. 10 du matin, pour l'église paroissiale de Saint-Lambert où le service aura lieu à 8 h. 30. Inhumation au cimetière de Saint-Lambert.

Remerciements

LANTHIER — La famille Lanthier remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Emile Lanthier, soit par cartes de condoléances, de fleurs, de sympathies, soit par bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles.

Nécrologie

ARCHAMBAULT — A Montréal, le 11, à 70 ans, Raoul Archambault, époux d'Adèle Lepage, 2064 Merrier.

BEAULNE — A Lachute, le 12, Gilberte Beaulne, fille de feu Napoléon Beaulne et de Delphine Lefebvre.

BIRON — A Montréal, le 12, 97 ans, Mme Francis Biron, née Marie-Blanche Boyer.

BOUCHARD — A Montréal, le 12, à 11 ans, Robert Bouchard, fils de feu Albert Bouchard et d'Hélène Bouchard, 306 Dindelle.

BOUTHAT — A Montréal, le 12, à 23 ans, Mme Roger Bouthat, née Madeleine Lefebvre.

CARTER — A Montréal, le 12, Thomas J. Carter, époux de Mary Agnes Kerr, 3727 Côte St-Antoine.

DESAUTELS — A Montréal, le 12, à 74 ans, Charles Desautels, époux de Lumina Lefebvre.

FRAPPIER — A Montréal, le 12, à 28 ans, Mlle Cécile Frappier, fille de feu Arthur Frappier et de feu Bernadette Codebecq.

GOUGEON — A Bordeaux, le 13, Marie-Ange Taylor, épouse de Gédéon Gougeon, 12207 Letellier.

GOYER — A Montréal, le 12, à 56 ans, Antoine Goyer, époux d'Yvonne Robitaille, 6335 Drogue.

QUINDON — A Verdun, le 11, à 28 ans, Jean-Marcel Guindon, fils d'Edouard Guindon et d'Eliza Groulx, 3274 Rushbrooke.

LAROCQUE — A Montréal, le 12, à 80 ans, Mme veuve Frédéric Larocque, née Georgianna Lesperance, 360 St-Martin.

LAVIGNE — A Montréal, le 11, à 86 ans, Mme J. Arthur Lavigne, née Victoria Lanthier, 2053 Frontenac.

LEBLANC — A Montréal, le 12, à 48 ans, Anselme Leblanc, époux de Fabrice Rousseau, 5063 Notre-Dame est.

LEFEBVRE — A Montréal, à 56 ans, Germain Lefebvre, époux de Marie Vercauteren.

LEFORT — A Ottawa, le 12, Paul-Auguste Lefort, époux de Marie-Antoinette Paré, à 74 ans.

LEGAULT — A Montréal, le 12, à 86 ans, William Legault, époux de feu Louise Desautels, 4510 Hiver.

MARTIN — A Montréal, le 12, à 38 ans, Mme veuve Gustave R. Martin, née Pauline Le Moyne de Marigny, 4118 Western.

MAYRAND — A Montréal, le 11, à 70 ans, Gustave Mayrand, époux d'Eugénie Daucelin, 4657 Fabre.

NORMANDIN — A Montréal, le 12, à 61 ans, Georges Normandin, époux d'Alma Brault.

PAQUETTE — A Lachute, le 13, à 64 ans, Arthur Paquette, époux de Marie-Louise Houle, 1181 William McDonald.

PERRAS — A St-Lambert, le 12, à 61 ans, Fernande Perras, épouse de Lucien Perras, 298 Elm.

TANQUAY — A Montréal, le 11, à 51 ans, Arthur Tanquay, fils de feu Pierre Tanquay et de feu Marie Carrier, 1201 Dorion.

TOUPIN — A Montréal, le 13, à 69 ans, Joseph Toupin, époux de Flore Beaudois.

TOUTANT — A Montréal, le 12, à 75 ans, J.-U. Toutant, époux de feu Arthémise Vézina.

VALIQUETTE — A Montréal, le 12, à 77 ans, Mme Godfrey Valiquette, née Rose de Lima Charbonneau, 3778 Verdun.

A l'étranger

Stowley, Angleterre, 9 mai (A.P.) — A sa demeure, est décédée la comtesse Orkney, autrichienne Connie Gilmartin, de vauverville. Elle épousa le comte en 1892. Très jeune enfant, elle passa comme modèle, notamment pour plusieurs membres de l'Académie Royale, dont W.P. Frith. Elle fit ses débuts au théâtre à l'âge de 16 ans et obtint de nombreux succès.

A Baltimore, le 9 mai, à l'âge de 86 ans, est décédée William Cabell Bruce, gagnant du Prix Pulitzer comme biographe et éditeur. Avocat, M. Bruce choisit la vie publique plutôt que la pratique privée, parce que, disait-il, cela lui donnait plus de temps à consacrer à la librairie et à son œuvre littéraire. Auteur, M. Bruce écrivit en 1918, Benjamin Franklin, Saint-Exupéry, livre pour lequel il reçut le Prix Pulitzer. Son livre le plus connu est celui de John Randolph of Roanoke, publié en 1922.

A Hanover, N.H., le 10 mai, à l'âge de 60 ans, est décédée Mary Cunningham.

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

sens et le ministre de la santé, M. Brooke Claxton, a jugé à propos d'intervenir dans le débat pour affirmer que la situation s'était grandement améliorée depuis que le ministère de la santé nationale s'intéresse aux Indiens.

Le bill de la citoyenneté

Dans la soirée, la Chambre des communes a poursuivi en comité général l'étude du bill de la citoyenneté. Elle a rejeté après un débat assez long l'amendement de M. Dieffenbaker qui voulait faire incorporer une sorte de charte des droits du citoyen ou de "bill of rights" dans le texte du bill.

Plusieurs députés se sont déclarés favorables à un tel "bill of rights", mais en exprimant l'avis qu'il devrait faire l'objet d'une loi particulière. C'est également l'attitude prise par le leader parlementaire du gouvernement, M. Ian MacKenzie, dont le discours a mis fin au débat. Il y a peut-être lieu, dit-il, de former un comité pour préparer un projet de rédaction d'une charte qui serait ensuite soumise aux provinces. Les Ecossais, dit-il, ont du lutter à bien des reprises pour la défense de leurs droits et de leur liberté. La garantie des droits humains, des droits politiques et économiques ne se trouve pas tant dans une charte que dans l'âme et l'esprit des hommes. Il ne faudrait pas croire qu'un amendement anémique comme celui de M. Dieffenbaker répond aux nécessités fondamentales des citoyens canadiens.

Le comité général a ensuite rejeté un amendement de M. Thomas Reid, député libéral de New-Westminster, qui aurait eu pour effet d'empêcher les 1,600 Japonais qui avaient quitté la Colombie pour se rendre au Japon avant la déclaration de guerre de recouvrer leur citoyenneté canadienne. Le secrétaire d'Etat, M. Paul Martin, a déclaré qu'une autre clause du bill dépeuplerait de la citoyenneté ceux qui avaient servi dans des armées ennemies au cours de la guerre.

Il s'est engagé en marge de la question des Japonais un débat sur la double citoyenneté qui a bientôt pris un autre cours. M. John T. Hackett, député conservateur de Stanstead, s'est objecté à la clause du bill qui permet à la femme de choisir sa propre citoyenneté. M. Hackett a dit que cette clause aurait pour effet d'introduire la double nationalité au foyer où l'on ne devrait trouver qu'union et collaboration.

M. Martin a répondu que le gouvernement estime qu'à notre époque la femme qui a le droit de voter et de siéger au Parlement a sûrement aussi le droit de choisir sa citoyenneté. M. Hackett a parlé des doubles droits de succession qu'il faudrait acquiescer dans deux pays si l'on acceptait cette double citoyenneté au lieu de s'en tenir au principe traditionnel que la femme adopte la nationalité de son mari.

Le débat sur le bill de citoyenneté n'était pas terminé à 11 h. et il doit se poursuivre demain.

M. Jean-François Pouliot

M. Jean-François Pouliot, député libéral de Témiscouata, qui s'est acquis il y a déjà bien des années la réputation d'être le député qui par-

depuis plusieurs années secrétaire du Washington Gridiron Club. Il était aussi un journaliste assez connu.

A New-York, le 10 mai, à 91 ans, est décédé William F. Stephens, historien sportif renommé et connu sous le nom de Father of American Yacht Reporting, qu'il n'a jamais travaillé comme journaliste. M. Stephens connaissait l'histoire de plusieurs navires et pouvait non seulement faire connaître les origines des navires américains mais aussi les comparer en détail avec des navires étrangers.

A Londres, le 10 mai, à 74 ans, est décédé le baron de Cartier de Marchienne, ambassadeur belge à Londres et doyen du corps diplomatique à la Cour de Londres. Il fut d'abord ministre belge à Pékin, puis ministre à Washington en 1917 et deux ans plus tard, fut nommé premier ambassadeur de son pays aux Etats-Unis. Il demeura à ce poste jusqu'en 1927, alors qu'il fut envoyé à Londres. Sa mort constitue une perte véritable pour son pays. Le baron fut l'un des délégués belges à Washington, lors de la conférence de désarmement de 1921-22 et aussi membre de la Belgian War Debt Commission, après la première guerre mondiale.

A Paris, le 10 mai, à l'âge de 66 ans, est décédé Mar Adolphe Yves Marie du Parc, évêque de Quimper, Bretagne. Il était le doyen des évêques français. Mgr du Parc était un orateur fameux et pouvait parler le dialecte breton aussi couramment que le français. En 1921, le gouvernement français l'honora de la Légion d'honneur en reconnaissance de ses nombreux services rendus.

A Londres, le 11 mai, à l'âge de 78 ans, est décédé James A. Shepherd, artiste et auteur de l'illustration Uncle Remus. En 1883, M. Shepherd inventa et illustra Zig-Zag for the Zoo et The Arabian Calendar. En 1911, il reçut la médaille d'or de l'International Exhibition of Humorous Art, à Rivoli, Italie.

CALENDRIER

Se mois MAI 31 jours
Dernier MERCREDI 15 MAI 1946
S. JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, conf.
Lever du soleil, 4 h. 30.
Coucher du soleil, 7 h. 28.
Lever de la lune, 7 h. 03.
Coucher de la lune, 4 h. 36.
Nouvelle Lune, le 1, à 8 h. 16, du matin.
Premier Quartier, le 8, à 9 h. 13, du matin.
Pleine Lune, le 15, à 9 h. 52, du soir.
Dernier Quartier, le 23, à 11 h. 20, du soir.
Nouvelle Lune, le 30, à 3 h. 49, du soir.

MAI 1946						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'imprimerie populaire (la responsabilité limitée) Adolphe-propriétaire — Georges Pelletier directeur-éditant.

Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press et à l'Associated Press ou l'Agence Reuters ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" diffuse. Tous droits de reproduction des dépêches attribuées au "Devoir" sont également réservés.

Autorité comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes Ottawa

loit le plus souvent à la Chambre, vient d'annoncer qu'il a prononcé son dernier discours et qu'il gardera désormais le silence. M. Pouliot est d'avis qu'il est inutile de parler à la Chambre et il exposera désormais ses idées dans des discours et conférences en dehors de l'enceinte parlementaire. Il se plait de ce que les fonctionnaires aient usé les pouvoirs des parlementaires et que le gouvernement ait abandonné la tradition démocratique de consulter ses députés au caucus avant de soumettre un projet de loi. Il veut entreprendre une campagne publique pour réclamer une réforme des institutions parlementaires menacées par le libéralisme et tel a été le thème de la première conférence qu'il a prononcée hier à Brockville. M. Pouliot se reprendra au dehors si a décidé de faire la grève du silence à la Chambre.

Pierre VIGÉANT

L'actualité

(suite de la première page)

entre eux, plus ils se ressemblent. Le siècle de la bourgeoisie sera celui de la banalité. C'est Bérard qui dit encore à la suite de bien d'autres. Il écrit cette observation: "Il y a aussi cette idée bien ancrée dans l'esprit de certains peuples — et surtout sous le crâne de leurs dirigeants — que le pittoresque est une infériorité". On reconnaît les démo-

lisseurs de vieilles choses, non au Monomopla, mais à Québec et à Montréal, sous le prétexte imbécile de vouloir ressembler à une cité rectiligne de catalogue américain.

"Avant peu, poursuivait notre auteur, il n'y aura sans doute plus en Europe de penchants originaux. Ceux qu'on nomme encore ainsi l'ont perdus comme une injure. Tous, de Cadix à Cracovie, de Rotterdam à Paris, ont juré sur des chapeaux melons de ressembler à tout le monde."

La guerre et ses mixtures auront terriblement accentué cette banalisation universelle.

Vaudra-t-il la peine d'aller en France pour visiter des maisonsnettes préfabriquées à Longueuil et telles que l'on peut hélas! en voir tout à son aise à la Côte Saint-Paul?

L. R.

Bloc-notes

(suite de la première page)

Un fait qui devrait retenir l'attention des personnes de bonne foi, c'est que la même communauté de Bon-Pasteur qui a la direction de la Maison de Lorette, objet de tant de critiques malveillantes, dirige aussi l'une des maisons d'enseignement les plus renommées de Montréal, le Pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague, rue Sherbrooke est, au-

quel des familles à l'aise n'hésitent pas à confier leurs fillettes et leurs jeunes filles. Il est évident que ces deux établissements de Bon-Pasteur ont fait des stages dans les deux maisons. Comment d'anciennes maîtresses de Saint-Louis-de-Gonzague, capables de former, à la satisfaction des parents, des jeunes filles de la meilleure société, deviendraient-elles incapables de voir aux pupilles de la Maison de Lorette? Les inconvénients qui se peuvent présenter à ce dernier endroit ne proviendraient-ils pas souvent et surtout des pupilles et non pas des maîtresses?

Les critiques de bonne foi pour raient se le demander.

Prix comparés et coût de la vie

Malgré d'officielles statistiques à l'encontre, le consommateur canadien trouve depuis longtemps que

"La Famille"

SOMMAIRE — MAI 1946

Editorial — Nos mères

Information familiale

Education — Leurs petits cocons, Jeanne Grise-Allard; C'est un garçon, Béatrice Clément; Le budget familial, Marthe Durand; Petite chronique de psychologie, Edmond Lemay; Clubs familiaux.

Pour les jeunes — Jeunes gens d'aujourd'hui

Pour les enfants — La légende du li, Odette Fumet-Vincent

Santé — Le pain, de M. Robert Courrier; Cuisine et santé; L'asperge, de M. Robert; Le sorcier à l'honneur, de M. Robert.

Divers — Travail ménager, Robert E. Llewellyn; Petite mère, c'est toi, Sophie Hue; Rôle de la famille dans la personnalité de l'enfant, G. Poulin; Qui frappe... Rita Leclerc; Le vieux moulin de Saint-Eustache, Photos RIG; Patx, stude, repos... Photo RIG; Le plombier, Michelle Le Normand; Le courrier de Rosemarie.

Economie domestique — Menus économiques, Monique Bureau; Occupons nos loisirs, Monique Bureau.

Couverture — Frais... comme la fleur de nos pommiers, photo RIG.

Immense documentation méthodiquement accumulée.

61 millions d'actes de baptême, mariage et sépulture.

32 ans de recherches patientes.

Généalogie de toute famille canadienne-française et franco-américaine de 1608 à nos jours.

Toute demande de renseignements recevra une réponse immédiate et personnelle.

Demandez notre brochure explicative gratuite.

Consultez l'Institut Généalogique Drouin

"UNE OEUVRE NATIONALE"

4184 rue ST-DENIS, Montréal

le coût de la vie est élevé et, plus vend les choses, plus il trouve que ce même coût monte et reste en constante progression. Constatations qui ne sont évidemment pas sans s'accompagner de plaintes et celles-ci paraissent surabondamment justifiées, sauf aux yeux, c'est-à-dire au sens de compréhension, du ministre fédéral du Travail, M. Humphrey Mitchell. Celui-ci, sous sa propre signature, en date du 6 mai, fait tenir "aux travailleurs canadiens" un manifeste dans lequel leur expose, il tente plutôt de leur démontrer que le coût de la vie est sensiblement moins élevé, à l'heure qu'il est, qu'il ne l'était en 1920.

"Grâce au contrôle des prix, écrit-il, le Canada a pu maintenir au pays, durant la dernière guerre et jusqu'ici, un niveau général de prix qui a permis aux salariés de se procurer marchandises et services à des prix raisonnables. Quel contraste frappant si on examine la situation dans nombre d'autres pays où, faute d'un contrôle des prix, le pouvoir d'achat des salariés est bien moindre qu'avant la guerre, occasionnant ainsi une baisse proportionnelle du niveau de la vie.

"Au cours de la première guerre mondiale, nous n'avions pas le même degré de contrôle des prix, et nombreux sont ceux qui se rappellent comment, durant l'autre guerre et pendant l'après-guerre — surtout au cours de l'après-guerre — il nous fallait payer très cher pour toute marchandise. C'est tout une révélation que de comparer les prix d'aujourd'hui."

Et le ministre, là-dessus, dresse un tableau des prix pour les quelques denrées suivantes:

	MARS 1919	1920	MARS 1946
	cts	cts	cts
Beurre, la livre	38	74.8 (jan.)	44.7
Oufs, la douz.	34.6	88.8 (déc.)	43.8
Sucre, la livre	11.9	25 (sept.)	8.6
Pain, la livre	7.9	9.7 (sept.)	6.7
Lait, la pinte	13.7	15.6	10.5

Ce que le ministre ne dit pas ou qu'il néglige de dire, c'est qu'en 1946 le consommateur canadien paie pour les marchandises qu'il achète non seulement le prix que lui en demande le commerce, mais aussi, sous forme de taxes et d'impôts, les octrois et subventions que l'Etat fédéral accorde au commerce sur une infinité d'articles. Il y a aussi, en nombre de cas, l'impôt direct et supplémentaire qui ne s'applique pourtant pas qu'à des marchandises de somptuosité et de grand luxe, sur les seules mantes en vison et les seules parures en martre de roche. Le manteau en cotés de mouton de Perse paie la taxe somptuaire, la simple cravate aussi, la paire de chaussures et la paire de bas, pas nécessairement le nylon, de même. Combien de fabricants et d'importateurs touchent des bonis, des octrois, des indemnités? Cela se paie avec l'argent du public, c'est-à-dire l'argent du consommateur. Les prix du commerce,

A VENDRE

5 projecteurs sonores 16 mm. VICTOR - AMPRO - BELL - HOWELL

Chambre, 210, Hôtel Pennsylvanie

1254 St-Denis - MA. 2255 - Montréal

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

188 est, STE-CATHERINE

Livraison partout directement de notre serre chaude

PL. 1788-1787

Voyage à NEW-YORK

\$31.75 3 jours complets

Taxe et échange compris VOYAGEZ CONFORTABLEMENT PAR TRAIN

Luxeux wagons climatisés avec sièges réversibles. Hôtels de premier choix. Loisirs, votre destination à l'arrivée, déjeuné, un petit déjeuner dans un restaurant populaire climatisé. Guides, cartes, documentation à votre disposition. Un directeur de voyage sur place pour vous renseigner. Billet gratuit pour la visite de Radio City.

Si vous le désirez, des randonnées spéciales seront organisées à votre choix. Billets disponibles à coût nominal pour théâtre et Radio City Music Hall, Espace limité.

Reservez dès maintenant — Pour renseignements

PL.8077

TRAVELAIDE

Bureau

Aussi randonnées au Mexique. Voyages de noces, réservations d'hôtels et de villégiatures partout.

20 Mezzanine — Immeuble Dominion Square 1010, rue Ste-Catherine, entre Bureaux ouverts de 9 à 5, sam. inclus.

POUR VOTRE ARBRE

Généalogique

Consultez l'Institut Généalogique Drouin

"UNE OEUVRE NATIONALE"

4184 rue ST-DENIS, Montréal

par le fait du gouvernement, sont des prix déguisés, des prix camouflés, qui n'indiquent absolument pas ce qu'est le coût de la vie.

Un journal de Moncton

Un journal du Nouveau-Brunswick, le Moncton Transcript, a publié sur le sujet une petite note très au point:

Lorsque des Canadiens se vantent de ce que le coût de la vie a été maintenu à un bas niveau, il est une chose qu'il ne faut pas oublier: que les étiquettes des prix sur les marchandises ne sont pas la seule donnée dans le calcul du coût de la vie. Il y a plus qu'une manière de payer des marchandises. On peut les payer, par exemple, au moyen de subsides — subsides qui viennent de la poche du consommateur — au moyen de taxes, et cela entre dans le coût de la vie autant que l'argent que l'acheteur paie directement au marchand. Les taxes sont aussi élevées au Canada qu'en aucun pays du monde; elles sont même plus élevées qu'en Grande-Bretagne et beaucoup plus élevées qu'aux Etats-Unis. Par ailleurs, tandis que les Etats-Unis semblent se mettre à la réduction des dépenses administratives et, par voie de conséquence, à la réduction des impôts, le Canada continue de dépendre et d'accroître les déficits, il ne laisse paraître aucune intention de réduire ses taxes.

M. Humphrey Mitchell est assurément très bien disposé à l'endroit du consommateur canadien; il le veut encourager. Ce qui est d'un très bon naturel. Mais la démonstration du ministre, par statistiques comparées, n'a rien de très convaincant.

La vie coûte cher, très cher au Canada. Le consommateur canadien ne peut pas ne pas s'en rendre compte. Quand il le dit et qu'il s'en plaint, ça n'est pas sans raison.

Emile BENOIST

La température

14. (C.P.) — Voici les prévisions atmosphériques transmises à 11 heures cet avant-midi par le bureau météorologique de Dorval:

Régions de Montréal, Ottawa, Sherbrooke et Laurentides: Beau aujourd'hui, nuageux ce soir, avec averses ce soir et demain matin. Nuageux demain après-midi. Vents du sud. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal: 50 et 72; à Ottawa: 48 et 75; à Sherbrooke: 48 et 70; Laurentides: 48 et 67.

Régions de Québec et Baie Comau: Beau aujourd'hui, nuageux ce soir, vents du sud-ouest. Minimum ce soir et maximum demain à Québec: 48 et 67; à Rivière-du-Loup: 46 et 64.

Régions de St-Maurice et Lac St-Jean: Couvert aujourd'hui et demain, vents du sud-ouest. Minimum ce soir et maximum demain dans St-Maurice: 46 et 66; à Chicoutimi: 45 et 63.

Réunions-Conférences

MARDI, 14 MAI

L'Association Canadienne des Travailleurs de l'Automobile. — A 8 h. 30 à la Salle 11 du Monument

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS

BANDES HERNIAIRES

Une spécialité de la

PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire

La plus grande pharmacie de détail au monde.

Portez la bande qui convient à votre malade. Nous avons un assortiment complet de bandes herniales, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chamois ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de broochie. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et experts à votre service selon l'ordonnance de votre médecin.

TOUR ET NUIT

HA 7251

National, MM. S.-T. Payne, J.-P. La Chapelle, P.-E. Marquette et autres, parmi les conférenciers.

La Société Généalogique Canadienne-Française. — A 8 h. à Ottawa, à la salle des Débats de l'Université. Conférencier: le R. P. Ls-Ph. Pelletier, O.M.I. Sujet: "Les familles Pelletier et Caron".

MERCREDI, 15 MAI

Club St-Laurent-Kiwaniis. — A 12 h. 30, en la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton, déjeuner-causerie.

hebdomadaire. Conférencier M. Jean Jos, Gagnier, directeur de la musique dans le Québec.

La crise du charbon

Lewis formule sa première demande spécifique

Il désire que 7 p.c. du montant payé en salaires soit versé au fonds de bien-être — Les administrateurs n'ont pas donné de réponse — 18,000 membres d'une union indépendante retournent au travail — La production du charbon commence

Springfield, 14. (A.P.) — Le président John Marchand, des Progressive Mine Workers, a déclaré hier que les 18,000 membres de cette union indépendante de l'Illinois ont accepté de retourner immédiatement au travail et cela jusqu'au 15 juin.

Le président a dit que l'accord auquel on est venu à une conférence tenue hier en fin de semaine a été accepté par les négociations au sujet des salaires continuent.

Washington, 14. (A.P.) — Deux mois après le début de leurs négociations avec les administrateurs des mines de charbon bitumineux, les United Mine Workers of America ont, hier, fait une demande spécifique d'une levée de 7 pour cent sur le rôle des salaires d'un milliard de dollars pour le fonds de santé et de bien-être. Le montant serait d'environ \$70,000,000 par année.

Hier après-midi, on a abandonné l'idée de demander le paiement d'une royauté de 12 cents sur chaque tonne de charbon miné, soit une somme annuelle de \$60,000,000.

L'idée a été abandonnée après que les administrateurs eurent accepté de payer \$3,000,000 en paiements arriérés pour des heures de travail supplémentaires durant des jours suivant des jours de fête.

L'accord sur ce point a permis à Lewis de faire son autre demande. On croit qu'il a spécifié qu'il ne veut pas que le gouvernement ait quel que soit à faire avec le fonds de bien-être. Il demande toujours qu'il soit administré par l'union.

Le président de l'union n'a cependant pas encore révélé quel sera le montant de l'augmentation qu'il demandera. Les négociations se sont donc poursuivies à l'heure de 185 de l'heure de plus, mais les mineurs ont rejeté cette offre.

Les administrateurs, dirigés par M. Charles O'Neill, n'ont pas répondu à la proposition de Lewis au sujet du pourcentage sur les salaires mais ils lui ont posé des questions à ce sujet.

Les deux conciliateurs du gouvernement se sont dits contents des résultats de la conférence d'hier, ajoutant que des progrès avaient été faits.

Aujourd'hui, le charbon commence à sortir des mines pour être dirigé vers les industries et les consommateurs essentiels, mais 154,000 de 400,000 mineurs refusent de suivre leur chef, Lewis, en retournant au travail durant une période de 12 jours tel qu'il le leur a été demandé.

L'espionnage

Verte réprimande du juge aux avocats de la défense

"Conduite grandement fautive", dit le président du tribunal — Des personnes ont été envoyées pour interviewer les jurés hier soir — Le procès de Mazerall

Ottawa, 14. (C.P.) — Le juge en chef J.-C. McRuer, de la Cour supérieure d'Ontario, a réprimandé aujourd'hui le conseiller de la défense, qui était devant lui, pour les causes d'espionnage, pour sa conduite grandement "fautive", avoir envoyé deux groupes interviewer les jurés hier soir.

A l'ouverture du tribunal le juge a déclaré qu'on avait attiré son attention sur ce fait. Il a immédiatement discuté de la chose avec la défense et la poursuite et l'avocat R. A. Hughes, représentant de Mazerall, l'un des accusés, a répondu que lui et les autres avocats de la défense ont autorisé ces groupes "à aller interviewer" les jurés afin d'obtenir "certains renseignements".

M. Hughes a ajouté que ces groupes avaient reçu instruction de ne pas influencer les jurés ni de leur demander leurs opinions en regard des causes d'espionnage.

"Cependant, a dit le juge, je désire exprimer l'avis que la défense a agi de façon fautive."

Les réprimandes s'adressaient à tous les avocats de la défense qui avaient autorisé les communications avec les jurés qui ont été appelés, et qui peuvent être choisis pour former le jury.

Il y en avait 43. L'espérance, a dit le juge McRuer, que ceci ne se reproduira jamais dans les tribunaux ontariens.

M. Hughes a dit que c'était son intention d'obtenir seulement des renseignements, tel le pedigree des jurés, soit une chose qui aurait aussi bien pu être obtenue ailleurs et ceci en vue d'aider à son choix des membres du petit jury.

Le tribunal a accepté cette assurance "sans réserve", ajoutant que la démarche était "très indisciplinée".

"Je suis persuadé que les jurés ne seront pas influencés de quelque façon que ce soit, a-t-il dit. Mais des sons, pour renseigner les conseillers, que toute récidive sera considérée comme mépris de Cour".

Les jurés viennent ici comme "juges". Ils ont droit d'être laissés en paix. L'espérance, a conclu le juge, que rien de ce qui s'est produit ne sera interprété par qui que ce soit comme pouvant avoir effet sur la justice.

Le procès de Mazerall

Un petit jury de 12 hommes a été choisi aujourd'hui pour juger Edward Wilfred Mazerall, ancien ingénieur au service du Conseil national des recherches, accusé d'espionnage au sujet de l'activité d'un réseau d'agents d'espionnage soviétiques.

Mazerall, natif de Fredericton, fait face à une accusation de conspiration dans le but de recueillir et de communiquer des renseignements confidentiels à la Russie. Il est accusé d'avoir conspiré avec Gordon Lunan, un employé du Service d'information du gouvernement, le colonel Zabolot, ancien attaché militaire russe, le lieutenant-colonel Rogov, son assistant, et le professeur Israel Halperin, de l'université Queen's, de Toronto, un autre accusé.

Deux accusations portées en vertu de la Loi des secrets officiels ont été mises de côté.

Durant le choix des jurés, la défense a refusé deux membres mais la Couronne n'en a refusé aucun. Un homme a été excusé.

Alors que chacun était assis devant le greffier juré: "Prisonnier, regardez le juré, jurez, regardez le prisonnier", puis, après une pause,

Au Sénat

La loi concernant les faillites

Le gouvernement a entrepris d'y apporter des changements

Ottawa, 14. (D.N.C.) — Le gouvernement fédéral a entrepris d'apporter des modifications importantes à la loi concernant les faillites. C'est la première révision de cette loi depuis 1932, et vu l'importance de cette refonte, il invite tous ceux qui s'intéressent à cette question à se renseigner sur ce sujet et à soumettre leurs représentations au comité sénatorial qui fera une étude approfondie des amendements proposés.

C'est ce qu'ont expliqué hier soir, au Sénat, MM. W. McL. Robertson, leader du gouvernement, et John D. Farris, lib. de Vancouver, en présentant et en expliquant le projet de loi soumis à cet effet. M. John T. Haig, leader de l'opposition, a souligné de son côté, l'importance du projet de loi et a insisté sur l'importance d'en faire une étude approfondie et sérieuse.

M. Robertson a expliqué que la loi actuelle, qui date de 1919 n'a pas été modifiée depuis 1932, année où elle subit une révision importante. Depuis cette date, le gouvernement a reçu de nombreuses suggestions recommandant des changements dans le but de l'améliorer. Le surintendant des faillites a recueilli toutes ces suggestions et le gouvernement a réuni dans ce projet de loi celles qui lui ont paru recommandables.

C'est à dessein que le gouvernement a soumis la première ébauche de ce projet de loi au Sénat, afin que la Chambre Haute en confie l'étude à un comité sénatorial de la banque et du commerce, ne sachant pas qu'il faudra à ce comité beaucoup de travail et de temps pour accomplir sa tâche. La rédaction actuelle est l'œuvre de M. W. J. Reilly, c.r., surintendant des faillites au secrétariat d'Etat, qui occupe ce poste depuis longtemps et a une grande expérience. Son expérience sera précieuse au comité, mais le sénateur Farris, met ses auditeurs en garde contre la tendance possible d'un fonctionnaire consciencieux à se laisser inspirer plutôt par le point de vue de son ministère que par celui du public et des hommes d'affaires. Il faudra donc scruter avec soin les provisions de ce bill.

Un nouvel hôpital dans Pontiac

Ottawa, 14. (D.N.C.) — Des soumissions seront demandées pour le 15 mai, en vue de construire un nouvel hôpital de 52 lits dans le comté de Pontiac, au coût de \$250,000. On a prélevé environ \$75,000 en souscriptions et le gouvernement de Québec a promis \$100,000. On croit que les travaux commenceront dès cet été. L'emplacement, donné par M. J. M. Argue, est une petite colline, au nord de Shawville, et dominant le village. Chaque chambre, selon les plans, aura son solarium faisant face au sud. L'aile pour les bureaux d'administration, la salle d'opérations, les laboratoires, les cuisines, du côté nord.

L'hôpital actuel a 20 lits. Le coût d'opération l'an dernier a été de \$22,554 et il y a un surplus de \$641.95. Il a été reçu 712 patients pour 6,838 jours d'hospitalisation. L'institution est la seule du genre entre Hull et Rouyn.

Fleming est près de la mort

Belfast, 14. (C.P.) — David Fleming, un ancien chef de l'armée républicaine irlandaise, est aujourd'hui près de la mort dans la prison de Belfast, où il fait la grève de la faim depuis 52 jours, rapporte-t-on.

Demond Harriman, l'avocat de Fleming, a dit que le chapelain de la prison lui a administré les derniers sacrements hier. Il a ajouté qu'il a tenté, avec un confrère, de voir Fleming hier, mais on lui a dit que le gouvernement de la prison n'avait pas l'autorité nécessaire pour l'admettre.

Le motif de la grève de Fleming est d'obtenir de meilleures conditions pour les 76 membres de l'armée républicaine emprisonnés à Belfast, ainsi que les 43 emprisonnés dans l'Eire et les 47 en Angleterre. Il désire aussi qu'ils soient traités comme prisonniers politiques et non comme criminels.

Gandhi et Nehru espèrent toujours

Simla, Indes, 14. (Reuter) — Deux chefs indiens, le mahatma, Mohandas K. Gandhi et le pandit Jawaharlal Nehru, président du parti du congrès panindien, espèrent encore hier soir, que leur pays atteindrait sa liberté malgré la faillite apparente de la mission du cabinet britannique. Gandhi, avant de partir de la conférence, a publié dans une déclaration qu'on a lue pour lui, car c'était son jour de silence, que le peuple indien est prêt à recevoir sa liberté. De son côté, Nehru a dit: "Malgré tous les obstacles l'Inde sera bientôt libre. La liberté qui vient ne sera pas celle des Hindous ou des Mahométans, mais celle des 400,000 d'habitants des Indes".

A la conférence de Paris

M. Molotov offre de retirer les troupes russes de la Bulgarie, à condition que les troupes alliées quittent l'Italie

(Dernière heure)

Paris, 14. (A.P.) — De sources américaines on rapporte aujourd'hui que le ministre russe des affaires étrangères, M. Molotov, a offert de retirer les troupes russes de la Bulgarie, à la condition que les troupes alliées quittent l'Italie. On ajoute que MM. Byrnes et Bevin, respectivement des Etats-Unis et d'Angleterre, se sont opposés à la suggestion.

Le secrétaire des affaires étrangères de Grande-Bretagne a déclaré, entre autres choses, que M. Molotov avait consenti, en septembre dernier, à retirer les troupes russes de la Bulgarie, tout en maintenant des forces armées en Roumanie pour protéger les lignes de communication avec l'Autriche.

On affirme aussi que MM. Bevin et Byrnes avaient suggéré la formation d'une commission pour étudier l'importance des communications entre l'Italie et l'Autriche. M. Molotov, dit-on, avait accepté de siéger sur cette commission, mais rien n'a été fait depuis.

M. Byrnes aurait ensuite proposé que les sous-secrétaires aux affaires étrangères des quatre grandes puissances étudient le problème des relations avec l'Autriche et rédigent un traité avec ce pays. Mais là encore M. Molotov a arrêté le projet, affirmant que l'on avait déjà assez de cinq traités à rédiger.

D'autres sources on affirme que les Chinois songent à occuper leur siège à la conférence quand on commencera à étudier le problème de l'Allemagne.

Nouvelles brèves

Ottawa, 14. (C.P.) — Le Réseau national cherchera à faire augmenter les taux d'expédition par fret, afin de rencontrer le coût d'exploitation, a déclaré ce matin, M. R. C. Vaughan, président du Réseau national, au comité des chemins de fer, de la Chambre des communes.

Ottawa, 14. (C.P.) — On a appris ici aujourd'hui que Air-Canada est prêt à commencer des envoies d'essai vers les Indes occidentales, vers la fin de l'été ou au début de l'automne, et que le service sera régulier dès l'hiver prochain.

Ottawa, 14. (C.P.) — Le ministre des vétérans, M. Mackenzie, a annoncé aujourd'hui à la séance du comité des vétérans, que le gouvernement avait accepté le principe d'accorder des pensions pour incapacité ou mort, survenue soit en service actif, soit au Canada.

35 arrestations dans un débit clandestin

Trente-cinq hommes et femmes, dont le présumé tenancier d'un débit clandestin, Lucien Messier, ont été arrêtés par les agents de la police des liquides à 8 h. ce matin au moment où ils tentaient de s'enfuir. Tous ont nié leur culpabilité à midi devant le juge Edouard Tellier à l'accusation d'avoir été trouvés dans un débit clandestin.

Messier, accusé d'être le tenancier de ce débit, rue Clark, et les 34 autres inculpés dont 11 femmes subirent leur procès le 31 mai.

Leurs procès ont été arrêtés à 8 heures par une escouade de policiers sous la direction de l'inspecteur général Aurélien Lemay et l'inspecteur Oscar Charron de la police de la Commission des liquides.

Plusieurs des inculpés étaient rendus sur le toit de la maison où la police les a retrouvés. Un homme a tenté de sauter en bas mais il a été arrêté à temps.

Morts accidentelles

Un verdict de mort accidentelle a été rendu ce matin par Me Richard Duckett, coroner du district de Montréal, dans le cas du jeune Norman Clark, 12 ans, dont les parents sont domiciliés au no 69 avenue York, à Westmount.

Normand Clark est mort ce matin à l'hôpital Victoria après avoir été heurté par une automobile au coin des rues Western et Prince-Albert, alors qu'il se promenait en bicyclette, hier soir.

Un verdict identique a été rendu aussi dans le cas de Patrick Pollock, âgé de 2 ans et demi, mort par accident au Children's Memorial Hospital, des suites d'un accident survenu hier, alors que l'enfant a été frappé par un camion non loin du domicile de ses parents, au no 780 rue St-Félix.

Nouvelle opposition au prêt à l'Angleterre

Washington, 14. (A.P.) — Les oppositionnistes au projet de prêt de \$3,750,000,000 à l'Angleterre ont aujourd'hui demandé à la Chambre des représentants de donner immédiatement un vote afin de rendre nulle l'approbation du Sénat à ce crédit.

L'orateur Sam Rayburn, un démocrate du Texas, a exprimé l'opinion personnelle que cette tentative échouera. Les amis du prêt ont répondu que la motion présentée n'empêchera pas le prêt d'être voté mais qu'elle lui fera subir un dur coup.

Vol de \$1,500 à la "Catholic Charities"

Des voleurs se sont introduits dans les bureaux de la fédération des "Catholic Charities", 1201 Place d'Armes, au cours de la fin de semaine, et se sont emparés d'une somme de \$1,500 qui s'y trouvait. La plainte a été portée à la police par M. Henry Cook. On enquête.

M. King vogue sur l'Atlantique

Le "Queen Mary" a quitté New-York ce matin — Aucune déclaration

New-York, 14. (C.P.) — Le premier ministre King s'est embarqué aujourd'hui à bord du Queen Mary pour aller prendre part à la conférence des Dominions à Londres, qui doit débiter le 20 mai.

M. King, accompagné de M. Norman Robertson, sous-secrétaire d'Etat, et de son attaché personnel, est arrivé au navire à 10 heures du soir hier. Le Queen Mary a levé l'ancre à cinq heures.

Comme à son habitude, le premier ministre n'avait rien à dire aux journalistes avant son départ. M. King a posé avec bonhomie pour les photographes, mais il s'est contenté de dire: "Je suis heureux de partir par cette température". A un jeune journaliste, le premier ministre a dit avec gaillardise: "Dites leur que j'ai été content de vous voir".

M. Robertson a dit que la durée du séjour de M. King à Londres dépendra des progrès qui se feront à la conférence de Paris. L'on croit que M. Robertson a voulu dire que le premier ministre assistera à la conférence de la paix si elle se tient le 15 juin, comme M. Byrnes le voudrait.

Parmi les compagnons de voyage de M. King, il y a sir Gerald Campbell, ancien ministre britannique à Washington, et lord Halifax, ancien ambassadeur britannique à Washington. Il y a aussi le vicomte Astor, lord-maire de Bristol, et lady Astor.

Interne papal à Prague

Cité du Vatican, 14. (C.P.) — Une source du Vatican a dit aujourd'hui que Mgr Saverio Bittner, nœud en croix à Prague, aura le titre d'interne au lieu de nonce et qu'il aura le rang de ministre au lieu de celui d'ambassadeur.

Ceci, dit-on, est à cause de l'influence extérieure que subit le gouvernement tchécoslovaque qui ne reconnaît pas cet évêque comme le doyen du corps diplomatique comme c'est la coutume.

Nommé officier commandant

Ottawa, 14. (D.N.C.) — Le Lt.-cd. C. Audette, M.R.C. (R), vétéran de la bataille de l'Atlantique, a été nommé officier commandant du quartier divisionnaire "Carleton", lac Dow, a-t-on annoncé aujourd'hui au quartier général de la marine. Le lieutenant Audette succède au lieutenant G. L. Bott, M.R.C. (R) qui occupait ce poste depuis le mois d'octobre 1944.

L.A.P.C.V. de Hull reçoit Mgr Scheffer

Ottawa, 14. (D.N.C.) — La section Notre-Dame de Hull de l'A.P.C.V. a offert à M. Mgr L. Scheffer, ancien curé de la paroisse, et devenu vicaire apostolique du Labrador, ses félicitations et ses meilleurs souhaits de fructueux épiscopat tout en exprimant son regret de ne pas le voir en personne.

Le R. P. S. Laroche, O.M.I., qui accompagnait Son Excellence, une chaleureuse bienvenue et les sentiments de filiale soumission.

La réunion fut présidée par M. J.-A. Pilon, président. Plusieurs personnes ont adressé la parole et Son Excellence a remercié vivement les voyageurs pour leurs attentions à son endroit et pour le généreux cadeau qu'ils lui offraient, soit une magnifique malle de cuir.

Une gréviste s'avoue coupable

Une gréviste du National Breweries, Mlle Fernande Lavigne, s'est avouée coupable ce matin devant le juge René Thérberge à l'accusation d'être intervenue dans le devoir d'un policier.

Le juge a remis la sentence à vendredi afin d'avoir le temps d'étudier les circonstances de l'affaire.

Les principaux sujets traités dans la série des projections fixes de l'Office National du Film se rapportent aux arts, à l'agriculture, aux ressources naturelles, aux problèmes sociaux. Les titres des réalisations suivantes illustrent quelques-uns de ces thèmes: Pèpito et le Cheque des Allocations Familiales, Navigation sur les Grands Lacs, Le peuple canadien.

"Le Canada aurait pu rester en dehors de la guerre"

C'est ce que déclare, à Québec, le ministre de la Justice, M. Louis St-Laurent — Comme l'a fait l'Irlande

Québec, 14. (D.N.C.) — "Le Canada est une nation aussi libre et indépendante que les Etats-Unis d'Amérique", déclarait hier soir, M. Louis St-Laurent, ministre canadien de la Justice, au dîner d'ouverture de la 24e conférence annuelle de l'Association of the Junior Leagues of America, qui siège actuellement à Québec.

M. St-Laurent a dit que le Canada aurait pu rester en dehors de la guerre comme l'a fait l'Irlande, mais le Canada entra dans le conflit en septembre 1939, parce que le Canada pensa, tout comme le gouvernement américain pensa après Pearl Harbor, qu'il était impossible de rester neutre et de survivre.

"Non seulement la position du Canada comme nation libre et indépendante est reconnue au sein du Commonwealth, mais elle est aussi reconnue par l'extension de ses relations extérieures, qui est illustrée par le développement de notre ministère des Affaires étrangères. Aujourd'hui, le Canada compte onze ambassades dans des pays étrangers, dont celle de Washington, ou fut d'abord établie une légation en 1926, qui fut ensuite élevée au rang d'ambassade sur une base rétroactive avec notre gouvernement en 1943." Nous avons en outre huit légations et nous sommes représentés par cinq haut-commissaires au sein du Commonwealth.

"Le Canada est aussi un membre en règle de l'Organisation des Nations Unies et veut avec votre grand pays jouer son rôle complet dans toutes les activités de cette organisation, l'espère et l'ai confiance qu'ensemble et avec les autres nations unies, nous pourrions réaliser sur une échelle mondiale non seulement la prévention de la guerre, mais l'amélioration du bien-être de tous les hommes pour lesquels nous sommes tous toujours consacrés nos efforts et qui devraient être notre idéal commun à tous."

Vingt-cinquième anniversaire de la Faculté de philosophie

Messe solennelle à l'Université ce matin — Banquet ce soir au Cercle Universitaire

La Faculté de philosophie de l'Université de Montréal célèbre aujourd'hui le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. Le jubilé d'argent a été marqué ce matin, à 9 heures, par une messe solennelle en la chapelle universitaire, à laquelle assistaient les principaux dignitaires de l'Université. Le célébrant était le T. R. Père Césaire-M. Forest, O.P., doyen de la Faculté. Le sermon a été prononcé par le doyen de la Faculté de théologie, M. Auguste Ferland, P.S.S.

A 7 heures ce soir, un grand dîner groupant quelque 400 convives aura lieu au Cercle Universitaire. Le conférencier sera le T. R. Père Césaire-M. Forest, O.P., le doyen de cette Faculté, qui traitera "du rôle d'une faculté de philosophie dans une université".

Le Dr Antonio Barbeau, président du groupe des anciens de la Faculté et professeur agrégé à l'Institut de psychologie, devait présider. Comme il est malade à l'hôpital, c'est le vice-président du groupe des anciens, M. Hermas Bastien, professeur d'histoire de la philosophie américaine, qui le remplacera. Des représentants de la province, de quatre autres universités, des diverses facultés de l'Université de Montréal, assisteront au dîner de ce soir.

La Faculté de philosophie de l'Université de Montréal fut fondée en 1921. Elle était réorganisée en 1932 selon les exigences de la Constitution Apostolique *Deus scientiarum Dominus*. Définitivement approuvée à Rome en 1936, elle décerna depuis les degrés universitaires et canoniques.

Cette Faculté de philosophie comporte la Faculté proprement dite et ses trois instituts: l'Institut d'études médiévales, l'Institut de psychologie, l'Institut d'études familiales.

Cette sagesse dont a parlé le prédicateur est la sagesse naturelle, c'est la culture de l'intelligence. Il a ensuite opposé les valeurs de spéculation aux valeurs pratiques, mais pour aussitôt ajouter que cette opposition n'est pas réelle, puisque la spéculation existe et se manifeste dans la pratique. Et la preuve en est que plus l'artisan et l'ouvrier sont cultivés, meilleurs l'artisan et l'ouvrier peuvent être.

Le tort de notre siècle est de ne pas penser à cette culture de l'esprit avant l'utilisation de l'esprit dans le domaine pratique.

Le frère de "Ti-Mine" comparait

Le frère de "Ti-Mine", Roland-Aimé Brunet, dit "Ti-Mé" comparait ce matin devant le juge Edouard Tellier sous une accusation de vol par effraction le 4 août 1945 à St-Michel.

Brunet, dit "Ti-Mé", a été appréhendé hier soir par les agents de la police provinciale. Il se serait introduit à l'aide de fausses clefs chez M. René Caron et se serait emparé d'outils pour une valeur de \$15.

Le prévenu a nié sa culpabilité et subira son enquête préliminaire le 21 du courant.

Accusé acquitté

Tom Salokannel, accusé de recel d'un revolver a été acquitté à midi par le juge C. E. Guérin.

La défense a démontré la bonne foi de l'accusé en achetant cette arme à feu. Le prévenu avait acheté le revolver et est allé demander conseil à son père en présence de toute la famille. Il a ensuite demandé aux vendeurs s'il pouvait acheter cette arme sans danger. Il lui fut répondu qu'il pouvait acheter cette arme sans danger et qu'il était en règle avec la police.

Trois témoins, l'inculpé lui-même, le père et la sœur, ont affirmé que ces détails étaient vrais.

Le juge a alors maintenu les prétentions de la défense en déclarant qu'il acquittait le prévenu mais que l'arme devait retourner au plaignant.

Les deux compagnes retournent à la maison

Les compagnes des deux bandits Marcel-Jean Brunet et Louis-Arthur Lévesque, qui avaient été appréhendées à Ste-Genevieve le matin du premier duel avec la police, sous une accusation de vagabondage, étaient bien heureuses ce matin lorsqu'elles ont entendu le juge Edouard Tellier les condamner à huit jours de prison.

"Nous sommes chanceuses d'être devant vous ce matin, car nous avons failli nous faire tuer. Nous retournerons chez nos parents à Magog", ont dit les jeunes filles.

Alta Mines Ltd

Les travaux de sondages se poursuivent activement sur la propriété

Le président rapporte que depuis quelque temps les travaux d'exploration ont été surtout concentrés sur sondage d'une anomalie indiquée par une étude au magnétomètre, celle-ci ayant une direction presque est-ouest. Les sondages n. 3, 7, 11 et 12, qui furent pratiqués presque aux deux extrémités, ont prouvé l'existence d'une forte zone de cisaillement et fort bien minéralisée. Dans le trou no 12 tout particulièrement une largeur de vingt pieds de carotte est de sulfure de fer presque massive. Jusqu'à présent les analyses en or furent de faibles teneurs. Un longue de 1400 pieds environ au centre de cette anomalie reste à explorer.

Le prochain sondage aura pour objectif de recouper cette zone en un endroit où elle est traversée par une faille et il est à noter qu'à environ 3000 pieds sur cette faille, avant direction sud-ouest à nord-est, dans trois échantillons massifs, il fut récupéré des valeurs d'au delà de \$10.00 la tonne en or.

La science en s'amusant

Expériences scientifiques et trucs

par le professeur ZIP

Les jeunes et les moins jeunes s'amuseront sans danger et d'une manière intéressante à réaliser nombre d'expériences scientifiques faciles à exécuter. Illustrations explicatives.

Volume de 159 pages.

Au comptoir: \$1.00

Par la poste: \$1.10

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



Mardi, 14 mai 1946

Programmes spéciaux

CBF, 1 h. 30. Réveil rural. — Camille Bernard, récitant de chant. La revue du marché agricole.

CBF, 3 h. 30 p.m. Beaux disques. — Les Planètes, de Gustave Holst, par l'Orchestre de Londres, sous la direction du compositeur.

CBF, 9 h. p.m. Jean Dickenson, soprano, a été invitée à prendre part au concert Prom de l'Orchestre symphonique de Toronto. C'est le deuxième concert de cette série. Fritz Mahler dirigera. Il a écrit à son programme l'ouverture d'un drame imaginaire, de Robert R. Bennett.

Sommaire des postes locaux

CBF-590 kilocycles

6.00 Ivan l'interlope

6.15 Radio-journal

6.25 Sports

6.30 La revue de l'actualité

6.45 Campagne d'embellissement

7.00 Un homme et son péché

7.15 Interlope

7.30 C'est qui rentrent

8.00 Secrétaire du Dr. Morlaing

8.30 Mins d'or

9.00 Concert Prom

9.15 Radio-journal

10.15 Vies aux archives publiques du Canada

10.30 Jazz

11.00 Jazz

11.15 Musique légère

11.25 Nouvelles

11.30 Intermède

12.00 Nouvelles et fin de l'émission

CBM-960 kilocycles

6.00 Intermède

6.15 Radio-journal

6.25 Chronique sportive

6.30 Sérenade

6.45 Nouvelles de BBC

7.00 Jack Allison et ses invités

7.15 Trio de Toronto

7.30 Parker and Burnett

7.45 Causerie de M. K. Harven

8.00 L'Amour et la mort

8.20 Chant de la steppe

8.30 Jazz et Jody

8.45 Musique et Météo

9.00 Radio-journal

10.15 Revue de l'actualité

10.30 Arts populaires

11.00 Club musical de jeunes filles

11.25 Nouvelles

11.30 Intermède

12.00 Nouvelles

12.05 Fin des émissions

CKAC-730 kilocycles

6.00 Jos. Ploche

6.15 L'art dentaire

6.20 Quot. de nouveau

6.25 Variétés musicales

6.30 Forum des sports

6.45 Musique du jour

6.50 Nouvelles

7.00 Mins-Hall

7.15 W. J. Clayton

7.45 Symphonie en cuivre

8.00 Les vedettes

8.30 Théâtre de Romance

8.55 Choses du temps

9.00 En chantant dans le

9.15 L'orchestre

9.20 Rallentement du rire

10.00 Crime photographique

10.15 L'orchestre

10.30 Piano-fantaisie G. Janelle

10.45 Nouvelles

10.55 Vox Populi

11.00 Bonsoir les sportifs

11.15 Musique de danse

11.30 Orchestre

11.45 Nouvelles

12.00 Intermède

12.05 Fin des émissions

CFRC-1490 kilocycles

6.00 Nouvelles

6.15 Météo

6.30 Radio-journal

6.45 Nouvelles

7.00 Heure familiale

7.30 Sport

7.45 Quot. Troy

8.00 Heures — Métairie Rancourt

8.15 Orchestre

8.30 Album souvenir

9.00 This rhythmic age

9.20 Rhythmic à cordes

10.00 Orchestre

10.15 Radio-journal

10.30 Heures de la danse

11.00 Musique sur demande

11.30 Fin de l'émission

CJAD-800 kilocycles

6.00 Nouvelles

6.15 Ballroom

6.30 Nouvelles

6.45 Ballroom

7.00 Nouvelles

7.15 Ballroom

7.30 Singing Sam

7.45 The story goes

8.00 Sports

8.05 Hollywood headlines

8.15 T.B.A.

8.30 Radio Arts Ball

9.00 Nouvelles

9.15 Concert

9.45 Light et événement

10.00 Nouvelles

10.05 Jazz

10.30 Nouvelles Molson

10.45 Sincerely yours

11.00 Nouvelles

11.05 Sports

11.15 Midnight express

12.00 Nouvelles

Mercredi, 15 mai 1946

Sommaire des postes locaux

CBF-590 kilocycles

7.20 Ouverture

7.30 Nouvelles et musique

8.00 Radio-journal

8.15 Évaluation

8.30 Mélodies

8.55 Nouvelles

9.00 Pot-pourri musical

9.15 Du soleil aux fenêtres

9.30 Musique

9.45 Sur nos ondes

10.00 Sur nos ondes

10.15 Courrier-confidences

10.30 Vie de famille

10.45 Sur nos ondes spéciale

11.00 Grande Soir

11.15 Météo Rancourt

11.30 Joyeux troupes

11.45 Jeunes dorées

12.05 Quelles nouvelles?

12.20 Cœur et tout

12.30 Cœur principal

12.45 Rue principale

2.50 Signa-horare

1.00 Radio-journal

1.10 René Lecavalier et ses chansons

1.15 Vers le soleil

1.30 Le réveil

2.00 Le moulin de sa chanson

2.15 Intermède

2.30 Lettre à la Canadienne

2.45 Chansonnettes

3.00 Le music-hall

3.30 Châtia-croquis de la musique

4.30 Jazz

4.45 Orch. à cordes

5.00 Les beaux disques

5.30 Bourse

5.45 Radio de soir

6.00 Yvan l'interlope

6.15 Radio-journal

6.25 Sport

6.30 Revue de l'actualité

6.45 Le philosophe de P. R. Basin

6.50 Causerie. Rev. P. R. Basin

7.00 Un homme et son péché

7.15 Météo

7.30 Doris Veale, pianiste

7.45 La fiancée du commandant

8.00 Cœur et tout

8.30 Mosaïque musicale

9.00 Radio-Caribina

9.00 Radio-journal

10.15 Notre artisanat au service de la nation

10.30 Musique immortelle

11.00 Jazz

11.25 Nouvelles

11.30 Orchestre

12.00 Nouvelles et fin des émissions

CBM-960 kilocycles

7.20 Ouverture

7.30 Nouvelles

8.00 Heures de la danse

8.15 Prières

8.20 Marches au musique

9.00 Nouvelles

9.05 Honeymoon in New York

9.30 Les classiques de la musique

9.45 Musique en travailant

10.00 Musique militaire

10.30 Ethelwyn Moore

10.45 Piano

10.55 Concert

11.00 Orchestre

11.30 George's Wife

11.45 Lacy Linton

12.05 Nouvelles de la BBC

12.15 Road of life

12.30 Les plus belles valeurs

12.45 Radio-journal

1.00 S. V. Wallace

1.20 Claire Wallace

1.45 La ferme et ses produits

2.15 Big Sister

2.30 Concert Pop

3.00 Woman of America

3.15 Ma Perkins

3.30 Pepper Young's

3.45 Right to happiness

4.00 Une revue des chansons à succès

4.15 Nouvelles pour la femme canadienne

4.30 L'art d'être mère

4.45 Théâtre dansant

5.00 Orchestre à cordes

5.15 Intermède

5.30 Contes de fées

5.45 Bourse

6.00 Programmes de la soirée

6.15 Nouvelles

6.25 Chronique sportive

6.30 Sérenade

6.45 Nouvelles de la BBC

7.00 Jack Allison et ses invités

7.15 Orch. de danse

7.30 Doris Veale, pianiste

7.45 Revue des événements de la semaine

8.00 Programme musical

8.30 Intermède musical

9.00 Let. Thér. de music

9.30 Curtain time

10.00 Radio-journal

Programmes spéciaux

CBF, 1 h. 30 p.m. Réveil rural. — M. R. C. Salubrité des basses écoles. Omer Dumas et les ménestrels du R. C. rural.

CBF, 3 h. 30 p.m. Les chefs-d'œuvre de la musique. — Les Oiseaux de Resplighi par l'Orchestre du Conservatoire de Bruxelles, sous la direction de Désiré Defaux; et Les Fontaines de Rome de Resplighi, par l'Orchestre symphonique de New-York, sous la direction de John Barbirolli.

CBF, 9 h. 30 p.m. Le R. P. Etienne Babin, O.M.I., poursuivra à Radio-Canada, recevant de son évêque son premier con-

Aux cinémas

Confédération EMPRESS

Commencant demain à l'Empress: Garry Simms et George Murphy dans Broadway Rhythm en technicolor avec Lena Horne, Hazel Scott; aussi Thunderhead, Son of Flicka, en technicolor, avec Roddy McDowall, Preston Foster et Rita Johnson.

OUTREMONT

Commencant demain à l'Outremont: Vivien Leigh et Laurence Olivier dans That Hamilton Woman; aussi Gale Storm dans Forever Yours, avec sir Aubrey Smith, Johnny Mack Brown.

(SAVOY) (Verdun)

Retenus au Savoy: Yvonne De Carlo et Rod Cameron dans Frontier Gal, en technicolor; aussi Veronica Lake, Sonny Tufts et Lillian Gish dans Miss Susie Slagle's.

CHATEAU

Commencant demain au Château: Charles Vanel, Baby Morlay dans Le Diamant Noir; aussi Noël-Noël dans Adémaï, Bandit d'Honneur. Ce soir, émission radiophonique sur la scène.

DOMINION

Commencant demain au Dominion: Julien Berthiau et Ariane Borg dans La Valse Blanche; aussi Fernandel dans La bonne étoile.

CARTIER

Commencant demain au Cartier: Tino Rossi dans L'île d'Amour; aussi Lucien Baroux dans La Collection Ménard.

MAISONNEUVE

Commencant demain au Maisonneuve: Gaby Morlay dans Les Altes Bleches; aussi Micheline Presle dans La Belle Aventure.

Remerciements

à M. Duplessis

A sa dernière réunion, le conseil de la paroisse de Saint-Simon, comté de Bagot, a adopté une résolution de remerciements à l'adresse de M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, pour l'attitude prise à Ottawa, lors de la conférence intergouvernementale. Voici le texte de cette résolution:

"Le Conseil de la paroisse de Saint-Simon, comté de Bagot, représente tous les citoyens de cette paroisse, désire par la présente vous présenter ses remerciements les plus sincères, et vous assurer de son entière approbation pour la manière énergique, et avec l'assurance de la grandeur que comportait la grande cause des citoyens de tout le pays, mais particulièrement de ce qui nous est le plus cher, la province de Québec.

"Vous avez exposé l'âme de la Confédération, à la Conférence fédérale, et nous croyons que la vindication de notre entière autonomie avec notre loyale coopération au pouvoir central, rendra encore plus fort et plus vivant le vrai patriotisme canadien, toujours dans l'espoir d'un Canada plus grand et plus beau".

M. Harry-H. Wilson élu président

M. Harry-H. Wilson a été élu président du club de tir au revolver de l'Association récréative des employés du Canadian National à Montréal. Les autres officiers élus sont: MM. J.-W. McDonald, vice-président; H.-W. Wreford, secrétaire, et H.-A. Asch.

L'élection des officiers pour l'exercice 1946-47 a eu lieu lors de la réunion annuelle du club à laquelle étaient présents 25 membres réguliers et de nombreux invités. Un joli stylo et un crayon ont été remis à M. Jim McDonald, qui abandonne son poste de secrétaire du club après sept ans de service. Il y eut distribution de prix aux gagnants du club pour l'exercice 1945-46.

Procès expéditif pour Lunan

Ottawa, 14 (C.P.) — Gordon Lunan, âgé de 30 ans, prétendue "tête" du réseau d'agents d'espionnage russes, choisi hier un procès expéditif devant un juge de comté, sous des accusations d'espionnage.

La date de son procès a été fixée au 31 mai. Il est le cinquième accusé à choisir un projet devant un juge.

En Cour suprême ontarienne, le juge en chef J. C. McRuer a entendu la demande d'ajournement du procès d'Edward W. Mazerall.

La présente accusation de conspiration contre Mazerall est plus vaste que celle pour laquelle il a été cité à son procès. L'accusation originale était d'avoir conspiré avec Lunan.

et il est actuellement dans sa famille. Il doit rentrer aux missions du vicariat de la Baie d'Hudson à l'été de 1946.

CBF, 8 h. 30 p.m. La direction de Mosaïque musicale à Radio-Canada a invité pour l'émission de mercredi, Mlle Simonne Fibotte, soprano, qui a gagné le premier prix au concours récent des Singing Stars. On entendra ainsi au m. é. programme le Swiss Song, a chanté pour la première fois en public alors qu'il n'avait que cinq ans. Il fut attaché au célèbre chœur Pauliste en qualité de soliste. Il a pris part à nombre de concerts aux États-Unis et au Canada. Paul Lucie dirige cette émission. Orchestre Mœre.

CBF, 9 h. p.m. Victor Laderoute, ténor, qui chanta à l'émission de Radio-Canada, déclare que pour un chanteur la voix n'est pas tout. Une bonne voix est sans doute essentielle au chanteur de grande classe, mais il lui faut aussi de la culture, une parfaite connaissance de son art, sans quoi il risque fort de compromettre son avenir. Laderoute qui est né à Saint-Sté-Marie, a chanté pour la première fois en public alors qu'il n'avait que cinq ans. Il fut attaché au célèbre chœur Pauliste en qualité de soliste. Il a pris part à nombre de concerts aux États-Unis et au Canada. Paul Lucie dirige cette émission. Orchestre Mœre.

Il expose



M. Frantz Michel LAFOREST, jeune peintre canadien-français, né à Santiago, Chili, et actuellement étudiant à l'École du Louvre et à l'École supérieure des Beaux-Arts de Paris, qui exposera ses toiles à compter de lundi prochain, à l'Art français, au no 370 ouest, rue Laurier.

L'Antigone de Jean Anouilh au Gesù

A la façon d'André Obey avec son "Noé", Jean Anouilh, nous rend présente, actuelle puisque de tous les temps et de tous les pays, l'Antigone de Sophocle. C'est avec cette œuvre renouvelée de l'antiquité que les Compagnons de saint Laurent termineront leur présente saison à la salle du Gesù, les 25, 26, 27, 28, 30 et 31 mai.

On sait que la pièce de Jean Anouilh vient d'être jouée à New-York par la grande artiste Katharine Cornell et sa troupe, que le R. P. Emile Legault et les Compagnons qui doivent la reprendre ont vu ces représentations new-yorkaises, que par ailleurs, Katharine Cornell a mis à leur disposition toutes ses notes de mise en scène. L'expérience acquise par les Compagnons dans ce genre de répertoire doit leur guider tout autant, de sorte que ce n'est pas une imitation du spectacle new-yorkais auquel on assistera au Gesù.

La pièce de Sophocle est toute là. Mais Jean Anouilh, grâce à son talent bien personnel d'adapter une légende antique, à sa volonté de transposition, de simplification, à sa encore une fois développer le mélodrame métaphysique, celui de la destinée et du bonheur dans la vertu, pour en tirer des accents plus directs, plus humains, sans pourtant enlever à l'action rien de la violence qui était dans Sophocle. Sa représentation sera toute une expérience aussi bien pour le spectateur que pour l'acteur. (Comm.)

Film sur la vie étudiante

Mme Hector Perrier, présidente des Amis de l'Art, assistera, vendredi soir prochain, à la représentation de "L'âme de la vie étudiante", à l'auditorium du Plateau.

Ce film, étudiant, entièrement tourné au collège de l'Assomption par M. l'abbé Carmel Lacasse, professeur, sera présenté pour la première fois à Montréal, aux anciens élèves et à tous les amis du collège de l'Assomption.

"Je ne crains pas de promettre à tous ceux qui verront ce film les meilleurs plaisirs des yeux, du cœur et du esprit. La vie intense se voit, se sent, se vit avec les scènes choisies et présentées feront l'admiration de tous", écrit le supérieur du collège, M. le chanoine Hervé Lussier, V.F., dans une lettre qu'il adresse aux anciens élèves de l'Assomption.

Le film, qui dure près d'une heure, montre le cycle complet des études classiques, qui visent à la formation religieuse, intellectuelle, artistique sociale et physique.

Les billets pour cette soirée sont en vente chez Edmond Archambault ou aux Amis de l'Art.

Opéras au stade Molson

La Société des Festivals de Montréal a annoncé hier qu'elle présentera, pour sa saison d'été au stade Molson, La Bohème de Puccini et Carmen de Georges Bizet.

La Bohème sera donnée le 10 juillet avec Grace Moore et Carmen le 7 août avec Raoul Jobin. Les principaux rôles de ces deux opéras seront tenus par des artistes du Metropolitan Opera.

Concours pour les pianistes

L'École de musique Lamont, du Collège des Arts et des Sciences de l'Université de Denver, Colorado, annonce la tenue d'un concours pour l'obtention de bourses d'études pianistiques avec le célèbre professeur français Robert Schmitt.

Le concours est ouvert à tous les pianistes, de la période classique, une autre de la période romantique et une autre enfin d'un auteur contemporain.

Ceux qui désirent participer à ce concours doivent envoyer leur demande au Registraire, École de musique Lamont, 909, rue Grant, Denver, Colorado. Les demandes faites après le 10 juin ne seront pas acceptées.

Concerto de Barraud en Amérique

Le premier Concerto pour piano d'Henri Barraud, membre de la Résistance française et directeur musical de la Radio nationale française, sera donné pour la première fois en Amérique les 5 et 6 décembre par Robert Schmitt, pianiste français de réputation mondiale, et par l'Orchestre Philharmonique de New-York, sous la direction d'Arthur Rodzinski.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: BÉLIER 3361; si vous donnez l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Boursières Canadiennes françaises au collège Webster

Lundi 29 avril dernier, le Dr George F. Donovan, président du collège Webster — une institution catholique d'enseignement secondaire, dirigée par les religieuses de Lorette au Pied de la Croix — rendait publics les noms des deux canadiennes-françaises bénéficiaires de bourses d'études d'un an, offertes par le collège Webster, Webster Groves, 19, Missouri.

La valeur approximative de ces bourses est de \$800. Cela couvre tous les frais de collège proprement dits: chambre et pension, cours, etc. Les boursières ont la faculté de s'inscrire, jusqu'à concurrence de douze heures par semaine, dans les classes de leur choix: American Foreign Policy, History of American Government, Economics, Education, sans mentionner les classes de composition, littérature, analyse de textes, spécialité anglaise et espagnole.

Les étrangères ont aussi toutes les occasions voulues de se familiariser avec la langue parlée: contact avec les élèves et les professeurs, visite d'endroits d'intérêt historique et culturel; et par-dessus tout, l'immense avantage de vivre dans un milieu typiquement américain avec ses coutumes et ses traditions, sa mentalité propre.

Ce système d'échange entre le Canada français, catholique et les États-Unis est l'un des résultats les plus encourageants d'un programme que le collège Webster a mis de l'avant depuis 1940-41, dont le but est l'enrichissement mutuel et le rapprochement, sur un terrain culturel et intellectuel, de nos deux pays.

Voici les noms des heureuses gagnantes:

Mlle Lise Gaudry, 29 avenue Marguerite-Bourgeoys, Québec, élève finissante du collège Basile-Moreau; de Québec; Mlle Gaudry est la fille de Mme Marc Gaudry, de Québec.

Mlle Ghislaine Roquet, 6085 avenue Durocher, Outremont, Montréal, élève finissante du collège Basile-Moreau de Montréal. Mlle Roquet est la fille de M. et Mme Laurent Roquet, de Montréal.

Les boursières pour l'année 1945-46 étaient: Mlle Anne-Marie Dionne, B.A., du collège Basile-Moreau; Mlle Louise Lussier, B.A., du collège Jésus-Marie, de Sillery, Québec; Mlle Marguerite Tounsiant, B.A., du collège Basile-Moreau, de Montréal.

Concours de musique organisé par CAPAC

Toronto, 14 — L'Association des compositeurs, auteurs et éditeurs du Canada (CAPAC) invite les compositeurs à prendre part à son concours annuel de musique sérieuse. Chaque année, cette association accorde \$500, en cinq prix d'égal valeur, pour les compositions nouvelles ayant le plus contribué au progrès de la musique canadienne. Sans vouloir fixer d'aucune façon la valeur monétaire des diverses compositions, les prix constituent un encouragement tangible pour les compositeurs du Canada, surtout en ce qu'ils contribuent à présenter leur musique au public de ce pays.

Le concours est ouvert à tous les Canadiens. Les gagnants seront choisis par un jury composé de musiciens canadiens renommés, sous la présidence de sir Ernest MacMillan, de l'Orchestre Symphonique de Toronto. Les compositions doivent être de genre sérieux et, comme longueur, durer environ 15 minutes. On obtient tous détails et bulletins de participation en s'adressant à l'Association des compositeurs, auteurs et éditeurs du Canada (CAPAC), 2 est, rue King, Toronto, Ontario.

Les Amis de l'Art

A l'auditorium du Plateau, 17 mai, 8 h. p.m., un grand film en couleurs intitulé: L'âme fleurie de la vie étudiante.

A l'église Saint-Viateur, 27 mai, 8 h. 30 p.m., Flor Peeters, organiste, et la chorale de Saint-Viateur.

A la salle du Gesù, jeudi, 30 mai, 2 h. 30 p.m., les Compagnons présentent Antigone de Anouilh. Les membres qui possèdent des billets pour la représentation qui devait avoir lieu le 4 mai peuvent en obtenir le remboursement à nos bureaux ou les échanger pour la représentation du 30 mai.

(Communiqué)

Conférences-Concerts N.-Dame de Grâce

M. L'ABBE ROBERT E. LLEWELLYN

Conférence:

"PERSPECTIVES"

Artiste invitée: DENISE BOUCHER, soprano

Salle de l'école N.-D. G., 5455 av. N.-Dame de Grâce JEUDI, le 16 MAI, 8 h. 15 p.m. Billets: \$0.50 au contrôle, ou à l'avant 4556.

DERNIER SPECTACLE SAISON 1945-46

AU GESU — 1200 BLEURY,

ANTIGONE

Le premier Concerto pour piano d'Henri Barraud, membre de la Résistance française et directeur musical de la Radio nationale française, sera donné pour la première fois en Amérique les 5 et 6 décembre par Robert Schmitt, pianiste français de réputation mondiale, et par l'Orchestre Philharmonique de New-York, sous la direction d'Arthur Rodzinski.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: BÉLIER 3361; si vous donnez l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

25-26-27-28-30-31 MAI

RIDEAU A 9 HEURES

BILLETS: \$1.50 et \$1.00 taxes incluses. LOCATION: LA. 1186 — HA. 7522

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Horaire des spectacles

ST-DENIS: "Le Comte de Monte-Cristo" 1er épisode: 10 h. 1 h. 15. 4 h. 45. 8 h. 10. 2e épisode: 11 h. 40. 3 h. 05. 6 h. 25. 9 h. 55.

CINEMA DE PARIS: "La fille du Puitsatier" 12 h. 2 h. 50. 5 h. 50. 8 h. 50.

LOEWS: "The Bells of St. Mary's" 10 h. 55. 1 h. 30. 4 h. 05. 6 h. 45. 9 h. 25.

PALACE: "My Reputation" 10 h. 12 h. 30. 2 h. 45. 5 h. 10. 7 h. 30. 9 h. 55.

ORPHEUM: "Deux nigauds sur une île" 10 h. 12 h. 25. 2 h. 50. 5 h. 15. 10 h. 05.

PRINCESS: "Shock" 12 h. 30. 2 h. 15. 4 h. 35. 7 h. 35. 10 h. 20.

CAPITOL: "Because of Him" 10 h. 12 h. 25. 2 h. 50. 5 h. 15. 7 h. 40. 10 h. 05.

IMPERIAL: "Johnny Frenchman" 12 h. 30. 3 h. 50. 6 h. 55. 9 h. 40.

La gazette artistique

Cinéma

CINEMA DE PARIS: "La fille du Puitsatier" avec Raimu et Fernandel. (Du 11 au 17 mai inclusivement).

SAINT-DENIS: "Le comte de Monte-Cristo", les deux épisodes. (Du 11 au 17 mai inclusivement).

LOEWS: "Bells of St. Mary's" avec Bing Crosby et Ingrid Bergman. (Du 10 au 16 mai inclusivement).

CAPITOL: "Because of Him" avec Deanna Durbin et Franchot Tone. (Du 10 au 16 mai inclusivement).

PRINCESS: "Shock" avec Vincent Price et Lynn Bari. (Du 10 au 16 mai inclusivement).

ORPHEUM: "Deux nigauds sur une île" avec Bud Abbott et Lou Costello. (Du 10 au 16 mai inclusivement).

IMPERIAL: "Johnny Frenchman" avec Paul Dupuis et Françoise Rosay. (Du 10 au 16 mai inclusivement).

Théâtre

GESU: Les Compagnons présentent Antigone, de Jean Anouilh, les 25-26-27-28-30 et 31 mai.

GESU: Les Jeunes comédiens présentent "Week-End" de Noël Coward. Les 16, 18 et 23 mai.

Musique

PLATEAU: Récital de Vladimir Horowitz. Le 13 mai.

PLATEAU: Les Concerts Symphoniques de Montréal présentent le Requiem de Verdi, sous la direction du Dr Fritz Busch, et avec les Disciples de Massenet. Les 21 et 22 mai.

SAINT-VIAEUR: d'Outremont: Récital de Floor Peeters, organiste. (Le 27 mai).

C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal. (Vérine)



C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mènera le monde. (Vérine)

Rédactrice: Germaine BERNIER

Etalage employant

S'il y a des savants, d'éminents éducateurs, d'autres bienfaiteurs de l'humanité qui ont ou très peu ou pas du tout de publicité, il y en a par contre pour les bandits de tous calibres. C'est même du luxe dans plusieurs cas.

Les journaux illustrés de ces jours derniers ont donné une belle démonstration de ce qui peut être fait dans le cas d'un jeune voyou dangereux comme un vieux corsaire qui, même capturé, tâchait encore de tirer sur les policiers.

En première page, en troisième page, en dernière page, partout la binette du malfaiteur, avant sa capture, au moment de la capture, après sa capture, pendant qu'il recevait les derniers sacrements étendu sur le pavé, dans son lit à l'hôpital, avec autant de médecins, d'infirmiers et de gardes-malades que l'objectif de l'appareil photographique pouvait en saisir. Un vrai feuilleton en images.

Que l'on renseigne le public sur les succès de la police, quand elle en a, rien de mieux, mais que l'on étale avec cette complaisance les affaires personnelles de bandits notoires, vraiment, on peut se demander si ce n'est pas nécessaire et ce que cela peut apporter au bien public?

Rien n'est mauvais pour la morale publique comme cette retentissante réclame faite autour des crimes et des criminels, écrit-il, il y a déjà des années, M. de Beauverger. La pensée d'avoir leur biographie et le récit de leurs hauts faits, a poussé bien des malfaiteurs moyens vers le grand, le "beau" crime.

Mais il y a plus encore. Si l'homme ne descend pas du singe, il lui ressemble étrangement par bien des points...

Qui n'a pas remarqué que les méfaits vont pas séries? On dirait des épidémies. Coïncidences? Ce serait bien étonnant. Il faut plutôt voir l'influence du fait divers... C'est dans la logique des choses.

Enfin, ces récits de crimes, de délits, de scandales, racontés et énumérés avec complaisance ont pour effet de rendre ces méfaits familiers; ils leur enlèvent de leur horreur et les mettent, si on peut dire, à la portée de tous.

Le sens moral des jeunes générations déjà bien affaibli par l'apre désir de jouir et l'obscurcissement de l'idée religieuse, est encore attaqué par tant d'exemples malsains. L'atmosphère d'héroïsme créé par des récits de guerre a formé des héros, l'atmosphère d'immoralité qui se dégage de la lecture des scandales et des crimes agit en sens inverse sur les cerveaux malléables de la jeunesse.

Qu'à ajouter à ce bref exposé si logique?

Personne ne peut nier que nous sommes actuellement, et depuis de nombreux mois, en pleine vague de hold-up, d'attentats et de meurtres. La publicité autour de ces sales affaires a été, dans la plupart des journaux, tout ce qu'il fallait pour susciter des imitations. La preuve que ça réussit parfaitement, c'est que, jusque chez les enfants, on se menace, on se bat et on se vole.

Et ce n'est certainement pas l'étalage des vignettes parues ces jours-ci qui va apaiser les esprits et mettre fin à la série des vols qui se poursuivent depuis des mois.

G. B.

Message de France

Voici copie d'une lettre qui se passe de commentaires mais qui mérite bien un geste de charité.

Chers petits enfants du Canada,

A vous qui aimez tant le beau pays de France sauvé jadis par sainte Jeanne d'Arc et de nos jours par vos pères et vos grands frères, de ceux qui sont venus quitter tout, risquant leur vie pour sauver la France, je veux vous raconter une histoire authentique et bien triste.

Avant la guerre il existait deux paradis pour les enfants pauvres et orphelins, le paradis bleu de Roquebrune, au balcon de rue sur la mer Méditerranée, et le paradis vert de Thorens, qu'on appelle petite Suisse, la montagne à 1250 mètres d'altitude.

Plus que jamais les petits Français ont besoin de la mer et de la montagne. Ils ont tant souffert de la faim, du froid. Tant de visions horribles les ont effrayés que leur silhouette est toute menue, et que dans leur visage pâle, leurs yeux trop grands reflètent leur détresse intime. Les petits Français qui ont tant perdu, leurs parents, leur maison, se tournent vers vous, vers ces petits frères du Canada. Les deux paradis de Roquebrune et de Thorens ont été si maltraités pendant la guerre qu'il faudrait bien l'argent pour les réparer et les pourvoir de draps, de couvertures et autres objets indispensables.

Si les petits enfants du Canada le veulent, et donnent pour remettre en état les deux nids, les deux paradis-Roquebrune, la mer, Thorens, la montagne, quel beau geste ce serait et combien les enfants

sinistrés, orphelins pour la plupart, qui bénéficieraient des deux Paradis, seraient heureux de devoir à leurs petits frères canadiens leur santé recouvrée et la gaieté saine effaçant les horribles souvenirs de la guerre.

Si les petits enfants au grand cœur le pouvaient le miracle serait vite accompli.

Chers petits enfants du Canada, la joie que vous donneriez, vous la garderiez dans vos cœurs.

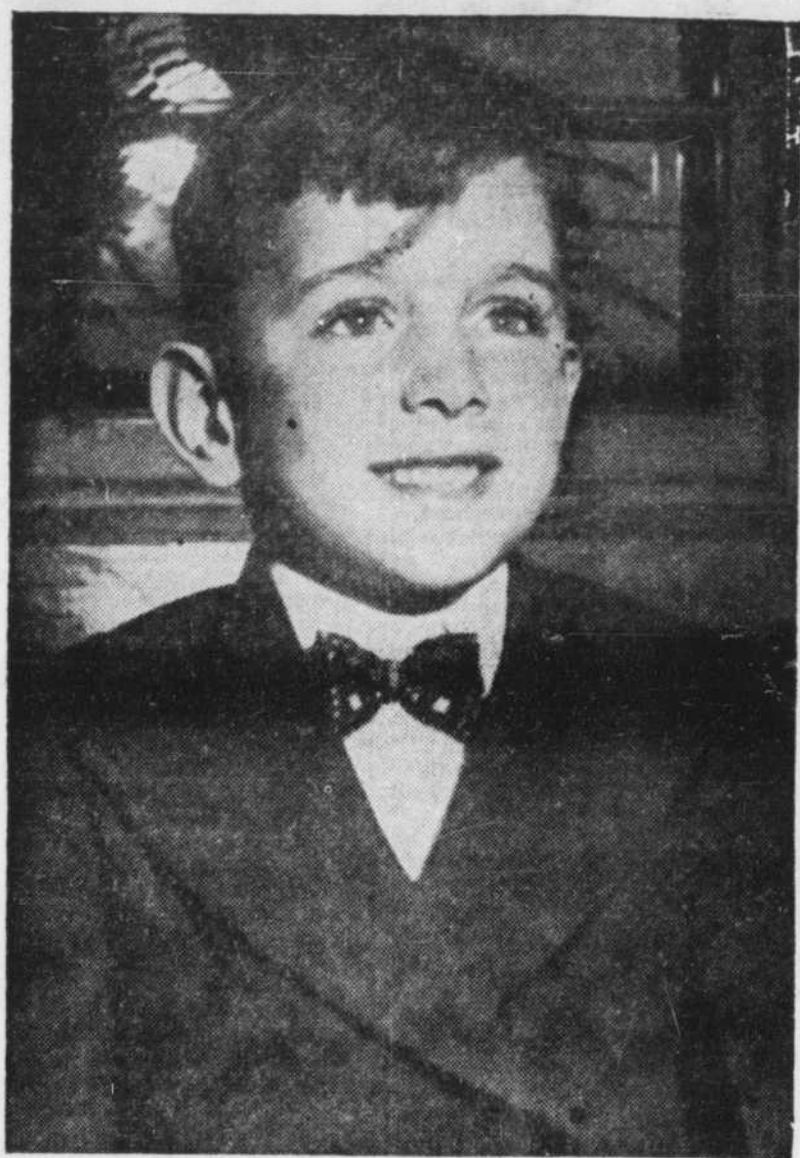
Soyez bénis et remerciés d'avance.

Mère Saint-Jean-Berchmans. N.B.—Toutes les aumônes pour cette œuvre des "Nids Saint-Raphaël", qui hébergent tant bien que mal 700 enfants à l'heure actuelle, doivent être adressées à Mme Madeleine Dossin, 1520 avenue Lajoye, Outremont, Montréal.

Le contrôle des prix

Plus que jamais, il est important que les consommateurs, les femmes surtout, se tiennent au courant des modifications apportées au contrôle des prix. Il ne s'agit pas de croire, parce que certaines augmentations ont été autorisées, que le prix de toutes choses peut monter indéfiniment. Pour lutter contre la hausse de la vie, il faut se renseigner; d'autre part, la Commission des prix a besoin plus que jamais des suggestions et des constatations des consommateurs. C'est pourquoi le Service des consommateurs convoque toutes les femmes qui s'intéressent à ces problèmes, à une assemblée qui sera tenue dans les salons du Conseil LaFontaine, 3827 rue Saint-Hubert, à 2 h. 30 de l'après-midi, vendredi de cette semaine, le 17 mai.

Les modifications récentes du contrôle des prix seront discutées. Entrée libre.



Quel bonheur quand on peut regarder la vie en face, avec le sourire! Pour cela il faut avoir un vrai foyer et de bons parents. C'est ce que l'adoption a procuré à cet intéressant garçonnet qui ne demande pas mieux que de devenir un homme utile à la société et à son pays.

Secrets de ménagère, Trésors du foyer

Salades au printemps

Les salades, de nos jours, ne sont plus limitées à l'été comme elles l'étaient autrefois, lorsque les légumes verts, les radis, les concombres, les tomates, le céleri, etc., faisaient une courte apparition puis disparaissaient jusqu'à l'été suivant. On peut maintenant préparer maintenant des salades délicieuses toute l'année de différentes manières.

La salade est un aliment versatile, elle aiguise l'appétit quand il fait chaud ou le satisfait quand il fait froid; elle peut être soit un rafraîchissant léger ou un plat appétissant; elle fournit également un excellent moyen d'utiliser les restes qui encombreront le réfrigérateur. Ces menus restes d'aliments divers ajoutent du goût, de la couleur et de la variété à une salade quelconque.

L'apparence des ingrédients employés, surtout les légumes, ne contribue pas peu à la satisfaction du regard; ils doivent être frais, attrayants et croustillants, sauf dans le cas de la salade des légumes flétris, qu'on délibérément fait faner. D'autres exigences de la salade attrayante sont le contraste et l'harmonie des couleurs. Les légumes verts, les tomates écarlates, les concombres vert pâle, les carottes orange dorée, créent réellement une symphonie de couleurs.

Aucune salade n'est complète sans une sauce, et les sauces à salade sont nombreuses et diverses. Il ne faut pas oublier que la sauce doit compléter le goût, se mêler avec la texture et s'harmoniser avec le caractère de la salade.

La recette suivante pour salade est recommandée par les techniciennes en sciences ménagères, de la Section des Consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture.

SALADE POUR SOUPER AU PRINTEMPS

1 tasse de viande cuite, en dés, 1 tasse de pommes de terre cuites, en dés, 1 tasse de betteraves cuites, en

dés (si en conserves, bien égouttées), 1/2 tasse de radis tranchés, 1 c. à thé de graine de céleri, 1/4 tasse d'oignons verts hachés, 1/2 c. à thé de sel, 1/4 c. à thé de poivre, 2 œufs cuits dur, hachés grossièrement, 2/3 tasse de sauce à salade cuite.

Combinez tous les ingrédients sauf l'œuf cuit dur, qui doit être tranché et employé comme garniture. Ajoutez la sauce à salade en dernier lieu et remuez les ingrédients légèrement ensemble. Faites refroidir et servez sur la laitue croustillante. Six portions.

SAUCE CUITE

1/4 c. à soupe de sel, 1 c. à thé de moutarde, 2/3 c. à soupe de sucre, 1 pincée de poivre de cayenne, 2 c. à soupe de farine, 1 œuf ou 2 jaunes d'œufs, légèrement battus, 2 c. à soupe de beurre, 1/4 tasse de lait, 1/4 tasse de vinaigre.

Tamisez les ingrédients secs, ajoutez l'œuf, le beurre, le lait et vinaigre très lentement. Tournez et cuire au-dessus d'eau bouillante jusqu'à ce que le mélange commence à épaissir. Passer et faire refroidir. Pour avoir une sauce plus liquide, employer un jaune d'œuf. (F.M. Farmer).

Neutralité Non-Confessionnelle et L'Ecole Sociale Populaire

par le T. R. PÈRE P.-M. GAUDRAULT, O.P. Maître en théologie, Membre du Comité Permanent des Semaines Sociales, Provincial des Dominicains.

Au comptoir: \$0.15, par la poste: \$0.18. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Pour servir votre santé

Pour éviter ce désastre

Un grand malheur a frappé une famille qui habite un petit village de notre province. Le premier nouveau-né est devenu aveugle à la suite d'une ophtalmie purulente, affection qu'on attribue parfois à un courant d'air! On s'imaginerait qu'il s'agit d'une inflammation bénigne. On attend pour appeler le médecin et on applique des compresses d'acide borique qui ont l'effet d'un cautère sur une jambe de bois!

Quand un bébé vient au monde, le médecin met toujours des gouttes de nitrate d'argent ou d'un autre antiseptique puissant dans les yeux du nouveau-né. C'est une mesure de précaution. Elle avait été prise pour le cas qui nous occupe, mais l'enfant a été infecté, deux jours après, par sa mère! Cette malheureuse ignorait complètement qu'elle était atteinte de blennorrhagie. Elle s'était mariée en toute confiance avec un jeune homme qui se croyait guéri. Le résultat, c'est que le gonocoque a causé l'ophtalmie purulente et cette maladie, traitée trop tard par le médecin, a causé la perte de la vision chez un magnifique bébé.

Cela ne devrait jamais arriver! Jamais! Et cela n'arriverait pas si le futur conjoint n'avait pas l'idée saugrenue de se marier avant de s'assurer qu'il est parfaitement guéri de sa blennorrhagie. C'est une affaire de bon sens, d'honnêteté, une affaire d'honneur! Il est déplorable que les hygiénistes soient obligés de rappeler à l'ordre ces inconscients qui, en se mariant, jouent avec la santé d'une brave jeune fille à laquelle ils transmettent la blennorrhagie, avec l'une de ses terribles conséquences: un bébé aveugle!

On ne saurait trop insister sur l'importance du traitement de la blennorrhagie chez tous candidats au mariage. Bien traitée par le médecin, c'est une maladie qui guérit facilement mais, en principe, nul ne devrait se marier sans que le médecin se rende compte de la guérison complète, définitive, de cette maladie chez son client.

En tout cas, il est bon que la maman soit mise au courant des symptômes de l'ophtalmie purulente. Nous en avons déjà parlé mais tant qu'il y aura des aveugles qui se marient sans être guéris et des bébés en danger de perdre la vue, il faudra revenir à la charge.

Ces symptômes sont: 1. rougeur des yeux et aux paupières qui sont gonflées et qui laissent suinter une goutte de pus vert ou jaune verdâtre; 2. photophobie, c'est-à-dire que l'enfant ne peut pas voir la lumière.

Dès l'apparition de ces signes, il faut appeler le médecin ou conduire le bébé à l'hôpital. Que la maman évite de suivre les conseils de telle parente ou de telle voisine. Qu'elle fasse traiter son enfant par le médecin. Quand la vue d'un bébé est en péril, une maman n'a pas le droit d'hésiter. Soignée dès le début, l'ophtalmie purulente guérit facilement. Si on néglige de faire traiter le bébé immédiatement la maladie prend une marche excessive rapide: en quelques jours, l'enfant peut devenir aveugle.

Rien de navrant comme le spectacle d'une maman qui pleure à chaudes larmes avec son bébé aveugle dans les bras! Et on comprend le cri de cette mère désolée qui disait: "Docteur, j'aimerais mieux que mon enfant soit mort!"

Que les mamans se méfient donc des soi-disant courants d'air. Il s'agit souvent de l'ophtalmie purulente, maladie redoutable dont le traitement doit être réservé au médecin — rien qu'au médecin.

Répandez ces notions dans votre entourage, madame, et conseillez à vos jeunes amies de ne jamais se marier sans exiger de leur fiancé un certificat prénuptial.

Cela est de nature à éviter des désastres.

Adrien PLOUFFE.

Le Denier national

Samedi, 18 mai, aura lieu la quatrième publication de "Le Denier National", en faveur des œuvres de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste.

La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste fondée au pays depuis près de 40 ans pour les Canadiennes françaises, répond à de nombreux besoins par ses œuvres multiples. Par ses Associations paroissiales et ses Sections paroissiales, la femme peut recevoir gratuitement des cours d'art culinaire, de coupe et de couture, de modes, de tricot, d'ouvrages de fantaisie, des cours d'anglais, de français, de sténographie, de comptabilité, etc.

La quète publique du 18 mai a pour but d'aider la Fédération à soutenir ses services de cours gratuits.

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Récollecion mensuelle

Il y aura à Béthanie, 80 est, rue Laurier, DO. 8026, la récollecion pour toutes les dames, mercredi, le 15 mai, à 2 h. 30. Toutes les dames anciennes retraitées ou autres sont cordialement invitées sans appel spécial.

La récollecion pour jeunes filles aura lieu dimanche le 19, à 8 h. 30 du matin.

Retraites fermées

Il y aura à Béthanie, 80 est, rue Laurier, DO. 8026, des retraites aux dates suivantes: retraite anglaise, 15 au 16 mai; vocation, 17 au 20 mai; fiançailles, 21 au 24 mai; 25 et 26 mai; fiançailles, du 31 au 3 juin.

Prière de s'inscrire à l'avance.

A la Crèche St-François d'Assises

Les Filles Réparatrices du Divin Cœur organisent une partie de cartes au bénéfice de leur œuvre, jeudi, 23 mai prochain, à 2 h. 45, à leur crèche, 660 rue Belmont, coin Université.

De nombreux prix de présence seront offerts aux gagnants. Informations, MA. 9662.

Ecole des loisirs

Mardi 15 mai, à 8 h. 30 du soir il y aura partie de cartes sous l'égide de l'école des loisirs, section des "Arts au foyer". Tous sont cordialement invités. Renseignements: DO. 0701 ou TA. 6664.

Chez les ouvrières catholiques

Les membres de la S.O.C. sont invitées à venir se récréer mercredi, le 15 mai, vers 2 h., à la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste (salle des cours entre rue St-André).

Dimanche le 19 mai la S.O.C. se rendra à la Procure des Missions d'Afrique à la Vallée-de-la-Paix. Les membres sont invités à se rencontrer vers 2 h. 15 au terminus du tramway Cartierville. Le départ se fera à 2 h. 30 précises. Cette visite s'effectue sous le patronage mensuel de la société. Renseignements: AT. 7663.

CA ET LA

VRAIE PRUDENCE

—Tu as fini de peindre. Pourquoi ne pas mettre un avis: "Peinture fraîche?"

—Je n'ai pas envie de voir des traces de doigts tout autour.

BONNE DEFINITION

—Qu'est-ce que le vent, demande l'institutrice?

Silence complet. A la fin, cependant, du fond de la classe, une petite voix s'élève:

—Le vent, mademoiselle, c'est... de l'air en colère.

UN DESIR LEGITIME

Un pâle voyou est assis sur le banc de la police correctionnelle pour un vol à l'étalage.

—M'sieu le président, mon avocat

La Maison renommée

par son vaste assortiment de

CADEAUX

AU PETIT VERSAILLES

LA MAISON DU CADEAU

annonce l'arrivée d'une première importation de MARCHÉS D'ITALIE

930 est, rue Ste-Catherine

à deux pas de la PHARMACIE MONTREAL



"FEUILLETON DU 'DEVOIR'"

C'EST TOI QUE JE CHERCHAIS...

Roman par CONCORDIA MERREL

Traduit par Th. et E. DE SAINT-SEGOUD

9. (Suite)

Elle en tira les conclusions que sous les dehors de la plus chaude cordialité, le major Perry, dépossédé de son titre par les Bathurst, conservait au fond du cœur un sentiment de rivalité et de jalousie. Letitia ne doutait pas que le brillant major ne saurait avec plaisir l'occasion de prendre une revanche sur l'orgueil professionnel des Bathurst. Sans doute, le major Perry n'avait jamais exprimé formellement des sentiments de ce genre mais Miss Simmons devinait qu'elle trouverait en lui un allié pour mener à bien le plan qu'elle

l'échafaudait. Les événements en effet, prèrent la tournure que Letitia avait prévue: deux jours après, miss Brown, qui ne se doutait de rien, eut la surprise d'entendre Miles lui faire part, sur le ton le plus naturel, qu'un match de golf avait été organisé entre elle et Gladys Perry.

Miss Brown avait vu le major Perry jouer avec sa fille et elle se rendait compte de la supériorité de Gladys. Elle protesta vivement.

— Mais je ne suis pas de force à me mesurer avec miss Perry.

— Vous devez la battre, à tout prix, reprit Miles. Ce serait pour

moi une humiliation sans pareille si vous ne sortiez pas victorieuse du match. Perry met une cuiller à dessert en compétition et si vous, mon élève, ne gagnez pas ce trophée, je n'aurai jamais le courage de remettre les pieds au club.

Miss Brown jeta un coup d'œil à la dérobée sur Miles et constata qu'il prenait en effet, la chose au tragique. Elle ne voulait pas refuser et se contenta de dire:

— Il me semble que vous auriez pu me consulter avant d'accepter le défi en mon nom.

— Ma chère amie, je n'ai pas eu le choix: quand je suis arrivé au club ce matin, Tishy (1) était en train de faire l'éloge chaleureux de vos dispositions pour le golf et de vos progrès remarquables que vous faisiez, sous ma direction: "Je suis sûre, ajouta-t-elle, que si Gladys avait pu profiter à ses débuts de la tradition des Bathurst, elle serait devenue une excellente joueuse de golf..." Piqué au vif, Perry a proposé d'organiser un match entre vous deux. J'aurais préféré mourir que de relever ce défi.

(1) Diminutif de Letitia.

— Mais le jeu de Gladys Perry est dix fois supérieur au mien! Je l'ai vu faire le tour en quatre-vingt-dix coups.

— Ne vous tourmentez pas. Le match aura lieu jeudi prochain: nous avons donc une semaine devant nous.

— Quel handicap avez-vous obtenu pour moi?

— Vous partez à égalité et vous coupez coup par coup. Celle qui arrivera au but avec le plus petit nombre de coups gagnera la cuiller.

Comment, miss Perry ne me rend pas de distance? Dans ce cas, je n'ai pas la moindre chance.

— Vous serez étonnée des progrès réalisés après un entraînement intensif de huit jours, sous la direction de ma mère et la mienne.

Cependant les choses prirent une tout autre tournure: le jeu de miss Brown qui n'avait jamais atteint un niveau régulier, empira graduellement au lieu de s'améliorer. Elle fut prise d'un trac insurmontable, comme si elle devait se présenter devant le public. Elle n'arrivait plus à réussir un coup convenable.

Miss Brown fut étonnée, en effet; mais ce fut l'attitude de Miles: celui-ci ne cacha pas à la jeune fille que sa réputation professionnelle était en jeu. Il ne lui laissait pas passer la moindre faute et la réprimandait durement à chaque occasion.

Miss Brown ne se serait pas doutée qu'il fût aussi tatillon et d'un caractère si irritabile. Les références perpétuelles à "style de golf de ma mère" qui, au début, paraissaient si touchantes à miss Brown, finirent par lui porter singulièrement sur les nerfs. Tous les autres jeux lui étaient inflexiblement interdits: la journée se passait sur les links de golf. Miss Brown n'en pouvait littéralement plus. Comme plongée dans une sorte de torpeur, elle courait machinalement derrière les balles.

Elle écrivit à Bill Jones pour lui annoncer le match.

"Par considération pour Miles, je ferai de mon mieux, mais je sens bien que si cet entraînement doit continuer jusqu'à jeudi, je ressemblerai à ces soldats qui dorment tout en marchant. J'irai de trou en trou comme une somnambule. Je

me rendrai ridicule, je le sais, mais je serai heureuse quand même si vous veniez assister à ce match. Miles s'est donné tant de peine pour m'apprendre à bien jouer que j'essaierai de surmonter ma fatigue pour lui faire honneur."

Le matin du fatal jeudi arriva. Miss Brown avait accumulé fautes sur fautes, au cours de la dernière séance d'entraînement. Miles perdit patience et, au moment où il rentrerait pour le lunch, se laissa aller à dire:

— Vous ne voulez pas essayer. Vous ne vous habillez même pas d'une façon appropriée! A-t-on jamais vu ma mère ou mes sœurs affublées d'une robe de serge blanche sur un terrain de golf!

A la suite de cette algarade, aggravée par la présence de Letitia, le moral de Miss Brown céda complètement... Elle jeta sa croisée à terre et reprit seule le chemin de la maison, laissant à Miles le soin de rapporter son attirail.

IV

Depuis ce moment, la conduite de miss Brown encourut le blâme général. A l'heure convenue, elle fit

n'est pas là, j'demande la remise. —Voyons, fait le président, vous avez été pris en flagrant délit. Qu'est-ce qui pourrait dire, votre avocat?

—Justement, m'sieu le président, j'aurais été aise de l'entendre.

Le professeur a oublié son parapluie dans une tournée de magasins. Il y retourne. Dans les deux premiers, on lui dit n'avoir pas son parapluie. Dans le troisième, on le lui rend. Alors, tout radieux: "—Dieu soit loué, chez vous, on est plus honnête que chez les deux autres marchands, où j'ai passé avant de venir ici!"

Mme Victor Soucisse élue présidente

Mme Victor-C. Soucisse a été élue présidente hier après-midi, au cours de l'assemblée annuelle des associés de l'hôpital des convalescents de Montréal, tenue à l'Institution, avenue Kent. Les différents rapports présentés indiquent que l'année qui vient de se terminer a été active et des plus fructueuses. Les officiers suivants ont été élus: pour la prochaine année: présidente honoraire: Mme L.-N. Panneton; présidente active: Mme Victor Soucisse; vice-présidente: Mlle Henri Gauray; secrétaires: Mlles Beryl Quigley et Frances Carroll; trésoriers: Mme J. E. Goodman.

Mlle Catherine Dwyer, Mmes O. C. Gruner et John Howlett, ont été nommées conseillères.

Cela aussi est admis...

Le Canada demeure, quoi qu'on dise, le pays qui a fait sa très large part d'effort de guerre. Cela est vrai et cela est admis par tous les bons esprits. La maison J.-F. Reid est et reste la maison renommée pour la haute qualité des fourrures offertes au public. Cela aussi est vrai et cela aussi est admis. Les visiteurs, qu'ils nous viennent du pays voisin ou des quatre coins de la province, ont donc tout intérêt à entrer chez Reid durant leur séjour à Montréal. Pour un authentique chat sauvage, voir Reid; pour un beau sel d'Hudson, voir Reid; pour un superbe mouton de Perse — très noir, voir Reid; pour un mouton gris de toute beauté, voir Reid; pour n'importe quelle fourrure, voir Reid. Son adresse: 1-4-7-3, Amburst, le numéro connu du tout-Montréal. Conditions de vente pour vous convenir.

CH. 2152

Signalisez tout simplement
Votre garde-robe fait pitié?... Faites alors TENDRE ou NETTOYER chez Léveillé (limité). Pour une somme minime, ces nettoyeurs et teinturiers connus redonneront couleur et éclat à vos toilettes défraîchies.

Léveillé

Les Teinturiers et Nettoyeurs connus... auxquels vous pouvez confier sans risques

DRAPERIES — TAPIS — COSTUMES-TAILLEUR pour dames, complets et autres articles.

Bureau: 4568, Parthenais
Ateliers: 4371, Lafrance

14-V-46

(A suivre)

Lancement de la revue "Le Monde Français"

Un événement littéraire que souligne un banquet à l'hôtel Windsor

Le Monde Français, une revue qui a plus d'un an et demi à Paris, vient de lancer son premier numéro édité au Canada. Un grand banquet a eu lieu à cette occasion, hier soir, au Windsor. C'est une publication mensuelle qui aborde des questions diplomatiques, économiques et littéraires et s'attache à présenter à ses lecteurs tous les aspects de la vie française.

Comme l'exprime fort bien un dépliant placé à l'intérieur de la revue, Le Monde Français est né en septembre 1945 du désir exprimé par certains collaborateurs de La Revue des Deux-Mondes, de retrouver un moyen d'expression. Aussi relève-t-on dans la liste des collaborateurs les noms d'André Siegfried, de René Pinon, de Tharaud, de Paul Cambron, de François Ponce, du comte Storza, de Maurice Constantin-Weyer, de la princesse Bibesco, etc.

Une fort élégante assemblée, nous avons pu voir une liste des principaux invités, s'est réunie hier soir, au salon York de l'hôtel Windsor, pour y célébrer dignement le lancement de la branche canadienne de la revue. Le Monde Français admettra des collaborateurs canadiens. L'édition de Paris et celle de Montréal seront identiques, ce qui permettra aux Français de partout de communiquer leur pensée et aux auteurs canadiens de se faire entendre en France.

Grâce au service international de Radio-Canada, le discours de M. Pierre Tisseyre, rédacteur en chef de l'édition américaine de cette revue, à l'issue du banquet, a été radiodiffusé en France.

M. Pierre Tisseyre

"Pourquoi la publication à Montréal de notre revue? a demandé M. Pierre Tisseyre. Voici:

"Le Monde Français, ce n'est pas seulement un titre, c'est un programme et, pour le remplir, il faut être présent partout où l'on parle, où l'on pense français, il faut être présent surtout aux sources de la culture française.

"Pendant des siècles, la France fut la source unique de cette culture, mais aujourd'hui, elle n'est plus seule. La Belgique, la Suisse, par exemple, peuvent à bon droit s'enorgueillir d'une littérature originale de langue française.

"Mais ces deux pays sont géographiquement si proches de la France, il est si facile, de Paris, de maintenir un contact étroit avec l'élite intellectuelle belge et suisse, qu'il n'était nullement nécessaire pour notre revue d'envisager une édition suisse ou belge.

Le cas du Canada français est tout différent. D'abord, il y a six mille milles de distance entre Paris et Montréal, ensuite, jusqu'à une époque très récente, il existait une sorte de séparation, d'isolement d'autant plus extraordinaire que les Canadiens français sont parfois plus Français que les Français eux-mêmes et que Montréal est, en France, la plus grande ville française du monde. Quoi qu'il en soit, cet isolement existait et, malgré cela, le Canada français est en train de devenir une source puissante et profondément originale de culture française. Dans ces conditions, quand on s'appelle "Le Monde Français" on ne peut sans commettre un non sens être absent du Canada.

Ce soir enfin, ce non sens n'existe plus. En créant son édition canadienne, notre revue mérite entièrement son nom, elle devient pleinement et réellement le "Monde Français".

Comte de Hauteclouque

Le banquet était présidé par Son Excellence l'ambassadeur de France, le comte de Hauteclouque. Il a parlé surtout des avantages culturels qui résulteraient de la nouvelle entreprise, audacieuse peut-être, à laquelle il souhaite le plus entier succès.

"Les échanges économiques, dit-il, nul n'en méconnaît l'importance. Mais dans l'état d'épuisement où se trouve aujourd'hui la France, notre production n'est pas en mesure de s'offrir à vous comme nous le désirerions. Il reste les échanges supérieurs et désintéressés de la pensée, que nous ne pouvons pas ne pas nous attacher à développer entre peuples de même race.

En 1763, vos élités vous ont abandonnés. Comme la chose est produite plus d'une fois en pays français, après la défaite, il n'est resté dans le pays conquis que les pauvres gens et leurs prêtres. C'est le rôle admirable du clergé canadien qui a permis à votre race de rester française.

Vous avez été obligés de vous replier sur vous-mêmes. Pendant 100 ans, vous avez été privés de tout lien avec votre mère-patrie. Vous avez conservé pendant ces années d'isolement toutes vos qualités ancestrales. Vous avez conservé, vous, des vertus que nous n'avons plus.

Les "Dix" présentent :

Hommes et Choses du Fort Saint-Frédéric

par Pierre-Georges ROY

Histoire biographique, anecdotique et véridique de Saint-Frédéric et de Carillon au temps de la Guerre de Sept Ans.

Reproduction des registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Frédéric. On cherchera en vain dans Tanquay ces quelque 300 actes.

Un volume in-12 de 356 pp.

Au comptoir : \$1.50

Par la poste : \$1.56

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

1,000 maisons de Wartime Housing

M. Asselin, président de l'exécutif, est disposé à en faire la demande

M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif de la ville de Montréal, a pris part hier soir à une assemblée tenue à Notre-Dame-de-Grâce pour exposer à la population de ce district le projet de Housing Enterprises Limited, sur la terrasse Benny.

M. Asselin a déclaré, entre autres choses, qu'il est disposé à commander 1000 autres maisons à Wartime Housing, pour peu que cette compagnie de la Couronne soit en mesure de les construire à Montréal. Il a expliqué que les autorités municipales ont déjà fait beaucoup pour aider les vétérans. Il a parlé des maisons déjà construites, des terrains qui ont été donnés pour \$1.00 chacun, des améliorations locales qui ont été faites aux frais de la ville, etc.

Quatre conseillers municipaux ont pris part à la réunion. Ce sont MM. John Lyall, John P. Rowatt, A. D. Quintin et J.-H. Gagné.

Appel de \$177,870 rejeté avec dépens

La Cour d'appel du district de Montréal vient de rendre jugement dans une cause de \$177,870, réclamée de M. William V. Dwyer par la veuve du sénateur W. L. McDougall. Cette dame voulait qu'on lui paie, capital et intérêts, deux billets souscrits par le défendeur à l'ordre de son mari, au montant de \$50,000 chacun. Elle prétendait avoir confié à son mari des valeurs au montant de \$100,000, pour qu'il les administre. C'est avec cette somme que M. McDougall a prêté deux fois \$50,000 au défendeur, en avril 1933. L'appelante découvrit l'existence des deux billets promissoires seulement après la mort de son mari, le 18 juin 1942. La réclamation supplémentaire de \$77,870 était pour l'intérêt, à 7%, des \$100,000 prêtés.

L'avocat du défendeur présentait d'abord une inscription en droit au nom de son client Dwyer et, tout en plaçant la prescription, alléguait ne pas être au courant de ce transport d'actions par la demanderesse à son mari. La transaction du prêt était une affaire commerciale entre Dwyer et le sénateur McDougall et ce dernier, après avoir reçu des actions de la compagnie Flanagan Brewing Corporation, de New York, en considération du prêt de \$100,000, aurait déclaré à Dwyer que les deux billets avaient été détruits.

L'arrêt a été lu par le juge Sévère Létourneau, juge en chef de la province de Québec. Le banc rejette l'appel et accepte la défense de l'intimé Dwyer et confirme avec dépens le jugement de première instance qui avait maintenu l'inscription en droit et décidait que la prescription était établie du fait qu'un compte si longtemps non réclamé avait selon toute probabilité été payé. (C.B.R. 2833).

Mariage annulé par le tribunal

Le juge Philippe Demers, de la Cour supérieure, a annulé hier le mariage de Dame Constance Manichais et de Francis Allan Hibbs, célébré à Montréal le 18 décembre 1943.

Dans sa requête en annulation de son mariage, Mme Manichais a prouvé qu'elle souffrait d'une grave maladie, la privant de l'usage de la mémoire et qu'elle n'était pas en mesure de donner un consentement valide le jour de son mariage.

Un médecin a déclaré à la Cour que la mariée souffrait de psychose toxique, qui pouvait avoir pour effet de faire perdre la mémoire.

La demanderesse dit que quelque temps avant la cérémonie elle souffrait de ce mal étrange. Juste au moment où elle sortait de l'église, elle tomba sans connaissance et passa plusieurs semaines à l'hôpital.

La Cour déclare dans son jugement que la demanderesse a suffisamment prouvé qu'elle avait droit à l'annulation demandée.

Délégation d'assureurs chez le premier ministre

Québec, 14. (D.N.C.) — Une délégation d'assureurs a rencontré le premier ministre à Montréal pour lui exposer des griefs au sujet des Underwriters. D'après la délégation, les Underwriters contrôlent certains plans et s'en servent pour exercer un pouvoir qui ne leur appartient pas. Cette façon d'agir serait tout à fait opposée à la liberté du commerce.

M. Duplessis a déclaré aux journalistes qu'il y a probablement des abus dans le domaine des assurances, et il a insisté sur le fait que le fédéral ne semble pas se soucier des jugements qui ont été rendus par le Conseil privé.

Trois appels, a déclaré le premier ministre ont été plaides au Conseil privé et dans les trois cas, le Conseil privé a décidé que le domaine des assurances appartenait aux provinces. Jusqu'à date Ottawa n'a pas voulu se conformer au jugement du Conseil privé, ce qui n'est pas le meilleur exemple à donner.

M. Duplessis a laissé entendre qu'avant longtemps le fédéral sera bien forcé de se soumettre à la décision du Conseil privé et de reconnaître que le domaine des assurances appartient aux provinces.

Semaine des encycliques

L'anniversaire de la publication des encycliques *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno* qui tombe le 15 mai, sera célébré dans la région de Montréal durant cette semaine, de plusieurs manières. La Commission des écoles catholiques a invité tous les professeurs à attirer l'attention de leurs élèves sur cet événement. Quelques groupements comme l'Union corporative, tiendront des assemblées particulières, le jour même de l'anniversaire, le 15 mai. Et le dimanche, 19, le Comité des Oeuvres catholiques organise une grande manifestation en plein air au parc La Fontaine, à 8 h. de l'après-midi.

Les funérailles de M. L. - N. Lussier

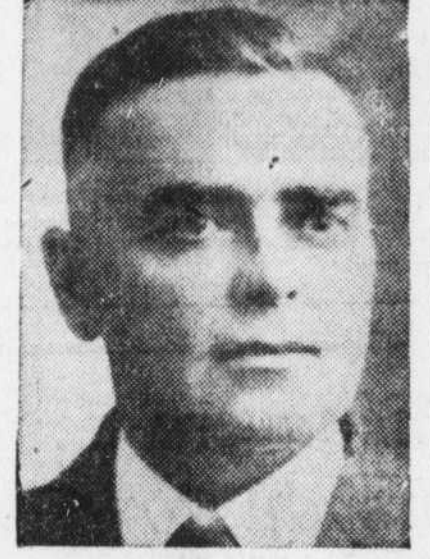
Elles ont eu lieu ces jours derniers à Farnham

Farnham, 14 (Special au Devoir) — Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de M. Louis-Napoléon Lussier, décédé à l'âge de 71 ans et un mois, après une longue maladie. Le convoi funéraire a quitté les salons mortuaires pour se rendre à l'église Saint-Romuald, où le service a été célébré. A l'église, la levée du corps a été faite par M. l'abbé Maurice Godbout, curé de la paroisse. Le service a été chanté par M. l'abbé A.-F. Guillet, assisté de M. le curé Godbout et du R. P. Desnoyers, comme diacre et sous-diacre. La chorale, sous la direction de M. A. Richard, a exécuté la messe de Yon. La quête a été faite par MM. Yvon Mailhot et Arthur Lussier.

Les porteurs étaient MM. A.-B. Compa, Henri Myette, J.-B. Emond, Joseph Peladeau, Arthur Gilmore et A. Beaulieu. Les membres de la fanfare agissaient comme porteurs d'honneur. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière paroissial.

Le deuil était conduit par son fils, M. Louis-Philippe; ses petits-fils, Lawrence, Funnelle, Pierre Hébert; ses gendres, MM. Georges Chicoine, Georges-Henri Hébert, Armand Demers; ses neveux, Orléan Beauchemin, Laurent Beauchemin, Henri-Philippe Messier, Armand Goyette, Albert Cabana, J.-Wilfrid Tétrault, Alexandre Tétrault, Willie Deslauriers, Omer et Georges Deslauriers, Adhémar Pollender; ses petits-neveux, Roland Pollender et René Dubois.

Dans le cortège, on remarquait le maire de Farnham, M. Fortin, MM. Henri Deveau, Walter Finnigan, M. Marceau, L. Martin, R. Forgue, R. Archambault, N. Guilbault, T. Deschamps, M. Choquette, G. Laroche, A. Belisle, A. Hébert, M. Morissette, P. Hébert, J.-P. Bégin, le capitaine H. Davies, G. Main, S. Wilson, et un grand nombre d'autres.



M. Lussier laisse dans le deuil outre sa femme, née Tétrault (Céline), un fils, Louis-Philippe; cinq filles, Mmes Georges Chicoine (Annette), Edward Funnelle (Irène), Joseph Potvin (Clorinthe), Georges-Henri Hébert (Simone) et Armand Demers (Adrienne); un frère, M. Rosario Lussier, de Providence, R.I.; ses sœurs, Mme Alphonse Beauchemin, de Roxton Pond; Mmes Herbert Willard et Alfred Ferland, de Providence, R.I.; un beau-frère, M. Adélard Messier, de Cowansville; ses gendres, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Le Devoir offre sa sympathie.

Médailles décernées à des chauffeurs

L'Association sécuritaire des services publics de Québec a décerné, hier soir, des médailles aux chauffeurs de l'Hydro-Québec qui ont conduit sans accident durant l'année 1945. En tête de la liste apparaît le nom de William J. Coull, un vétéran du Service du gaz de l'Hydro-Québec, qui vient de prendre sa retraite et qui a conduit une voiture pendant dix années sans accident, méritant ainsi le médaillon d'or. Huit autres employés de l'Hydro ont reçu des récompenses pour avoir conduit sans accident pendant des périodes de cinq à huit ans, et 79 se sont qualifiés pour des périodes de un à cinq ans.

Cecil M. Parkes, assistant du président, a présidé le dîner, à l'hôtel Windsor, et les invités à la table d'honneur comprenaient les commissaires George C. MacDonald, vice-président de la Commission; J.W. MacCammon, gérant général et Louis O'Sullivan, gérant général adjoint. Les quatre dignitaires ont félicité les chauffeurs militants et leur ont recommandé de continuer à protéger par leur prudence au volant et la vie humaine et la propriété.

La liste complète des médaillés suit: William J. Coull, dix ans; Harold H. Remine, huit ans; Cornelius W. Tulley, six ans; Donald Bain, Antonio Corbelli, Henri Desbiers, Herménégilde Desforges, C. Grange Kingsmill et Ronald Trotter, cinq ans; Patrick Sweeney, Stanislas Fortin, Walter Howard, Charles Ledue, Arthur Templeman, L. Hébert, Roy Walker, Marcelin Bouchard et A.-B. Lalonde, quatre ans.

William Blair, Gérard Laframboise, Timothy Thompson, H. Morgan, Charles Pigot, H. Trudel, Charles Lacombe, Maurice Gagnon, William J. Read et James Wheatley, trois ans; Thomas Waburton, Donat Bourbonnais, Philip Burgess, Edward Fowler, Alfred Hooper, Albert Rabau, Gordon Baird, Frank Chartrand, Arthur Cook, Viator Morin, E. Elliott, J. McKenna, E. Williams, Armand Bérubé, Charles Boucher, Roméo DeVaureuil, Alcide Longpré, Elliott Bloxham, Bernard Grindrod et Maxwell Sauer, deux ans.

Wassil Babuk, Oswald Bertrand, Peter Karassi, François l'Abbé, John Magario, Dorius Gervais, Amédée Guimont, Harold Head, James Ironside, Hormidas Labelle, Lucien Lacombe, Roland Ménard, Edward Myles, Cornelius Ryan, Israël Theimens, Fernand Trudeau, Arthur Arbie, Henri Briault, Jacques Gagnon, Herbert Goulet, Maurice Langlois, Amédée Leblanc, Wilfrid Ménard, Michael McKeefrey, Emile Pélip, Ernest Plante, Osmald Verville, Frank Meikle, L. Boubie, L. Lefebvre, A.-J. Lalonde, Victorien Lanouette, Placide Filiatrault, Cooper Antliff et Harry Osler, un an.

Chez les maîtres-imprimeurs

L'Association des Maîtres-Imprimeurs recevra, mercredi soir, le 15 mai, à six heures trente, au Club Canadien, le R.P. Emile Bouvier, S.J., directeur des cours de relations industrielles à l'Université de Montréal.



R.P. BOUVIER, S.J.

M. Oscar Roy, président de l'Association, présentera le conférencier et M. Jules Trudeau, directeur de l'Association patronale et président de la Chambre de Commerce des Jeunes, le remerciera.

Deuil pour M. l'abbé Alex. Carter

M. Thomas-Joseph Carter, père du vice-chancelier du diocèse de Montréal, est décédé dimanche matin, en son domicile, 5727, côte St-Anne, à l'âge de 74 ans.

Il laisse, outre sa femme, née Kerr (Mary-Agnes), quatre fils: Cyril, Thomas, M. l'abbé Alex Carter, vice-chancelier à l'archevêché, et M. l'abbé Emmett Carter, principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier, section anglaise, la Rev. Soeur Mary-Lenore, des Soeurs de la Providence de Kingston, la Rev. Mère Mae Carter, des Religieuses du Sacré-Coeur, et Mme W. Duggan.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, en l'église St-Augustin-de-Cantorbéry, et l'inhumation au cimetière Notre-Dame des Neiges. C'est l'abbé Alex Carter qui chantera le service.

Le Devoir prie MM. les abbés Carter, ainsi que les autres membres de la famille en deuil, d'accepter l'expression de ses condoléances.

Prohibition maintenue à Port-Alfred

Chicoutimi, 14 (D.N.C.) — La prohibition va être maintenue à Port-Alfred. Au referendum tenu hier 92 propriétaires ont voté pour le maintien de la prohibition et 61 pour le règlement autorisant la vente des liqueurs alcooliques.

S'agit-il d'un camion volé?

Les occupants d'un camion l'ont échappé belle hier avant-midi, lorsque le conducteur, allant en sens inverse rue St-Jacques, a apparemment perdu le contrôle de son volant. Le véhicule neuf, qui n'avait enregistré à date qu'un millage de 365 milles, est allé s'écraser sur un mur de briques.

Ceux qui se trouvaient à l'intérieur du camion se sont échappés en prenant la fuite. On ne sait encore combien il y en avait, et l'on ne connaît pas encore le propriétaire de ce nouveau véhicule. Tout porte à croire qu'il s'agit là d'un camion volé et que les voleurs n'ont pas perdu de temps à s'enfuir.

Des haut-parleurs pour les conseillers

La salle des délibérations du conseil municipal sera pourvue d'un nouveau système de haut-parleurs d'ici la prochaine séance des conseillers. Le comité exécutif a pris cette décision après avoir constaté qu'il serait plus économique d'installer un système entièrement neuf que d'améliorer le système actuel.

Le gouverneur général au "Canadian Club"

Lors de son déjeuner du 21 mai prochain, à 12 h. 45 p.m., en l'hôtel Windsor, le Canadian Club aura comme invité d'honneur le vicomte Alexander de Tunis, gouverneur général du Canada.

Au collège Sainte-Marie

C'est demain, mercredi, qu'aura lieu la grande réunion annuelle des Anciens. Dès 5h., occupation des salles de récréation. Banquet à 6h., élection des officiers, puis programme des plus intéressants à la salle du Gesù.

La femme chez elle

En collaboration, sous la direction de M. Jules Gallet.

Petite encyclopédie des travaux domestiques.

La Maison — Le Vêtement — La Cuisine — Les Maladies — Recettes domestiques — Animaux domestiques — Jardin chez soi — L'Education des enfants — Le Foyer.

Volume de 413 pages.

Au comptoir : \$2.00

Par la poste : \$2.10

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

L'affaire du taxi remise à demain

La cause de M. Honoré Soudeyrs, propriétaire de taxi, contre la ville de Montréal, a été ajournée à demain après-midi. On sait que M. Soudeyrs demande l'émission d'une injonction interlocutoire contre la ville de Montréal, pour l'empêcher de mettre à exécution le nouveau règlement du taxi. C'est le juge Théodule Rhéaume qui est saisi de la cause.

TARIF des annonces classifiées

du "DEVOIR"

Téléphone : BElat 3981

1 cent le mot. 25c minimum comptant

Annonce facturée 15c le mot. 40c minimum

NAISSANCES. SERVICES MÉDICALS. ANNIVERSAIRES. GRANDS MARIAGES. REMERCIEMENTS. POUR SYMPATHIES ET AUTRES. 20c par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES. PROCHAINS MARIAGES. \$1.00 par insertion

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payez plus haut oris. F. André Aréas. 57 ouest rue St-Jacques. Pl. 9107

CHAMBRE A LOUER

Chambre pour monsieur à 293 St-Hubert, CH. 8743.

CONVERSATION ANGLAISE

Conversation anglaise. Cours d'étude et cours particuliers. Méthode pratique et rapide. Institutrice possédant diplôme pédagogique bilingue d'Ontario. M.A. 1888

INSTITUTRICE DEMANDEE

Institutrice résidente avec devoirs de gouvernante pour cinq enfants de quatre à onze ans. Très bon langage écrit. Enseignement musical souhaitable. Adresser renseignements complets sur qualifications, références et salaire demandé à M. C. D. B. P. 681, Québec. 16-3-46

Logement demandé

Jeune couple désire 4 ou 5 pièces, paroisse Ste-Cécile de préférence. Vétérans 6 ans de service. 7108 St-Denis, CR. 0940. 16-4-46

"S" ion "S" avoir

traduction - sténographie - copie dictée par téléphone - miméographie DICTELECTRON ENRG. FA. 3659-3650

adressez tout genre d'après liste campagne publicitaire par la poste. 23-5-46

PROPRIETE A VENDRE

Propriété de campagne près de Montréal, style ancien, 2 foyers, grand terrain, voisin de l'église et de l'école. \$6,000. FT. 9178

Propriété à vendre

Attention, beau cottage, 10 chambres bien situé, libre, grand jardin, près Chemin Ste-Catherine, 6796 av. Daum, HA. 2336, soir, JR. 6844 ou CA. 5013. 16-5-46

Plus de communications interurbaines qu'en temps de guerre!

Il y a deux ans, nous desservions 975,000 téléphones.

On compte maintenant 120,000 téléphones de plus, et, comme résultat, l'usage de l'interurbain a continué de s'accroître, même si la guerre est finie. Actuellement, le volume des appels est d'environ 100% plus élevé qu'à la déclaration des hostilités.

Aussi, ce nous est une aide précieuse quand vous observez l'ordre indiqué ci-dessous en demandant vos communications interurbaines.

Nous posons de nouveaux tableaux, mais il faudra encore du temps avant qu'ils soient mis en service. Dans l'inter valle, nous sollicitons votre concours et vous prions de faire la part des choses, surtout s'il arrive que votre communication soit retardée.

QUAND VOUS DEMANDEZ une communication interurbaine...

D'ABORD, donnez à la téléphoniste le nom de la ville éloignée.

PUIS, le numéro de téléphone de votre correspondant...

ENFIN votre propre numéro, quand la téléphoniste le demande.

Si vous ignorez le numéro de la personne que vous appelez, priez de le noter pour vous en servir plus tard, quand vous entendez la téléphoniste le répéter.

Le gérant, C. M. Grant

Avec les Prêtres des Missions-Etrangères

Lettre de M. Joseph Dupuis à ses parents et bienfaiteurs

Il y a à peine un mois, les journaux signalèrent mon arrivée au Canada en compagnie de M. l'abbé Louis Thibault, P.M.E. Voici décries brièvement mes activités missionnaires durant les quatre années qu'a duré la guerre des Philippines.

Avant d'être fait prisonnier dès le début des hostilités, ce n'est que sous condition qu'on me remit en liberté. Cette liberté, cependant, me força à vivre les années de la guerre dans les forêts de la paroisse de Baganga, sur la côte est de l'île de Mindanao, aux Iles Philippines.

Avant de quitter ma paroisse, j'eus le bonheur de baptiser trois soldats japonais et d'en confesser un quatrième, tous sur le point d'être massacrés par les Philippines qui ne pouvaient résister à la tentation de tuer les quelques Japonais laissés à Baganga après la première occupation japonaise. L'arrivée cependant trop tard pour ouvrir les portes du ciel à un cinquième malheureux déjà mort au fond de sa fosse.

Après un tel acte de vengeance, il me fallut évidemment avec mes paroissiens quitter le bord de la mer pour m'établir au pied des montagnes où des terres neuves furent bientôt défrichées et produisirent en quelques mois leur première récolte de riz, de blé d'Inde et de patates sucrées. De fait, en 1944, les Japonais revinrent dans la région dans le but de venger leurs cinq morts. Nous fûmes obligés de fuir à plus de vingt-cinq milles dans les montagnes pour éviter les espions et les éclaireurs.

Pendant toute la durée de l'occupation, j'ai continué à exercer le saint ministère. Heureusement, j'avais réussi à sauver du pillage une quarantaine de bouteilles de vin et un sac de farine. Avec deux de mes confrères, MM. les abbés Robert Lemay, de Montréal et Octave Rhéaume, de Berlin, N.H., nous avons pu célébrer tous les trois quotidiennement la sainte messe.

Moyennant une marche de plusieurs milles dans les montagnes, j'ai eu la consolation d'attendre à peu près tous mes paroissiens; je n'ai donc cessé de visiter mes chrétiens et de préparer de place en place les enfants à leur première communion. Je suis même parvenu jusqu'à une tribu païenne où s'opèrent plusieurs conversions. Une mission y a été établie qui, j'espère, deviendra un jour florissante.

Cependant, les privations et les difficultés n'ont pas manqué. Mon logement se réduisait à un simple plancher sous une toiture de feuilles et ma nourriture à du riz bouilli et assaisonné d'un peu de sel. Parfois mes compagnons et moi avions la bonne fortune de tuer un sanglier, ce qui, il va sans dire, nous procurait un vrai régal. J'ai mangé tout ce qui peut se manger: singe, tortue, limaces de toutes sortes... La séve des palmiers fournissait le vinaigre et l'eau de mer, après ébullition, nous laissait son sel. Le thé, le cacao et le sucre étaient réservés pour les jours de fête.

L'armée de résistance philippine était bien organisée et la radio nous

fournissait des nouvelles de temps en temps.

Lorsqu'un sous-marin s'approchait de la côte pour apporter des munitions, j'en profitais pour remettre aux membres de l'équipage une lettre qui s'en allait vers la terre d'Amérique. C'est ainsi qu'à 7,000 milles du Canada, cerné par une armée d'occupation ennemie, j'ai pu quand même faire parvenir cinq lettres aux miens. J'aurais bien aimé écrire à chacun d'entre vous, mais impossible. J'aurais surtout voulu vous assurer que j'étais bien portant malgré les privations et les souffrances, car je vous savais inquiets sur mon sort.

Maintenant la paix est revenue dans ma paroisse. Un renouveau catholique perce à travers les dernières fumées de massacres et de destructions. Rendons ensemble grâce à Dieu qui visiblement a protégé son missionnaire. Me voici en effet parmi vous, affaibli et un peu jauni par le soleil et les attaques de malaria. Quelle n'est pas ma joie de revoir mes chers parents et mes bons amis!

Tout en me reposant, je songe à mes 5,000 chrétiens et à mes 2,000 païens de ma paroisse de Baganga. Mon église a perdu son clocher, mon presbytère est presque totalement détruit, mon école où ensei-

Extrait d'une lettre de M. Florian Roch, p. m. é.

Aujourd'hui, l'occasion se présente de vous écrire quelques mots, je ne voudrais pas laisser passer cette chance de vous donner de mes nouvelles qui sont très bonnes.

Le beau climat qui règne ici me fait du lien après avoir eu si froid. Actuellement, la saison, froide est presque terminée; les plus grandes chaleurs viendront en avril, mai et juin. C'est à peu près le même climat qu'à Cuba, sauf que les nuits semblent plus fraîches. Chose certaine, c'est que je ne m'ennuie pas du froid... et des mauvais temps d'automne et du printemps.

Ici, à Caraga, c'est un endroit idéal pour la santé, placés comme nous le sommes sur un endroit très élevé qui domine la mer. Nous avons ainsi la chance de jouir tous les jours d'un bon vent tout en demeurant, grâce à la manière dont le presbytère est construit, à l'abri des ardeurs du soleil.

Une chose cependant est bien ennuyeuse, c'est qu'ici, presque à l'équateur, le soleil disparaît dans l'espace de dix minutes tous les soirs à six heures précises; on s'y accoutume difficilement. Pour le moment, nous sommes réduits à nous éclairer avec des chandelles ou des torches imbibées d'huile de coco; voilà qui nous donne l'envie de nous coucher de bien bonne heure. Par contre, tout le monde est sur pied très tôt le matin, à 7 heures nos messes sont dites et nous sommes prêts à déjeuner.

Si le bon Dieu le veut, nous finirons par avoir de bons fanaux à l'huile, et même peut-être un petit moteur pour faire notre électricité domestique. Sans moteur, pas question de radio évidemment. Nous n'avons pas de journaux non plus, car le petit bateau qui dessert Caraga n'y vient qu'une fois le mois. On s'accoutume à tout ceci.

Quant à la nourriture, le nécessaire ne nous manque pas. En plus de nos provisions en conserves, nous avons du lait de chèvre et des fruits. La semaine passée, nous avons tué un porc et — disons-le à la canadienne — nous l'avons «canné», lundi dernier nous procédâmes avec un gros poisson de 90 livres. Quelle excellente idée que mon curé se soit apporté une «canneuse» et des boîtes de conserve! Ainsi, tous les ans, on pourra tenir la famine à distance.

Au chapitre du menu, il ne faut pas omettre de souligner notre population peuplée de ses quarante peuples, dont cinq peuples couvés. Soit toute, c'est une vraie ferme mais dépourvue de bons instruments aratoires. On a de la main-d'œuvre en abondance, il faut donc s'habituer à diriger les travaux de la culture.

Notre paroisse centrale est ici à Caraga. Pour le moment, l'église et

gnet des religieuses indigènes n'a sauvé que sa charpente et il ne lui reste absolument rien de tout ce mobilier qui accompagnait 500 élèves. Les Japonais ont emporté tout ce qui pouvait être commodément, sans même oublier les portes. J'ai pu sauver un peu de linge, tandis que mon vicaire, M. Lemay, a dû quitter la ville sous un bombardement en octobre 1945, laissant tout derrière lui. C'est donc dire que je suis pauvre comme Job! M. Rhéaume, desservant actuel de Baganga, n'a tout juste que le nécessaire pour exercer son ministère.

Il va sans dire que ma paroisse devra être complètement réorganisée. Il faudra réparer l'église, reconstruire le presbytère et l'école, remplacer ce que les Japonais ont volé ou détruit.

Mes catéchistes ne reçoivent plus de salaire, mes ouvriers n'attendent que les matériaux pour se mettre à la tâche, mes fidèles désirent revoir leur église digne de son Hôte céleste et mes enfants veulent continuer leurs études... Enfin, le curé de toutes ces bonnes gens désire être vêtu convenablement; il veut aussi rapporter à ses confrères remèdes, vêtements et même... souliers!

Je compte sur vous, chers parents et amis, pour m'aider à recommencer l'œuvre. Il ne faut donc pas être surpris si je vous tends la main et vous demande une petite aumône. En retour, je vous promets une pensée spéciale dans mes prières et principalement au saint Autel.

Joseph DUPUIS, P.M.E.,
curé de Baganga,
Iles Philippines.

le presbytère sont en convenable état. Tout autour de l'église centrale se dispersent vingt-cinq autres petites paroisses ou dessertes que nous visitons quelques fois chaque année. Il y en a de très éloignées, et il n'est pas question de routes; aussi parfois nous faut-il parcourir vingt milles sur de petits sentiers qui sillonnent la montagne.

Dans ces pérégrinations, le cheval reste le moyen de communication le plus pratique; toutefois durant la saison des pluies il faut se servir de gros boeufs qui s'avancent facilement dans la boue jusqu'au poitrail... à condition de n'être pas pressés. Nous avons présentement une bonne jument qui apporte chaque année son poulain, mais il me faudrait un autre cheval plus gros, pour mon usage personnel...

Somme toute, nous menons une vie bien missionnaire, très intéressante. En octobre, nous aurons un autre confrère avec nous. Nous sommes à deux jours de marche de nos confrères voisins. Avoir un beau petit moteur pour chaloupe, nous pourrions voyager très facilement par voie d'eau.

Aujourd'hui, je ne vous parlerai pas des gens du pays: ce sera pour plus tard... Mais disons en passant qu'ils sont plus travaillants que les Cubains et admirables dans la souffrance.

Et, il y a de quoi souffrir et travailler, puisque la guerre a presque tout détruit à Caraga. Il n'y reste plus que trois maisons, l'église et le presbytère. Avant l'arrivée des Japonais, les Philippines ont tout incendié pour empêcher les envahisseurs de s'y établir. Actuellement tous nos gens demeurent dans de petites cabanes de bambou construites dans les montagnes. Dès que la plantation de riz sera terminée, ils vont descendre peu à peu pour reconstruire leur maison au village.

Pour le moment, mon travail s'éparpille sur une foule de petites occupations: il faut remettre un peu d'ordre autour de nous, étudier la langue qui s'avère plus difficile que l'espagnol et surtout soigner les malades, car le plus proche médecin est à Davao, à deux cent cinquante milles d'ici... Et il y a de quoi: les gens, surtout les petits enfants, que la guerre a privés de tout, sont anémiques et victimes pour beaucoup de ces fameuses plaies tropicales. Tout ceci est bien intéressant, et comme il y a du bien à faire!

Je termine avec le ferme propos de vous revenir le plus tôt possible.

Florian ROCH, p. m. é.

Notre français sur le vif

"Votre choix préféré" — L'emploi du neutre — Action "dépréciée" ou "appréciée" — Pourquoi, comprenant tous les mots, cet auditeur ne peut-il parfois comprendre les phrases qu'ils composent? — Le fonctionnement du langage — La part du locuteur et celle de l'auditeur — "Grâce à..." — Qu'en pensez-vous, cher auditeur?

Voici l'essentiel de l'une des récentes causeries de M. Jean-Marie Laurence à Radio-Canada. Ces causeries (Notre français sur le vif) passent, comme l'on sait, tous les dimanches à une heure et quart.

Laurence. — Un auditeur nous prie de dénoncer l'expression *Notre choix préféré*.

Ingenieur. — Ah! oui, j'ai lu ça. Il s'agit d'un calendrier où s'étaient de superbes manteaux surmontés du fameux texte: *Notre choix préféré*. Comment trouvez-vous ça?

Evidemment, c'est un fâcheux pléonasme. Le choix impliquant une préférence, il est aussi ridicule de dire *Notre choix préféré* que de dire *Notre préférence préférée*. Dans *Notre choix préféré* le pléonasme est camouflé, mais il est là quand même. Il faudrait dire: *Notre manteau préféré* ou *Notre magasin préféré* ou *Le manteau de vos rêves* ou quelque autre formule intelligible. Il s'agit de penser en français et de dire simplement ce qu'on pense.

Pour plusieurs, ce ne semble pas facile. Tenez, à propos d'annonces, voici un problème qui m'embarrasse.

— Voyons ça.
— Supposons une annonce des magasins Caboussat et Fils ou des établissements Bonvouloir Frères dans laquelle on ne mentionne pas les mots *magasins* ou *établissements*. N'est-il pas un peu bizarre d'écrire *ouvert à 9h.* (au pluriel) au-dessus du nom de la maison? Vous lisez, par exemple, *Caboussat et Fils* ou *Bonvouloir et Fils*. Gros caractères, puis au-dessus, en note: *Ouverts à 9h.* Trouvez-vous ça bien... orthodoxe?

— J'avoue que ça me trouble un peu. Car si on n'a pas tout de suite l'inspiration qu'il faut sous-entendre les *magasins* ou les *établissements*, on se demande comment, par quel procédé, par quel chirurgien Caboussat et Fils, doivent être ouverts à 9h. Et s'il s'agit des usines Fabrique tout et Fils, faudrait-il mettre: *Fabrique tout et Fils ouverts à 9h.*

— Grands dieux!
— Non, non, pas de ça, comme dirait Cola surnommé Bonheur-Parfait. Je préférerais le neutre *ouvert à 9h.* Mais le mieux serait encore: *Ouverture à 9h.*

— Ah! bon, voilà qui me satisfait. C'est curieux comme beaucoup de gens chez nous n'ont aucune notion du neutre en français. Ils se croient tenus d'écrire sur une porte *Tenir fermée*, ou *vendue* sur une lettre. Il me semble pourtant que dans tous ces cas-là le neutre est bien plus naturel. Il suffit d'écrire *Tenir fermé*, *perdu*, *personnel*.

— Evidemment. Le mieux est souvent l'ennemi du bien.
— Pour revenir aux affaires, un auditeur de Montréal nous écrit: "Dans le langage de la finance, on entend souvent l'expression suivante: *Cette action est dépréciée* pour signifier que l'action perd de la valeur. Auriez-vous l'obligeance de me dire si cette expression est juste? Et quel terme proposeriez-vous pour parler d'une action qui prendrait de la valeur?"

— *Déprécier* se dit fort bien en français pour diminuer de valeur, *perdre de la valeur*: une action est dépréciée quand elle a perdu de la valeur. D'autre part, *apprécier* est correct aussi pour signifier prendre de la valeur. Une action appréciée est une action en hausse. Bien entendu, il faut toujours tenir compte du contexte ou des circonstances. Il semble bien préférable, pour éviter toute équivoque, de dire qu'une action baisse ou monte, qu'elle est en baisse ou en hausse, qu'elle a baissé ou qu'elle a monté. L'expression la plus simple est toujours la meilleure. Mais, rappelons-le, on peut dire que les mots n'ont pas de valeur absolue; c'est le contexte qui en détermine le sens.

Je me demande si vous ne répondez pas par la même occasion à un auditeur de langue anglaise qui nous écrit ceci: "J'étudie le français depuis longtemps et je crois posséder assez bien le vocabulaire usuel de cette langue. Quand j'écoute un discours français, à la radio par exemple, je saisis à peu près tous les mots, mais le sens de beaucoup de phrases m'échappe. Ce fait m'intrigue. Pourriez-vous l'expliquer?"

— Oh! Oh! c'est tout le fonctionnement du langage que cet auditeur nous demande de décrire. Il y faudrait bien des entretiens de quinze minutes, et ce ne serait pas toujours facile à suivre. Essayons quand même d'en donner une idée. Quand je parle, voici à peu près ce qui se passe. Chaque fois que je commence une phrase, c'est sous la poussée d'une idée qui veut s'exprimer. J'ai donc dans l'esprit, au moins confusément, l'image de la chose ou de l'action que je veux exprimer. C'est le premier temps.

— C'est clair. Autant que possible, on parle pour dire quelque chose.

— Autant que possible, même si on n'y réussit pas toujours. Deuxième temps. Le plan général, le squelette de ma phrase, les cadres de ma phrase se construisent dans ma pensée, soit d'un seul coup, soit par parties, grâce aux automatismes acquis par la pratique de la langue que je parle. Ex.: si je veux dire que ce sera un soulagement de mener à bien cette explication, j'éprouve d'abord une sorte d'image affective, par anticipation, du sentiment de soulagement que nous éprouvons après notre dissertation, puis un plan général ou partiel de phrase se s'élabore. Quand nous... nous...

— Je comprends. Votre phrase se composera d'une proposition de temps et d'une principale.

— C'est ça. Bien entendu, je construisais ces propositions même si je ne savais pas que ce sont des propositions, je les construis d'instinct, comme l'enfant, sans les analyser. J'aurai donc une phrase de deux membres dont le premier, commençant par *quand* m'impose la forme du second.

— Je vous suis.
— Troisième temps. Je complète les membres de ma phrase ou, si vous voulez, je remplis les cadres

vous faites déjà une idée, par la forme de mon début de phrase, de ce que je vais dire ensuite, et c'est ce qui vous permet de comprendre. Supposé que je commence une phrase comme ceci: "De même que la pensée du locuteur précède sa parole..." Continuez.

— "De même la pensée de l'auditeur précède les paroles du locuteur."

— Vous voyez bien que votre pensée précède ma parole. Supposé maintenant que je dise: "L'autre jour, en faisant..." Qu'est-ce que vous attendez?

— J'attends un complément à *faisant* puis une principale.

— Eh bien, vous vous trompez; je voulais dire: "L'autre jour, en faisant une promenade pendant que..."

— Non, non, ce *pendant* que ne me déroute pas; il annonce une proposition supplémentaire que je vais venir sitôt que vous prononcerez *pendant* que et j'attends quand même la principale qui devra venir également, si vous faites une phrase française.

— C'est juste. Bref, en m'entendant commencer ma phrase, votre esprit se tend vers la suite de cette phrase et, tout en suivant ma parole, vous modifiez au besoin vos prévisions à mesure que ma phrase se déroule. Mais vous ne pouvez prévoir (et parler) comprendre) qu'à raison de votre connaissance de votre expérience des formes usuelles de la phrase française. C'est cette connaissance des formes de phrases qui manque à notre auditeur anglais, s'il n'a appris que des mots français isolés de tout contexte. Il lui faudrait apprendre des formes de phrases pour acquiescer la prévision nécessaire à la compréhension, et parce que, répétitions, les mots ne se comprennent bien que dans un contexte.

— Il se peut aussi que son oreille ne soit pas encore adaptée aux sons du français.

— C'est bien possible. En ce cas, la compréhension du français lui est doublement difficile. Si son oreille hésite à reconnaître les mots qu'il a appris par la lecture, cette

hésitation l'empêche de suivre et encore plus de devancer le locuteur, pour comprendre. Mais je crains que les auditeurs ne nous devançant aussi en fermant leur appareil. Vite une autre question pour les rattraper.

— J'en ai une toute prête. Un auditeur dont l'écriture tenue mais soignée dénote une tendance au scrupule, nous adresse ces lignes: "A propos de *grâce* à réserve à l'annonce d'un événement heureux, ne croyez-vous pas qu'il y aurait une nuance à apporter, si l'on considère, par exemple, cette phrase de Victor Hugo: 'Il reste bien peu de chose aujourd'hui, grâce à cette catastrophe, grâce surtout aux diverses restaurations successives...' Il reste bien peu de chose de cette première demeure des rois de France." P.S.: Vous pourriez d'ailleurs lire quelques lignes de M. Brunot, dans *La Pensée et la Langue*, 3e édition, p. 811.

— Notre auditeur oublie de dire que M. Brunot, après avoir cité la phrase de Hugo, ajoute: "*Grâce* à est peut-être une ironie." Relisons, "*Grâce* à cette catastrophe, grâce surtout aux diverses restaurations successives, il reste bien peu de chose de cette première demeure des rois de France." Evidemment, ce *grâce* à est ironique.

— C'est clair. D'ailleurs nous n'avons pas dit que *grâce* à doit annoncer un événement heureux, car il peut annoncer un fait indifférent; nous avons conseillé d'éviter *grâce* à dans une phrase où domine une idée péjorative, une idée désagréable. Ainsi, il nous semble pour le moins malhabile d'écrire: "*Grâce* à une appendicite aiguë, il est mort dans d'horribles souffrances." Qu'en pensez-vous, cher auditeur?

— L'Office National du Film a révisé récemment plusieurs documentaires sur certaines industries du Canada: l'industrie forestière avec "Forêt de l'Avenir", l'industrie hydroélectrique le long du Saint-Maurice avec "La Vallée des Dynamos", celle des pêcheries avec "La Vie Mystérieuse du Saumon" et "Au Service des Gourmets".



A

u cours des années

IL y a soixante-quinze ans, en 1871,

fut fondée par feu A.P. Willis la

société qui porte aujourd'hui

son nom.

Après des débuts modestes, prudemment

et sans hésiter, il élargit les fron-

tières de son entreprise, et bientôt

les pianos Willis étaient connus et

vendus par tout le Dominion.

Le nom Willis est un symbole de

satisfaction et jouit d'une grande

renommée d'un bout à l'autre du pays.

WILLIS & CO. LIMITED

HALIFAX Plateau 9526 QUEBEC
1220, RUE SAINTE-CATHERINE OUEST
MONTREAL



Pâques fleuries, même pour cette vache, qui vient de "tourner" pour les studios de cinéma. Cette magnifique bête guernesaise venait de remporter le grand prix dans une exposition bovine.

Irrégularité des cours canadiens et américains

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 86,648 actions industrielles et de 144,051 actions minières en comparaison de 88,661 et de 79,989 vendues.

Actions	Haut	Bas	Vente	Valeurs	Haut	Bas	Vente
1068 Abitibi	18 1/2	17 1/2	18	375 Hamilton Bridge	10 1/2	10 1/4	10 1/2
25 Amal Globe	23 1/2	23 1/2	23 1/2	1520 Imp. Oil	15	14 1/4	14 1/4
100 Alcan S&P	22 1/2	22 1/2	22 1/2	15 Int. Bronze	23	22 1/2	22 1/2
190 Alum. Co. pfd.	105	105 1/4	105 1/4	25 Int. Nickel	44 1/4	44 1/4	44 1/4
5 Amal. Electric	19	19	19	1415 Int. Paper	57 1/4	56 3/4	57 1/4
421 Argus	32 1/2	32 1/2	32 1/2	680 Int. Pulp	19 1/4	19 1/4	19 1/4
240 Bathurst A	23 1/2	23 1/2	23 1/2	300 Int. Utilities (nv.)	18 1/4	18 1/4	18 1/4
163 Bell Telephone	207	207	207	261 Massey-Harris	19 1/4	19 1/4	19 1/4
24 B.C. Power A	35	35	35	2925 McColl-Font	25 1/2	25 1/2	25 1/2
10 Bldg. Products	32 1/2	32 1/2	32 1/2	250 Mitchell, Rott	37 1/2	37 1/2	37 1/2
30 C.N. Power	11 1/4	11 1/4	11 1/4	175 Minors Bros.	24 1/4	24 1/4	24 1/4
175 Can. Steamship	19 1/4	19 1/4	19 1/4	120 Mont. Power	24 1/4	24 1/4	24 1/4
115 C. Steamship pfd.	5 1/4	5 1/4	5 1/4	370 Nat. Steel Car	29	28 3/4	29
1999 C. Breweries	25 1/4	25 1/4	25 1/4	10 Ott. El. Ry	77	77 1/2	77 1/2
135 Can. Pac.	18 1/4	18 1/4	18 1/4	140 Powell River	17 1/4	17 1/4	17 1/4
25 Can. Car pfd.	66	66	66	320 Power Corp.	69 1/2	69 1/2	69 1/2
106 Can. Collieries	17 1/4	17 1/4	17 1/4	109 Prov. Transport	16 1/4	16 1/4	16 1/4
25 Can. Converters A	21 1/4	21 1/4	21 1/4	1340 Prot. Trans. (nv.)	150	150	150
3740 C. Ind. Alcohol	21 1/4	21 1/4	21 1/4	33 Quebec Power	21 1/4	21 1/4	21 1/4
2340 C. Ind. Alk. B	17 1/4	17 1/4	17 1/4	175 St. Law. Corp. pfd.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
215 Can. Loco	42	42	42	5 St. L. Flour Rls	25 1/4	25 1/4	25 1/4
895 Can. Pac. Ry	20 1/4	20 1/4	20 1/4	930 Shawinigan	25 1/4	25 1/4	25 1/4
15 Cockshutt	9 1/4	9 1/4	9 1/4	145 Sher. Williams	30	30	30
940 Con. Smelting	97	96 1/2	96 1/2	160 Southam	22	22	22
250 Cons. Glass	49 1/2	49 1/2	49 1/2	55 S.C. Power	15 1/4	15 1/4	15 1/4
75 Crown Cork	30	30	30	1475 Sweeney Steel	92 1/2	92 1/2	92 1/2
405 Dom. Glass	49 1/2	49 1/2	49 1/2	240 Wabaco	92 1/2	92 1/2	92 1/2
30 Dom. Pfd.	25 1/4	25 1/4	25 1/4	33 Weston	32 1/2	32 1/2	32 1/2
775 Dom. Textile	12 1/4	12 1/4	12 1/4	116000 Wm. Electric pfd.	101 1/2	101 1/2	101 1/2
250 Dryden	19 1/4	19 1/4	19 1/4				
115 East Koot (cia)	200	190	19				
223 Electroflux	19	19	19				
5 English Elect. B	9 1/4	9 1/4	9 1/4				
680 Massey Play. (nv.)	18 1/4	18 1/4	18 1/4				
200 Galtmair	11 1/4	11 1/4	11 1/4				
10 Galtmair pfd.	110 1/4	110 1/4	110 1/4				
150 Gen. Steel Wares	18 1/4	18 1/4	18 1/4				
100 Gypsum	16 1/4	16 1/4	16 1/4				

LE CURB DE MONTREAL

Cotes à la fermeture des cours le 13 mai

Actions	Haut	Bas	Vente	Valeurs	Haut	Bas	Vente
10 Belgium Globe	20 1/2	20 1/2	20 1/2	911 Queb. P. & P. pfd.	43	43	43
50 Belg. Globe 5% pfd.	7 1/2	7 1/2	7 1/2	35 Reliance pfd.	11 1/4	11 1/4	11 1/4
120 Bathurst B	23 1/2	23 1/2	23 1/2	35 Reliance Dist.	21 1/2	21 1/2	21 1/2
10 Brew. & Dist.	11 1/4	11 1/4	11 1/4	8 Windsor Hotel	12	12	12
425 Buttery	26 1/4	26 1/4	26 1/4	46200 Arno	30	25	30
301 C. & D. Sugar	11 1/4	11 1/4	11 1/4	3000 Beaulieu	23 1/2	23 1/2	23 1/2
30 Canada Malt	61 1/4	61 1/4	61 1/4	6000 Cent. Cadillac	42	42	42
5 C.N. Power pfd.	249	249	249	8000 Century Mining	33	33	33
10 C. Indus. pfd.	195 1/2	195 1/2	195 1/2	2000 East Sullivan	385	375	380
30 C. Indus. 5% pfd.	34	34	34	1000 Elder	89	89	89
75 Can. P. & P. Inv.	34	34	34	2500 Eldorado	89	89	89
650 Can. Vickers	35 1/4	34 1/4	35 1/4	500 Eldon Gold	89	89	89
3435 C. West Lumber	12	12	12	300 Formaque	118	115	115
50 Chateau-Gai	12	12	12	4300 Found Lake	27	26	27
2235 Cons. Alcohol	51 1/4	51 1/4	51 1/4	700 Goldbeam	89	85	85
2537 Cons. Paper	22 1/4	21 1/4	22 1/4	110 Hollings	14 1/4	14 1/4	14 1/4
300 Dom. Extn.	60	58 1/2	60	167 Hudson (S)	65	62	62
25 Dom. Maltine	27	27	27	10230 Jalk Lake	6	6 1/2	6
19 East Koot. Pw. pfd.	25	25	25	8500 J. M. Cons.	6	6 1/2	6
15 Fairchild	7 1/4	7 1/4	7 1/4	1000 New Lumber	27	26	27
60 Fanny Farmer	65	64 1/2	64 1/2	3000 Linside	27	26	27
5 Freeman	22	22	22	3100 MacDonald	390	345	390
10 Godfrey Realty	32	32	32	500 Nib Yellowknife	21	21	21
25 Gt. Lakes Paper	32	32	32	6000 Pib	20	20	20
220 G. L. Paper A pfd.	65	64	64	1000 Quebec Yellow	37	37	37
25 Hydro-Electric	7 1/4	7 1/4	7 1/4	1500 Sheep Creek	130	130	130
100 Journal Publishing	16	16	16	100 Sher. Gordon	225	225	225
175 Massey-Harris pfd.	30	29 1/2	30	200 Sloane	84	84	84
45 McColl. Front. pfd.	106	105 1/2	105 1/2	1200 Westville	28	28 1/2	28
475 Melchers	104 1/2	104 1/2	104 1/2	2000 Westville	27	26 1/2	27
10 Mt. Reif. A pfd.	27 1/4	27 1/4	27 1/4	2500 Homestead	6	6	6
35 Moore	79 1/2	79 1/2	79 1/2				
2165 Mont. Locomotive	21 1/2	21 1/2	21 1/2				
10 Power Corp. 1 Jtd.	111 1/4	111 1/4	111 1/4				

BOURSE DE TORONTO

Cotes à la fermeture des cours le 13 mai

Actions	Haut	Bas	Vente	Valeurs	Haut	Bas	Vente
Abitibi	18 1/2	17 1/2	18	375 Hamilton Bridge	10 1/2	10 1/4	10 1/2
Amal	23 1/2	23 1/2	23 1/2	1520 Imp. Oil	15	14 1/4	14 1/4
Alcan	22 1/2	22 1/2	22 1/2	15 Int. Bronze	23	22 1/2	22 1/2
Alum.	105	105 1/4	105 1/4	25 Int. Nickel	44 1/4	44 1/4	44 1/4
Amal. Electric	19	19	19	1415 Int. Paper	57 1/4	56 3/4	57 1/4
Argus	32 1/2	32 1/2	32 1/2	680 Int. Pulp	19 1/4	19 1/4	19 1/4
Bathurst A	23 1/2	23 1/2	23 1/2	300 Int. Utilities (nv.)	18 1/4	18 1/4	18 1/4
B.C. Power A	35	35	35	261 Massey-Harris	19 1/4	19 1/4	19 1/4
Bldg. Products	32 1/2	32 1/2	32 1/2	2925 McColl-Font	25 1/2	25 1/2	25 1/2
C.N. Power	11 1/4	11 1/4	11 1/4	250 Mitchell, Rott	37 1/2	37 1/2	37 1/2
Can. Steamship	19 1/4	19 1/4	19 1/4	175 Minors Bros.	24 1/4	24 1/4	24 1/4
C. Steamship pfd.	5 1/4	5 1/4	5 1/4	120 Mont. Power	24 1/4	24 1/4	24 1/4
C. Breweries	25 1/4	25 1/4	25 1/4	370 Nat. Steel Car	29	28 3/4	29
Can. Pac.	18 1/4	18 1/4	18 1/4	10 Ott. El. Ry	77	77 1/2	77 1/2
Can. Car pfd.	66	66	66	140 Powell River	17 1/4	17 1/4	17 1/4
Can. Collieries	17 1/4	17 1/4	17 1/4	320 Power Corp.	69 1/2	69 1/2	69 1/2
Can. Converters A	21 1/4	21 1/4	21 1/4	109 Prov. Transport	16 1/4	16 1/4	16 1/4
C. Ind. Alcohol	21 1/4	21 1/4	21 1/4	1340 Prot. Trans. (nv.)	150	150	150
C. Ind. Alk. B	17 1/4	17 1/4	17 1/4	33 Quebec Power	21 1/4	21 1/4	21 1/4
Can. Loco	42	42	42	175 St. Law. Corp. pfd.	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Can. Pac. Ry	20 1/4	20 1/4	20 1/4	5 St. L. Flour Rls	25 1/4	25 1/4	25 1/4
Cockshutt	9 1/4	9 1/4	9 1/4	930 Shawinigan	25 1/4	25 1/4	25 1/4
Con. Smelting	97	96 1/2	96 1/2	145 Sher. Williams	30	30	30
Cons. Glass	49 1/2	49 1/2	49 1/2	160 Southam	22	22	22
Crown Cork	30	30	30	55 S.C. Power	15 1/4	15 1/4	15 1/4
Dom. Glass	49 1/2	49 1/2	49 1/2	1475 Sweeney Steel	92 1/2	92 1/2	92 1/2
Dom. Pfd.	25 1/4	25 1/4	25 1/4	240 Wabaco	92 1/2	92 1/2	92 1/2
Dom. Textile	12 1/4	12 1/4	12 1/4	33 Weston	32 1/2	32 1/2	32 1/2
Dryden	19 1/4	19 1/4	19 1/4	116000 Wm. Electric pfd.	101 1/2	101 1/2	101 1/2
East Koot (cia)	200	190	19				
Electroflux	19	19	19				
English Elect. B	9 1/4	9 1/4	9 1/4				
Massey Play. (nv.)	18 1/4	18 1/4	18 1/4				
Galtmair	11 1/4	11 1/4	11 1/4				
Galtmair pfd.	110 1/4	110 1/4	110 1/4				
Gen. Steel Wares	18 1/4	18 1/4	18 1/4				
Gypsum	16 1/4	16 1/4	16 1/4				

Reflets de la Bourse

Les récents développements qui se sont produits dans la grève du charbon n'ont pas résulté en un raffermissement général des cours à Wall Street. La trêve de deux semaines entre les producteurs et les mineurs n'est pas une solution au problème actuel et la question est loin d'être réglée. Il est peu probable que la demande d'un prélèvement de 7% de la feuille de paie tel que le demande Lewis, soit acceptée par les producteurs mais il est possible que l'on en vienne à une entente à ce sujet. Toutefois l'épineuse question de la hausse des salaires restera à résoudre, les compagnies se déclarent prêtes à hausser les salaires de 18.5 cents l'heure, mais les syndicats exigent plus et il se peut qu'il demande davantage pour que les mineurs reçoivent plus que les employés de la sidérurgie, car il a toujours existé une certaine rivalité entre ces deux unions. Comme on peut s'en rendre compte, cette grève n'est pas encore réglée et ce matin les stocks reflétaient défavorablement cette situation car la plupart des groupes ont accusé des pertes et vers l'heure du midi les reculs fractionnaires allant jusqu'à 1 point et plus prédominaient sur la liste.

Le dollar canadien était inchangé à un escompte de 9 3-16 pour cent par rapport au dollar américain. En place locale, les pertes prédominaient sur la liste en deuxième heure et les services publics qui montraient de la fermeté depuis quelque temps paraissent peu soutenus. Sur le marché de Toronto, les cours affichaient un ton irrégulier et le virement de la première heure a accusé un recul de 100,000 actions à 352,000.

Les prêts sur nantissements consentis aux maisons faisant partie de la Bourse et du Curb de Montréal ont enregistré une nouvelle diminution à la fin d'avril; le montant était de \$24,796,658, à comparer avec \$27,491,450 le mois précédent et \$14,139,719 le 30 avril 1945. La dernière diminution ajoutée à celle de mars a entraîné une réduction de \$4,670,000; c'est la conséquence directe de l'augmentation des marges ordonnées par les autorités de la Bourse en février et qui exige que tous les comptes sur marge doivent se conformer au plus tard le 18 juin 1946.

Choses et autres

La Bourse de Montréal a été avisée par Price Bros. & Co. Ltd. qu'une assemblée extraordinaire des actionnaires aura lieu le 20 mai 1946 pour délibérer sur une résolution adoptée par le conseil d'administration le 17 avril et qui se lit comme suit:

1. Réduire le capital autorisé de la compagnie par l'annulation de 62,843 actions privilégiées rachetables à \$100 au pair, dont 6,700 ont déjà été achetées pour rachat au pair avec les dividendes courus à la date du rachat.

2. Augmenter le capital autorisé de la compagnie, après la réduction ci-haut mentionnée, d'un montant de \$5,000,000 divisé en 50,000 actions privilégiées rachetables à \$100 au pair.

Les actionnaires portés aux registres le 17 mai 1946 seront les seuls à voter.

L'Office national de la statistique rapporte que durant la semaine terminée le 4 mai les chargements des chemins de fer canadiens se sont totalisés à 66,627 wagons, comparativement à 65,183 la semaine précédente et à 70,252 la semaine correspondante de l'an dernier.

Dans l'est, les chargements ont diminué de 46,691 à 44,126 wagons par rapport à l'an dernier; dans l'ouest, ils ont baissé de 23,561 à 22,501 wagons.

Elu vice-président de la Bourse locale

M. RAYMOND ALLAN, de la firme Greenshields & Co., qui vient d'être élu président de la Bourse de Montréal, pour le terme 1946-47.

Moyennes à la Bourse de Montréal

	8	10	20	30	100	15
Banques	28.42	83.6	145.9	123.8	390.40	99.03
Industrielles	28.31	82.7	141.9	122.2	388.90	101.42
Fermeture aujourd'hui	28.31	82.7	141.9	122.2	388.90	101.42
Semaine précédente	28.31	82.7	141.9	122.2	388.90	101.42
Mois précédent	19.82	61.9	105.3	82.5	188.40	98.30
Année précédente	-0.11	-0.9	-2.0	-1.6	-3.50	-2.39
Changé de la semaine	28.31	82.7	141.9	122.2	388.90	101.42
Bas de la semaine	28.31	82.7	141.9	122.2	388.90	101.42
Haut pour 1946	28.31	82.7	141.9	122.2	388.90	101.42
Haut pour 1945	28.31	82.7	141.9	122.2	388.90	101.42
Bas pour 1945	28.31	82.7	141.9	122.2	388.90	101.42

Progrès record de Le Sun Trust Ltée

Gain net par action de \$9.84 et actif total dépassant \$55 millions

M. Joseph Simard, président, vient de transmettre aux actionnaires de "Le Sun Trust Limited" le trente-troisième rapport annuel de cette société de fiducie. Ce rapport démontre qu'au cours de l'année financière terminée le 31 décembre dernier, "Le Sun Trust Limited" a réalisé les progrès et le chiffre d'affaires les plus considérables de toute son histoire. En effet, du 31 décembre 1944 au 31 décembre 1945, l'actif sous administration de la société est passé de \$42,765,401.00 à \$52,497,639.00; son actif total, de \$45,397,845.00 à \$55,088,770.00; et son actif en propre de la société, de \$419,996.00 à \$469,369.00. Les chiffres qui suivent sont d'ailleurs symptomatiques des progrès constants réalisés par "Le Sun Trust Limited" en ces dernières années:

Année	Actif sous Administration	Actif total
-------	---------------------------	-------------

Les Missions des Pères Blancs en Afrique

Il y a quelques mois, j'étais en tournée à Kitonezi, un des nombreux villages de notre district. J'avais fini d'entendre en confession les quelque cinquante chrétiens de l'endroit, qui pieusement à genoux récitait maintenant leur pénitence dans leur pauvre chapelle en roseaux.

Je me rends alors dans le hangar ouvert à tous les vents qui me sert de pied à terre et de salle de réception. Une quarantaine de catéchumènes m'y attendaient en répétant le mot à mot des prières et du catéchisme.

Le catéchiste de céans, Timothée, est là; radieux et triomphant, il me présente un à un ses nouveaux auditeurs.

— Celui-ci, dit-il, veut une médaille: il a commencé à venir prier il y a un mois. Celui-là a déjà reçu une médaille; mais il voudrait un cordon: le sien est tout usé. Ce troisième voudrait une épingle pour se fixer les chemises qui vont se loger dans ses pieds. En voici un quatrième qui n'est pas intelligent (ces compliments sont admis en Afrique équatoriale, où l'on n'est pas encore très chatouilleux sur le point d'honneur): Père, tu n'as qu'à le prendre avec toi à la mission; pour moi, je n'arriverai jamais à bout de lui faire retener quelque chose; j'y perdrais ma patience!

Il est clair que mon auxiliaire ne peut pas y perdre son latin.

Une belle âme

Pendant que Timothée passe ainsi son monde en revue, mes yeux font le tour du local, et j'aperçois tout au bout, affaissée sur elle-même, la tête appuyée sur un pilier, une jeune femme me fixant depuis longtemps d'un de ces regards suppliants, indice d'une grande détresse.

— Et cette personne-là, dis-je à mon catéchiste, où en est-elle?

— Je la connais, mais elle ne vient pas prier régulièrement.

A ces mots la jeune fille de protester d'un ton douloureux:

— Si je ne prie pas comme les autres, c'est que je n'en ai pas la liberté. Du reste, si le Père veut bien m'entendre, je lui expliquerai ma situation.

Le soleil baissait à l'horizon et l'ombre baissait sur la cour. Les grandes feuilles de bananiers, sous la brise du soir, s'entrechoquaient avec un bruissement mélancolique. Je congédiai l'assistance et restai seul avec le catéchiste pour entendre les confidences de ma mystérieuse postulante.

L'histoire de beaucoup

— Père, me dit-elle, je suis mariée. J'ai été livrée toute petite à un païen qui depuis s'est fait protestant, mais qui n'en est pas moins resté sorcier jusqu'à la mort de ses os. Or deux de mes frères sont catholiques, et j'ai toujours refusé de suivre mon mari dans sa religion. Lui de son côté déteste les catholiques, et craignant de me perdre au jour où j'aurais reçu la médaille de Marie, il me défend d'assister aux instructions du catéchiste. En ce moment il est de corvée aux travaux du gouvernement, pour payer son impôt; c'est pourquoi j'ai pu venir aujourd'hui. Dis-moi ce que je dois faire pour sortir de cette triste situation.

Habitué pourtant que je suis à me trouver en face de ces cas qui paraissent inextricables, je trouve l'affaire délicate, et, pour me rendre compte de l'énergie dont ma cliente est capable, je l'interroge sur son passé, ses dispositions actuelles, ses habitudes de travail. Bref, je suis vite convaincu que j'ai devant moi une âme simple, mais énergique, à la bretonne, que rien ne fait céder quand elle dit: "Je veux".

Je tire de ma poche une médaille avec son cordon et je la lui mets au cou.

— Nyamaizi (c'est son nom), prends cette médaille! Qu'elle ne te quitte plus jamais, quoi qu'il arrive! tu entends?

Elle entendait bien; mais, quand même, elle tremblait comme quelqu'un qui doit se jeter à l'eau sans trop savoir nager.

— Merci, Père, me dit-elle; je garderai cette médaille; mais si tu ne m'aides pas, je suis perdue.

— N'ait pas peur! Je t'aiderai à lutter contre ce protestant double d'un sorcier.

Au combat

La lutte ne tarda pas à s'engager.

Au bout de deux ou trois semaines, l'irascible mari rentre au logis. Quelle n'est pas sa surprise en voyant la belle médaille de la Sainte-Vierge briller sur la poitrine de sa femme!

Sans prendre le temps de demander aucune explication, il l'arrache violemment du cou de Nyamaizi et la jette dehors.

Calmé et silencieux, sans se troubler le moins du monde, la jeune femme sort, ramasse la médaille et se la remet au cou. Un tel sang-froid démonte le triste sire; il est comme figé par cette résistance inattendue et qu'il devine inébranlable.

Le lendemain matin, remis de son émotion:

— Si tu veux garder ta médaille, dit-il à Nyamaizi, tu n'as qu'à retourner chez toi et prier ta famille de me rendre la dot que je lui ai versée pour l'avoir en mariage.

En prononçant cet arrêt, notre homme ne se doutait nullement qu'il pût être pris au mot; car ordinairement une femme Mounyoro, fût-elle acariâtre comme la femme de Socrate, s'apaise et met les pouces quand on lui parle de rendre la dot reçue par ses parents; pour la bonne et unique raison que les dits parents ont dépensé cette dot jusqu'au dernier sou depuis de beaux jours.

Voici en effet quel est le discours habituel du papa à sa fille en cette occurrence:

— Ma fille, je n'ai pas un liard! comment veux-tu que je retrouve les cinquante roupies versées par mon gendre. Tu n'as qu'à retourner prestement chez ton mari et à prendre courage. Voudrais-tu que j'aie, à mon âge, courir sur les chemins, portant les caisses des Européens pendant des mois et des mois, et me tuer de fatigue? Oh! non, alors!

Enfin la conclusion ordinaire de ces sortes d'histoires est que la femme, plus ou moins résignée à son malheureux sort, se décide à rentrer au logis marital.

Le fauve

Pourtant cette fois il n'en fut pas ainsi. Nyamaizi, sourde à toutes re-

montrances, resta bel et bien dans la maison de son père. Evidemment, sous le chaume fumant de la hutte paternelle, il y avait de la gêne, mais la jeune femme tenait bon, et le mari rongait son frein, tout en regardant à toute heure sur le sentier si elle n'était pas en train de revenir.

Un soir, las d'attendre, il perdit patience. La nuit tombée, alors que les gens assis sur leurs talons autour du foyer fumaient la traditionnelle pipe qui précède le coucher, se racontant les faits divers de la journée, notre homme, à pas de loup, son bâton sur l'épaule, se dirige vers la maison de son beau-père.

Il se met aux écoutes contre les minces parois de la hutte, reconstruit que Nyamaizi est présente, devine à peu près la place qu'elle occupe au foyer, puis, soudain, du poing et du pied renverse la fragile porte de roseaux, entre en coup de vent et, profitant de la panique générale, se jette sur sa femme, la prend à bras le corps, la met sur ses épaules, et se hâte de regagner sa demeure.

Plus morte que vive, Nyamaizi n'a pas sur le moment la force de pousser un cri. Etait-elle trop lourde? Mon forban fut-il vite fatigué? Toujours est-il qu'à mi-chemin il dépose son fardeau sur l'herbe et entre en explications.

— Veux-tu, dis-moi, cesser de prier avec les catholiques et revenir dans ma maison?

— Ni l'un ni l'autre!

Alors dans sa rage folle il fait pleuvoir sur l'infortunée une grêle de coups.

Mais les cris de la victime vont peut-être faire accourir les voisins. Là prend donc son son dos et court à toutes jambes s'enfermer avec elle en son logis.

* * *

Je fus bientôt averti de ces violences et de ces tragiques événements par Jean, un des frères de Nyamaizi, et je me décidai à porter le cas devant la cour royale de justice.

Le procès traîna en longueur. J'eus beau faire instance sur instance pour obtenir la séparation légale des conjoints: on se heurtait toujours à la question de la dot devant être rendue au mari. Or la famille de Nyamaizi était pauvre comme Job et je n'étais guère plus riche. Comment se procurer 55 roupies, soit au change actuel environ \$15?

C'est alors que j'en écrivis à Mgr le Vicaire apostolique, et par le retour du courrier j'eus le plaisir de recevoir ce joyeux petit mot:

"Il vient juste de me parvenir une aumône correspondant à vos désirs et dont on me laisse libre de déterminer l'emploi. Je suis heureux d'en faire profiter votre énergique catéchumène".

Dire ma joie et celle de Nyamaizi est impossible!

A l'heure actuelle, la jeune femme est baptisée sous le nom d'Anastasia, et prie de tout cœur pour son libérateur inconnu.

UN PERE BLANC

Evêque-Roi des Brigands

Une épopée missionnaire; se dévore comme un roman. 80 pages de photos, 290 pages de texte; tout un album de choses africaines. Lisez et faites lire. En vente chez les Pères Blancs: \$1.25; par la poste: \$1.40. 1640, rue Saint-Hubert, Montréal (24).

Le nombre des divorces accroît rapidement

Ottawa, 14. (D.N.C.) — "Il ne faut pas être surpris d'assister, aujourd'hui, à une vraie débâcle de la dignité conjugale", déclara le R.P. Gustave Sauvé, O.M.I., au cours d'une conférence en la paroisse St-Charles d'Ottawa, à l'occasion de la fête des mères.

Si Dieu n'existe pas, dit-il, si la conscience n'est rien autre chose qu'une mesure arbitraire de nos actes, pourquoi alors ne pas conclure logiquement que même les actes les plus solennels de la vie ne comportent aucune obligation. Et c'est ainsi que la famille a été atteinte dans sa dignité par la multiplicité alarmante du divorce.

Le R.P. Sauvé donna ensuite des statistiques prouvant qu'au Canada, le nombre des divorces s'accroît rapidement. En 1883, treize divorces étaient accordés. En 1903, vingt-et-un. En 1909, cinquante-et-un. En 1913, soixante. En 1918, 119. En 1926, 608. En 1931, 700. En 1936, 1570. En 1940, 2369. En 1942, 3089. En 1943, 3263.

Dans la province de Québec, dit-il, le nombre des divorces était de 40 en 1936, 46 en 1937, 85 en 1938, 50 en 1939, 62 en 1940, 49 en 1941, 73 en 1942, 92 en 1943, 111 en 1944, 179 en 1945. Cette année, dit-il, près de 328 requêtes ont été faites au Sénat et presque toutes proviennent de la province de Québec.

Le conférencier rappela ensuite les directives énergiques données par S.S. Pie XI dans son encyclique *casti connubii*, sur la dignité du mariage. Parlant du capital et du travail, le R.P. Sauvé déclara que la plus grande inquiétude actuelle réside dans les manœuvres des puissantes unions ouvrières. Partout des grèves, partout des menaces, dit-il. Et il fit remarquer que l'Eglise veut un rapprochement entre le travailleur et l'employeur, qu'elle encourage une connaissance plus fraternelle de l'ouvrier et de l'industriel. Le corporatisme qu'elle propose est l'unique moyen d'en arriver à une entente entre les deux extrêmes du monde économique.

"Grèves inévitables"

Toronto, 14 (C.P.) — Le président du comité de coordination national des salaires du congrès canadien du travail a déclaré dimanche, que toutes les industries majeures canadiennes auront à faire face à des grèves inévitables à moins que la direction et le gouvernement ne changent leur politique du travail.

Avez-vous l'essai de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

CHACUN SON TOUR A TRAVAILLER



Ce prisonnier de guerre allemand conduit un cheval par une des routes tortueuses du pittoresque village d'Epron, en Normandie, ravagé par les hordes guerrières. Cet Allemand est maintenant forcé de travailler à la reconstruction des villes détruites par lui et ses compagnons d'armes.

M. Fank-B. Common élu président

Assemblée annuelle de l'Association Canada inter-américaine

Dimanche soir, à l'assemblée annuelle, M. Frank B. Common, a été élu président de l'Association Canada Inter-Amériques. Les officiers suivants ont aussi été nommés:

Président honoraire, M. James A. MacKinnon; président, Frank B. Common, C.R.; vice-présidents, J. Aldéric Raymond, vice-président exécutif, Murray R. Chipman, Robert M. Fowler, sénateur L. Mercier-Gouin, C.R., Norman Holland, John P. Humphrey; membres du comité exécutif, H.C. Beatty, J.L. Cairns, Roy Grant, Lawrence Hart, H.C. Hesler, D.L. Inwood, R.W. Keyserlingk, Léon Lorrain, A.L. Lawes, John Lyman, R. Panet-Raymond, Claude S. Richardson, G.R. Ralph C. Tees, Noah Timmins, Guy Tombs. Le sénateur Gouin, C.R., présida à l'assemblée et les présidents des nombreux comités rapportèrent leurs activités respectives.

Le sénateur Gouin a exprimé l'opinion que l'Association sera très probablement appelée à assumer plus de responsabilités à l'avenir.

dé à l'intérêt mutuel toujours croissant entre le Canada et l'Amérique du Sud, mais il est très confiant que les nouveaux officiers sauront, comme par le passé, s'acquitter de cette tâche.

Décès de Mme Alfred Montambault

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Alfred Montambault, (Blanche Montambault), décédée hier matin, à l'âge de 60 ans. Lui survivent son mari, M. Alfred Montambault, deux frères: MM. Wilfrid Montambault, de la Banque de Montréal, et Emile Montambault, marchand à Amos; une sœur, Mme Amédée Jolin, de Waterloo, et un grand nombre de parents.

Les funérailles auront lieu jeudi, en l'église Saint-Joseph de Bordeaux, à 8 heures et demie. Le cortège partira de la résidence de M. Montambault, 12,210, rue Pasteur. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

M. Alfred Montambault, époux de la défunte, a été pendant de nombreuses années employé au Devoir. Nous le prions ainsi que les membres de sa famille, d'accepter l'expression de notre plus profonde sympathie.

Feu M. Paul Lefort

Ottawa, 14. (D.N.C.) — M. Paul Auguste Lefort, autrefois architecte du ministère des Travaux publics, est décédé dans un hôpital local, à l'âge de 74 ans, après une courte maladie. M. Lefort naquit à Montréal et étudia à l'Université McGill.

Il commença à exercer sa profession à Montréal sous le nom Turgeon-Lefort. Le service sera chanté mercredi, à 8 h. en l'église du Sacré-Cœur d'Ottawa, et la dépouille mortelle sera transportée ensuite à Montréal, pour l'inhumation au cimetière de la Côte des Neiges.

L'industrie du textile prend chaque jour plus d'extension. La mode nous vient plus exclusivement d'Europe mais elle est aussi créée chez nous par nos propres tailleurs. "Création canadienne", une récente réalisation de l'Office National du Film, série En Avant Canada, met en vedette ce que l'on appellera demain "le chic canadien".



Pourquoi tant de médecins

confient-ils leurs clients à notre expert en ajustements médicaux si ce n'est à cause de ses nombreux succès? Venez le consulter. Il mettra à votre service, au moyen de consultations gratuites, ses vingt années d'expérience.

Salon d'essayage hygiénique et discret à votre disposition

Assortiment complet de corsets pour maternelles, descentes d'estomac, etc.

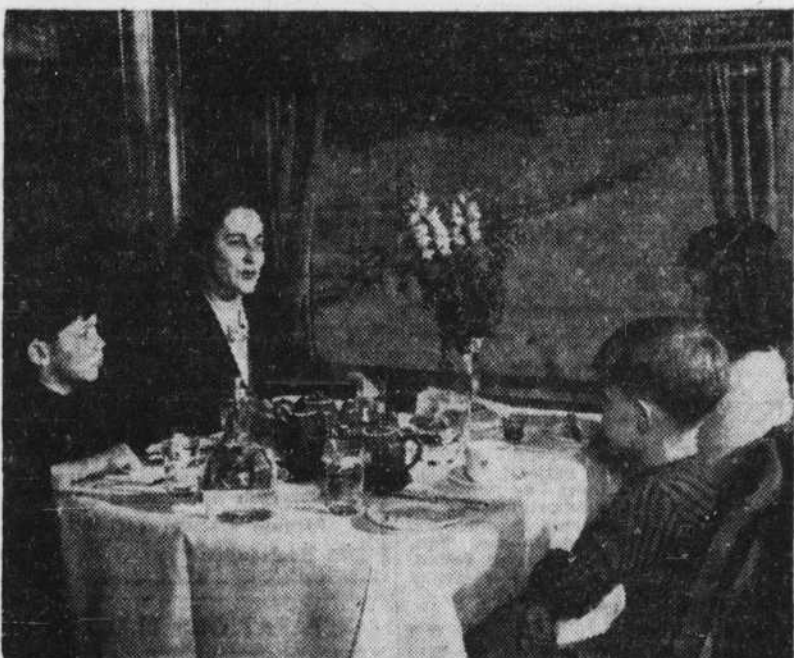
SARRAZIN & CHOQUETTE

921, rue SAINTE-CATHERINE EST

PL. 9622

La plus importante pharmacie canadienne-française au Canada

PREMIER VOYAGE EN TERRE CANADIENNE



PRENDRE le thé en compagnie de leur maman, la vicomtesse Alexander, dans le wagon-restaurant du train vice-royal et visiter la cabine de la locomotive géante du Canadian National qui a tiré le train spécial du gouverneur général de Halifax à Ottawa a été pour les enfants du nouveau gouverneur une agréable aventure. Ils ont été ravis de voir sur le menu pamplemousses et bananes, fruits à peu près introuvables en Grande-Bretagne, sans parler du rosbif, des tartes aux fruits et de la crème glacée. En montant dans le train, Rose, Shane et Brian découvrirent sur la table de la salle à manger un plateau rempli de bananes, d'oranges, de poires et de

pommes, fruits qui disparaurent rapidement dès que les enfants eurent obtenu de leur gouvernante la permission de se servir. Parlant en son nom et en celui de ses deux frères, Rose déclara au maître d'hôtel que les fruits étaient délicieux.

Dans la photo du haut, la vicomtesse Alexander et ses trois enfants prennent le thé dans le wagon-restaurant du train vice-royal. En bas à gauche, Brian, 6 ans, descend de la locomotive du Canadian National après avoir examiné les nombreux instruments qui se trouvent dans la cabine. A droite, Rose, 12 ans et Shane, 10 ans, profitent d'un arrêt du train pour s'asseoir dans la cabine du mécanicien de la 6201.

L'Union contre les employés

Les leaders des Ouvriers-Unis du Textile d'Amérique (local 102), ont annoncé qu'ils avaient soumis au Conseil régional du Travail en temps de guerre des contre-propositions dans le dossier de la requête présentée par notre compagnie au sujet de sa filature Hochelaga. Notre proposition comportait un système de trois équipes par jour, une journée de travail de huit heures et une augmentation de 14 pour cent dans les salaires, ce qui portait le taux des salaires à un niveau plus élevé de 27 pour 100 que celui d'octobre dernier. La mise en vigueur de ce plan fournirait à nos employés un revenu net plus élevé et une réduction des heures de travail, tandis qu'elle permettrait une plus

grande production des produits du coton pour les consommateurs canadiens.

Notre requête au Conseil était appuyée d'une pétition signée par la majorité des ouvriers de la filature Hochelaga. Et, pourtant, le local 102 prétend représenter ces employés.

Ou bien cette union ne représente pas réellement ces employés, comme elle le prétend.

Ou bien elle refuse d'endosser les vœux exprimés par la majorité de ces employés.

A tout événement, il serait bien difficile pour la Compagnie d'accepter les suggestions d'un tout petit groupe, quand leurs avancées ne correspondent pas aux désirs exprimés par ses employés.

LA COMPAGNIE DOMINION TEXTILE LIMITÉE

Les Chefs de Syracuse opposés aux Royaux

Une série de deux parties commencera cet après-midi au Stade du club Montréal

Ces deux clubs se disputeront les honneurs de la première place de la Ligue Internationale — Deux vétérans nous sont envoyés par les Dodgers — Buckner lancera cet après-midi contre Harriott ou Katz — Stan Bréard est toujours la propriété du club montréalais — Les joutes d'hier dans le circuit Shaughnessy

Les Royaux de Montréal et les Chefs de Syracuse commenceront une nouvelle série au stade local cet après-midi. Cette partie décidera de la première position de la Ligue Internationale. Actuellement ces deux équipes sont pratiquement sur un pied d'égalité. Une victoire pour les protégés de Clay Hopper permettrait à ceux-ci de passer en avant de leurs rivaux. C'est ce que les amateurs désirent ardemment pour leurs favoris.

Les Chefs de Jewel Ens semblent être très redoutables. Dans les rencontres entre les deux premiers clubs du circuit Shaughnessy, les Chefs de Syracuse ont remporté 11 à 4 et 5 à 4. Mais depuis, le Montréal s'est grandement amélioré et il devrait être de taille à prendre une éclatante revanche dans cette courte série de deux parties. Les Royaux parlent jeudi pour se rendre à Toronto afin de batailler avec les Leafs. Ils seront de retour au stade mardi de la semaine prochaine, alors que les Red Wings de Rochester viendront ici pour la première fois cette saison.

Le Montréal vient de recevoir du renfort de la part des Dodgers de Brooklyn. Dimanche, le gérant général Mel Jones annonçait que Curt Davis, un lanceur, et Lew Ligges, joueur d'intérieur, deux vétérans du losange, avaient accepté les offres du Royal et ils devraient rendre de précieux services à notre club à cause de leur grande expérience.

Davis a gagné dix parties et a subi dix défaites l'an dernier avec le club de Léo Durocher. Comme lanceur de relève, il est fort recommandé par Branch Rickey Jr, tandis que Lew Ligges est un joueur de 3e but, mais il est capable de jouer à toutes les autres positions du champ intérieur. Il est réputé comme excellent coureur. ST arrive à temps pour la joute d'aujourd'hui, le gérant Clay Hopper le fera connaître au public montréalais en l'envoyant comme frappeur de relève.

Riggs et Davis ont tous deux joué plus de 10 ans dans la Ligue Nationale. Davis a fait ses débuts avec les Phillies de Philadelphie, qui l'ont vendu aux Cubs de Chicago après quelques saisons. Davis est ensuite passé aux Cardinals de St-Louis, et les Dodgers l'ont acheté des Cardinals, en 1940. Riggs a commencé sa carrière à Cincinnati et il est resté avec les Reds jusqu'en 1939, lorsqu'il a été vendu aux Dodgers.

D'autres changements seront opérés par le gérant Clay Hopper car notre pilote a l'intention de faire jouer Tom Tatum à la place de Georges Shuba, au champ, car ce dernier n'a pas fait merveille au bâton dans les dernières joutes tandis que Tatum semble vouloir impressionner.

Cy Bukeu sera probablement le lanceur du Montréal dans la joute d'aujourd'hui tandis que Harriott ou Katz sera le choix des visiteurs. Les amateurs devraient assister à un véritable duel de lanceurs cet après-midi et comme Herman

Nos Royaux au bâton et au monticule

AU BATON									
	ab.	p.	cs.	2b.	3b.	c.	pp.	by.	ni.
Wright	2	0	1	0	0	0	0	0	300
Welaj	2	0	1	0	0	0	0	0	300
Durand	79	27	13	6	0	3	1	256	
Robinson	84	26	29	4	1	13	12	243	
Tatum	45	8	15	2	0	10	13	333	
Howell	22	6	7	1	0	1	4	215	
Bréard	60	10	18	4	1	13	0	259	
Rackley	92	21	26	2	2	13	17	283	
Burge	60	12	16	1	1	5	21	267	
Franks	31	5	12	0	0	1	9	228	
Kehn	4	0	1	0	0	0	3	250	
Jorgenson	14	18	3	1	1	14	1	243	
Campbell	31	9	17	0	0	1	9	233	
Shuba	24	19	0	0	0	7	12	204	
Nagy	5	0	1	0	0	1	0	200	
Smolko	7	1	0	0	0	1	0	143	
Hanta	9	1	0	0	0	2	0	111	
DeForge	9	2	1	0	0	0	0	000	
Davis	3	2	0	0	0	0	0	000	
Hathaway	2	0	0	0	0	0	0	000	
Tan	2	0	0	0	0	0	0	000	
Baker	1	0	0	0	0	0	0	000	
Peepke	0	0	0	0	0	0	0	000	
Gabard	0	0	0	0	0	0	0	000	
Collins	2	1	0	0	0	0	0	000	
Pontaine	6	0	0	0	0	0	0	000	
Moulder	0	0	0	0	0	0	0	000	
Laga	0	0	0	0	0	0	0	000	

AU MONTICULE									
	ml.	cs.	rb.	pc.	s.	p.	mv.		
Moulder	13	5	1	0	1	0	1000		
Smolko	25	13	6	0	3	1	256		
DeForge	26	18	3	2	2	1	687		
Banta	25	15	14	17	2	2	687		
Gabard	13	14	4	1	13	0	687		
Pontaine	18	16	12	8	0	1	503		
Nagy	21	14	18	12	2	1	503		
Kehn	18	17	14	0	1	2	503		
Peepke	8	15	0	2	0	0	000		
Collins	5	6	7	3	0	0	000		
Wright	6	5	3	3	0	0	000		
Baker	5	5	1	3	0	0	000		
Tanner	5	6	4	2	0	0	000		
Hathaway	3	2	2	2	0	0	000		
Laga	2	1	0	2	0	0	000		

BASEBALL au Stadium

Syracuse vs Royaux de Montréal

Aujourd'hui à 4 h. p.m.

Félix Miquet au programme de demain soir

Après avoir retenu les services de Bobby Managoff, Dave Detton, Y. Robert et Stanislaw Talun pour la séance de demain au Forum, voici que le promoteur Eddie Quinn vient de mettre sous contrat un autre athlète avantageusement connu des amateurs montréalais, un aspirant au championnat mondial, Félix Miquet. Le Français sera opposé à Cowboy Hughes demain et si le champion d'Europe l'emporte, son rival, ce qui semble à peu près certain, il réclamera un match contre le champion ou tout autre aspirant au titre détenu par Managoff.

Il se peut fort bien que le vainqueur du match Stanislaw Talun-Yvon Robert soit opposé par la suite au fameux détenteur de la couronne, Bobby Managoff, de Chicago, si, naturellement, le dernier conserve son titre contre Dave Detton, au Forum demain soir.

On sait que le rapide et robuste Managoff risquera sa couronne contre Detton dans un match d'une chute à finir. Detton en sera à sa première apparition dans une arène de la métropole canadienne, après une longue absence. Durant la dernière guerre, Detton fut au service de la marine d'Oncle Sam. Detton arrivera à Montréal aujourd'hui, et dans un appel téléphonique à Quinn, le lutteur de Salt Lake City a déclaré qu'il réclamera le titre s'il triomphe de Managoff demain soir.

Grâce à sa pesanteur, 310 livres, le géant polonais Stanislaw Talun est légèrement favori pour triompher de Robert dans la rencontre finale au programme. Robert est toutefois le choix de plusieurs connaisseurs, grâce particulièrement à sa rapidité sur les matelas.

Les résultats dans le circuit des majeures

HIER
Ligue Internationale
Buffalo 6, Jersey City 5.
Toronto 3, Baltimore 0.

Ligue Américaine
Detroit 6, Chicago 5.
Cleveland 9, St-Louis 2, 3.

Ligue Nationale
Brooklyn 6, Philadelphie 3.
Boston 7, New-York 6.

AUJOURD'HUI
Ligue Internationale
Syracuse à Royaux.
Newark à Rochester.
Jersey City à Buffalo.
Baltimore à Toronto.

Ligue Américaine
Washington à Detroit.
Philadelphie à Cleveland.
New-York à St-Louis.
Boston à Chicago.

Ligue Nationale
St-Louis à Brooklyn.
Chicago à Philadelphie.
Cincinnati à New-York.
Pittsburgh à Boston.

CLASSEMENT				
Ligue Internationale	G.	P.	P.C.	
Syracuse	13	7	550	
MONTREAL	14	8	535	
Buffalo	10	9	526	
Toronto	11	10	524	
Baltimore	10	10	500	
Newark	10	11	476	
Rochester	7	13	350	
Jersey City	7	14	333	

Ligue Nationale	G.	P.	P.C.	
Brooklyn	15	7	682	
St-Louis	12	8	600	
Chicago	11	10	524	
Cincinnati	11	10	524	
Boston	11	11	500	
New-York	11	13	458	
Pittsburgh	9	12	429	
Philadelphie	5	16	238	

Ligue Américaine	G.	P.	P.C.	
Boston	22	4	846	
New-York	16	9	640	
Detroit	15	10	600	
Washington	10	12	450	
St-Louis	11	14	440	
Cleveland	8	15	348	
Chicago	7	18	333	
Philadelphie	7	18	280	

Trois-Rivières gagne mais Québec perd

Trois-Rivières, 14 — Les Triforce de Trois-Rivières ont enregistré une deuxième victoire consecutive hier soir alors qu'ils triomphèrent par le résultat de 11 à 7. La victoire du Trois-Rivières a été rendue possible à la première reprise lorsque les locaux enregistrèrent 6 points. Ils comptèrent 3 autres points à la 4e et en mirent 2 autres à leur crédit à la 8e reprise. Les visiteurs comptèrent 4 points à la 3e manche, 1 à la 6e et 2 à la 7e.

QUEBEC DECLASSE
Dans la Vieille Capitale, les Alouettes de Québec recevaient la visite des Colonnels de Rome et ces derniers l'ont emporté facilement puisqu'ils déclassèrent les Québécois par le résultat de 12 à 1.

Koons, le lanceur des Colonnels, limita les Alouettes à 5 coups sûrs pendant que les visiteurs obtinrent un total de 14 coups sûrs contre les lanceurs Craig et Yorlo. Lors de la joute d'ouverture, en cette ville, les représentants de la Vieille Capitale avaient infligé à la blanchisseuse à leurs rivaux en l'emportant par 3 à 0.

Schenectady, 004001200 — 7 7 4
Trois-Rivières 60030002x — 11 11 4
Davis, Duffy et Vnek; Lurhs, D. Clemente et Nulty.

Rome . . . 304020300 — 12 14 5
Québec . . . 000010000 — 1 5 3
Koons et Anthony; Craig, Yorlo et Goyeau.

Les Dodgers de Léo Durocher triomphent encore des Phillies

Ils augmentent leur avance dans la course au championnat de la Ligue Nationale — Ralliement à la sixième manche — Les Tigers de Detroit vainqueurs — Les honneurs partagés à Cleveland — Les Braves l'emportent sur les Giants

Huit équipes seulement, quatre de l'Amérique et quatre de la Ligue Nationale, ont pris part aux séries des ligues majeures hier, et les Dodgers de Brooklyn ont pu augmenter leur avance dans la course au championnat pendant que les Braves de Boston faisaient un gain pour se maintenir en tête de la deuxième division de la Ligue Nationale.

Les Dodgers de Léo Durocher ont triomphé des Phillies par 6 à 3 pendant que les Braves l'emportèrent sur les Giants de Mel Ott par 7 à 6, grâce à un ralliement de la dernière manche alors que quatre points furent comptés par les vainqueurs.

Dans la Ligue Américaine, les deux premières équipes dans le classement, les Red Sox et les Yankees, étaient inactives hier, et il ne s'est produit aucun changement dans la position des équipes.

A Brooklyn, dans la 6e manche, les joueurs du gérant Léo Durocher ont mis à profit un coup sûr et 2 erreurs pour briser une égalité de 3 à 3 et s'assurer la victoire. Cette victoire était la 9e consecutive des Dodgers sur leur propre losange.

Le point saillant de la joute fut un triple val exécuté à la 5e manche alors que Pete Reiser a compté du 3e but pour égaler le résultat à 3-3. Les Dodgers ont complété 3 autres points à la 6e manche, aidés par 2 erreurs qui ont gâché la tenue de Dick Mauney comme lanceur de relève. Frank McCormick a frappé un circuit à la 3e manche pour les Phillies.

A Boston, les Braves de Boston ont enregistré 4 points à la dernière moitié de la manche finale pour vaincre les Giants de New-York par 7-6. Ce ralliement a été effectué à l'aide de 2 coups sûrs, 2 buts sur balles et une erreur du lanceur de relève Mike Budnick. Aux 8 premières manches, les Giants réussirent à prendre une avance confortable de 6-3, grâce au 7e circuit de Johnny Mize et le 2e de Jack Graham.

A Detroit, les Tigers, champions du monde, ont remporté leur 8e victoire consecutive, quand ils ont défait les White Sox de Chicago par 6 à 5. Profitant de six buts sur balles et d'un coup sûr, les Tigers s'assurèrent la victoire dès la 2e manche, alors qu'ils opérèrent un sensationnel ralliement de six points aux dépens du vétéran lanceur Thornton Lee.

Pour la première fois depuis le début de la saison, soit en six joutes, le fameux lanceur gaucher Hal Newhouse dut prendre le chemin des douches, après qu'il eut accordé 10 coups sûrs en sept manches. Durant 5-2-3 manches, Orval Grove n'alloua que deux coups sûrs aux Phillies.

Ligue Rosemont
La Ligue de baseball Rosemont juvénile, faisant partie de la Ligue des parcs et terrains de jeux de la ville et du district de Montréal, dont M. Georges Manha en est le directeur général, assiste de M. P. Grenier, annonce la formation de ce circuit, qui sera dirigé comme suit:

M. J. U. Légaré, président; M. P. Lambert, moniteur du district de Rosemont, vice-président; et de M. Roger Blain, secrétaire et publicités. Dimanche prochain aura lieu l'ouverture de ce circuit, menant au prise tous les clubs de la Ligue.

Le Christopher-Colomb, du gérant le Feuilleux, ira rencontrer le Feuilleux d'Erable de St-Pierre-Claver, géré par M. Marcel Landreault, au Parc Laurier.

Au Parc Lafontaine, le St-Jean-Baptiste de la Salle, de M. l'abbé Gustave Bleau, recevra le Rosemont Royals.

Au Jardin Botanique, les clubs Rosemont Generals et Rosemont Imperials en seront aux prises. Ces trois derniers clubs sont la propriété de M. Franks. Gerniwill, toutes ces joutes sont cédées à 6 h. 30 précises.

Gus Lesnevich contre Mills

Londres, 14. — Freddie Mills, le champion mi-lourd de l'Empire, a dû faire des exercices du saut à la corde hier afin de maintenir son poids sous la limite de 175 livres en vue de son combat de championnat mondial ce soir avec l'Américain Gus Lesnevich, de Cliffside, N.J. Pendant ce temps, le boxeur américain se reposait tout à son aise, et il semblait définitif qu'il pèsera 174 livres pour le match important de ce soir.

La décision à Alter

Newark, N.-J., 14. — Lew Alter, 126 livres, de Montréal, a défait Clint Miller, 127 livres, de Elizabeth, N.-J., par décision dans un combat de huit rondes ici hier soir. Le combat fut fort intéressant, "arbitre Joe Mangold accordant quatre rondes à Alter, trois à Miller, et un assaut nul et ce n'est que grâce à la puissance de ses coups que Alter put finalement l'emporter.

Hurst hors de combat
New-Haven, 14. — Harry Hurst, de Montréal, a été mis hors de combat en cinq rondes, hier soir, en cette ville, par George LaRover, de Philadelphie, dans un combat de boxe qui devait être limité à huit rondes. Hurst fut couché trois fois à la troisième ronde avant d'être envoyé au pays des rêves dans la cinquième assaut.

ASSURANCES
Compagnie d'Assurance sur la Vie

SAUBEGARDE MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, Président

SAUBEGARDE MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, Président

Cartes professionnelles

ASSURANCES
HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les communaux relictueux à se servir de nos services particuliers
441 St-François-Xavier Montréal
Tél. Marquette 2383-2384

AVOCATS
Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
87 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. Harbord 2841

BREVETS D'INVENTION
Le Manuel de l'Inventeur
10^e édition
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE EST MONTREAL

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
MARION & MARION
Raymond A. Robic, Alfred Bastien
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

COMPTABLES
CARON & CARON
Comptables Agrés — Chartered Accountants
Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A.
Henri Caron, B.A., L.L.B., L.S.C., C.A.
Barthélemy Masse, L.S.C., C.A.
39, rue St-Jacques
HARBOUR 2585 MONTREAL
429, rue Laviolette, TROIS-RIVIERES

P.-A. GAGNON & CIE
P.-A. Gagnon, C.A., René Gagnon, C.A.
Comptables Agrés
Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. Harbord 5990

Hurtubise & Richard
Léon-A. Hurtubise, C.P.A.
Gérard Hurtubise, C.P.A.
Maurice Richard, C.A.
Georges E. Martin, C.A., C.P.A.
Comptables-Vérificateurs
60 St-Jacques O. Montréal
Téléphones: HA 5962-5738

de Varennes & Vézina
Comptables agréés
10 ouest, St-Jacques, Montréal
J. de Varennes, C.A.
A. Vézina, L.L.B., C.A.
Tél. MA. 8587

O âme humaine, ta rançon dit ta valeur! Tu vauds ce que tu as coûté, un prix infini. — (Saint Augustin).

Cartes d'affaires

DACTYLOGRAPHES
Réparations, location, ventes de dactylographes, machines à chèque, etc. Assortiment complet de matériel carbone et rubans. Accessoires de bureau.
Canada Dactylographe Engr.
44 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél. Harbord 6988

DACTYLOGRAPHES
Royal — Remington — Underwood — L. C. Smith, Corona Silencieux, régulier et portatif. Protectors de chèques, duplicateurs, calculateurs et machines à additionner. Vente et service, échange, location, achat.
N. MARTINEAU & FILS
1019 rue BLEURY BE. 2318
(entre Vitré et LaSalle) BE. 2319

LAITERIE
Ch 6088-2395 Holt ROSEMONT
LAITERIE
Rosemont
Laiterie canadienne-française
A. PATENAUE, propriétaire

ENCADREURS
WISINTAINER & FILS
908 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Moufures — Cadres — Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
Lanc. 2264

Atelier de construction de machines et de réparations — Service d'ingénieur et de dessinateurs — Atelier de patrons et de soudure — Fonderie de fonte et de bronze.
L'atelier le plus considérable et le plus complet du genre au Canada.
970 à 986 rue de Bullion
Montréal
Téléphone: *Plateau 9641

LEFEBVRE FRERES
DESSINATEURS — MACHINISTES — FONDEURS

COMPTABLES
Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
Comptables Agrés — Chartered Accountants
Maurice Chartré, C.A. J.-P. Gauthier, C.A.
A.-E. Beauvais, C.A. Gérard Macneau, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A. Lionel Roussel, C.A.
Jacques Auer, C.A. Donald Huc, C.A.
Albert Gagneau, C.A. Raymond Fortier, C.A.
Jean Jacrot, C.A. Guy Bernard, C.A.
Percy Auer, C.A. Roger Gagnon, L.C.
Roger Roy, C.A. H. Bourquin, C.A.
Montréal Québec Rouyn

LA 0138
GEORGES LAFONTAINE
B.A., L.S.C. Comptable-vérificateur
Impôt sur le revenu — Successions
486, rue St-Jean — Montréal 1

Marquette 2221
Morency, Labelle & Cie
COMPTABLES LICENCIÉS
Ci-devant Dépt Impôt sur le Revenu
Marcel-B. Morency, C.G.A., C.P.A.
Gérard Labelle, C.G.A.
Roger Gagnon, L.C.
57 ouest, St-Jacques — Montréal

LUCIEN VIAU, C.G.A. C.P.A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
Spécialité: Impôt sur le Revenu
150, Crête ouest — Montréal

LUCIEN-D. VIAU, C.A.
COMPTABLE AGREE
4926, avenue Verdun, VERDUN
YOrk 0642

MEDECIN
Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.M.C. F.R.C.S.C.
De la Faculté de Médecine de Paris.
Maladies générales, endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires.
YRonteneac 5552 51

L'Hydro-Québec fera des offres à la Montreal Power

C'est ce qu'annonce le premier ministre Duplessis, au cours d'une conférence de presse, hier, à Québec — L'élection complémentaire de Compton —

La redistribution des sièges électoraux

Québec, 14 (D.N.C.) — L'Hydro-Québec fera mercredi des offres à la Montreal Power et à ses compagnies subsidiaires, pour la partie des biens dont le gouvernement a pris possession.

L'union nationale a fait diligemment et à temps, à la fin de l'été, il y a eu des délais, ils ne sont pas imputables au gouvernement. Certaines annonces publiées à même l'argent des actionnaires, par des gens qui ne paraissent pas comprendre ou ne veulent pas comprendre, fourmillent d'inepties, et servent mal les intérêts des actionnaires.

Depuis que l'union nationale est au pouvoir, l'Hydro-Québec a payé des millions de dollars en intérêts, en acompte sur le capital, en prix d'achat du charbon, en coût de transport du charbon nécessaire à la production du gaz. Si ceux qui font publier des annonces étaient sincères, ils en feraient mention.

Lorsque les offres seront publiées, nous conseillons aux actionnaires de prendre des informations afin de se rendre compte personnellement de la situation et d'empêcher qu'une partie importante de leur actif soit employée à leur détriment, soit en frais judiciaires, soit en publicité inopportune, soit d'une autre façon qui ne sera pas à leur avantage.

Voici, en résumé, quelques-unes des importantes déclarations faites hier après-midi, par M. Duplessis, au cours d'une conférence de presse. Le chef du gouvernement a dénoncé vigoureusement l'attitude de certains directeurs qui posaient des actes préjudiciables aux intérêts des actionnaires. Il a aussi reproché au gouvernement Godbout d'avoir pris l'actif de la Montreal Power, à la veille des élections, sans payer quoi que ce soit, dans le seul but de tirer de cette affaire un avantage électoral.

Le premier ministre a fait une revue de toute la question de l'Hydro-Québec, qui sera réglée sous peu, rappelant qu'en fin de semaine, il s'est rendu à Montréal pour rencontrer les membres de la commission hydro-électrique, ainsi que les avocats de cette organisation: MM. Emery Beaulieu, Joseph Giguère, Edouard Masson et Eugène Simard. C'est alors qu'il fut décidé de faire des offres à la Montreal Power. Ces offres seront signifiées au bureau chef de la compagnie, par l'intermédiaire d'un huissier et les directeurs convoqueront ensuite une assemblée des actionnaires pour leur communiquer lesdites offres.

Le premier ministre a fait remarquer que c'est l'union nationale qui a commencé de 1936 à 1939, l'étude de la question de l'électricité. Au lieu de continuer ce travail, le gouvernement Godbout l'a laissé traîner pendant des années. Quand nous sommes arrivés au pouvoir, nous avons procédé avec diligence. Nous avons établi un tribunal d'arbitrage formé d'un représentant de l'Hydro, d'un représentant de la compagnie et d'un troisième représentant qui n'est pas un membre du gouvernement, mais le juge en chef de la Cour de magistrat.

L'arbitrage

Le tribunal d'arbitrage est prêt à procéder et était prêt à procéder depuis longtemps. Cependant, certains intéressés ont demandé des délais, afin de pouvoir étudier la question sous tous ses aspects, afin de rendre les conclusions plus faciles, et leur demande a été accordée. S'il y a eu des délais, ils ne sont pas imputables au gouvernement.

Le premier ministre souligne ensuite en vertu de la loi Godbout, une partie seulement de l'actif de

Le premier ministre annonce ensuite qu'il avait rencontré les commissaires de l'Hydro et leurs procureurs en fin de semaine et qu'il avait été décidé de faire des offres à la Montreal Power, à la Montreal Island Power et à la Beauharnois Power.

Ces offres, dit M. Duplessis, indiqueront l'attitude adoptée par l'Hydro, car c'est l'Hydro qui décide. C'est l'Hydro qui fait les offres indiquant la position qu'elle a prise. Lorsque ces offres auront été publiées, nous conseillons aux actionnaires de prendre des informations afin de se rendre compte personnellement de la situation et d'empêcher qu'une partie importante de leur actif soit employée à leur détriment, soit en frais judiciaires, soit en publicité inopportune, soit d'une autre façon qui ne sera pas à leur avantage. Les offres indiqueront l'attitude adoptée par l'Hydro, car c'est l'Hydro qui décide. C'est l'Hydro qui fait les offres indiquant la position qu'elle a prise. Lorsque ces offres auront été publiées, nous conseillons aux actionnaires de prendre des informations afin de se rendre compte personnellement de la situation et d'empêcher qu'une partie importante de leur actif soit employée à leur détriment, soit en frais judiciaires, soit en publicité inopportune, soit d'une autre façon qui ne sera pas à leur avantage.

Nous espérons, dit en terminant le premier ministre, que les actionnaires, avant de se laisser conduire dans un chemin qui ne peut les mener au succès, à la conservation de leurs meilleurs intérêts, feront entendre leur voix et empêcheront certains directeurs de poser des actes préjudiciables à tous les actionnaires.

Elections complémentaires

M. Duplessis a annoncé aussi qu'il ferait émettre cette semaine les brefs pour l'élection complémentaire de Compton. Le siège est devenu vacant, quelques jours avant l'ouverture de la dernière session, par suite de la mort de M. William J. Duffy, libéral. La lutte dans ce comté ne manquera certainement pas d'intérêt. Les aspects du problème électoral seront nombreux.

Interrogé au sujet de la nomination du futur ministre du Bien-Etre Social et de la Jeunesse, le premier ministre a déclaré que malgré toute sa bonne volonté, il lui était impossible de faire un choix immédiat. Le chef du gouvernement insistait sur le fait que passer une loi était une chose et la mettre en application en était une autre. Ceci est particulièrement vrai pour le ministre du Bien-Etre Social et de la Jeunesse et le règlement de la situation financière des corporations scolaires. De nombreuses procédures devront être faites avant que le nouveau rouage puisse être mis en mouvement.

Samedi dernier, dit-il, j'ai rencontré divers intéressés à l'application de la loi pour assurer les progrès de l'éducation. Il a suffi de poser le problème pour se rendre compte de sa complexité. Il va falloir multiplier les démarches, passer des arrêtés ministériels, obtenir un état financier des corporations scolaires, etc. Je crois même que nous serons obligés d'amender le personnel de la Commission municipale. Le temps que nous avons passé à Ottawa, sans compter celui de la Session provinciale, alors que j'ai présidé trois séances par jour sans cesser d'administrer la province, ne nous a pas permis de procéder aussi rapidement que nous l'aurions voulu.

Des félicitations

Répondant aux questions qui lui étaient posées au sujet de la conférence d'Ottawa, le premier ministre déclara qu'il avait reçu, sans exagération aucune, des milliers de télégrammes et lettres de félicitations. Ces témoignages d'approbation venaient de jeunes et de vieux, de villes et de villages, de corps publics de toutes sortes, d'anciens adversaires politiques, de gens de toutes les classes et de toutes les conditions. Le premier ministre en avait encore toute une "pile" sur son bureau. Ils étaient arrivés par les dernières mailles. M. Duplessis souligna également que des gens de toutes nationalités avaient tenu à appuyer son attitude à Ottawa et qu'un grand nombre de journaux avaient écrit des éditoriaux ou fait des commentaires très élogieux.

Interrogé au sujet de la nouvelle



DUPUIS

Une occasion qui se présente au moment opportun

... maintenant que le soleil répand ses rayons chauds durant une longue partie du jour, dans un bureau, une chambre, une salle à manger ... il faut venir acheter des auvents offerts à prix très bas ...

UNE QUALITE DURABLE ... chaque auvent avec cordes et crochets, pour balcons et fenêtres. Rayures désassorties.

Largeur 30"	3.25	Largeur 42"	4.15
Largeur 36"	3.75	Largeur 48"	4.50

ATTENTION! TOILE A AUVENTS QUALITE PLUS ROBUSTE

Largeur 23" en gris-vert, vert-rouge, vert-orange — la verge	1.10
Largeur 39" en vert et orange seulement — la verge	1.49

DUPUIS — cinquième (De Montigny)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

voulant qu'il fasse un voyage au V. tique, le premier ministre a ridiculisé cette rumeur.

Interrogé au sujet de la redistribution des comtés par le fédéral, M. Duplessis a déclaré qu'aucun projet ne lui avait été soumis. Mais il a profité de la circonstance pour réaffirmer les droits des provinces dans ce domaine.

Aucun gouvernement, dit-il, n'a le droit d'amender la constitution sans autorisation des provinces pionnières. Je l'ai déjà déclaré de façon catégorique. Nous avons même présenté un mémoire à ce sujet

Faits divers

Douze chefs d'accusation contre Marcel Brunet

L'état de Lévesque demeure inchangé — Auto retrouvée dans le canal Soulanges

Jean-Marcel Brunet, l'ainé des deux bandits, qui ont semé la terreur pendant plus de deux semaines dans la métropole, a comparu hier devant le juge Edouard Tellier sous 12 chefs d'accusation, dont six tentatives de meurtres.

Depuis déjà 2 h. 30 hier après-midi, la foule avait envahi la salle des pas-perdus du nouveau palais de justice et l'intérieur qui, contrairement à sa courte apparence de l'avant-midi, est passé cette fois par les couloirs des cellules, est entré dans la boîte des prisonniers, en première chambre de la correctionnelle, vers 3 h. 40.

Avec la lecture des chefs d'accusation par le greffier, M. Georges Décarie, on pouvait entendre une série de déclarations d'après les photographes, à un point où deux reprises le juge a dû menacer de faire évacuer la salle d'audience.

Les accusations

Les plaintes portées contre Brunet, commencées par les tentatives de meurtres: le 3 mai, sur la personne des agents Réal Vinet et Armand Saint-Charles; le 7 mai, sur la personne des agents Gilbert Trépanier et Eugène Leclair; le 10, sur la personne du capitaine détective Georges Allain, chef de l'escouade des homicides, et du sergent détective Gerald Lawton.

Le prévenu n'ayant pas d'opinion sur ces accusations, a été cité par le tribunal à l'enquête préliminaire, le 21 du courant.

Ensuite viennent les six autres accusations: le 5 mai à Roxboro, vol d'un revolver, propriété de la sûreté provinciale; le même soir, à Ste-Geneviève, à la pointe du revolver, vol d'un taxi, propriété de M. O. Pilon. A Roxboro, le 5 mai, vol d'une voiture de la police provinciale de la route. Le 10 mai, vol et recel d'une voiture automobile, propriété de la ville de Montréal. Le même jour, vol d'une plaque d'automobile portant le no 62004, propriété de M. Gérard St-Onge.

La série se termine par une plainte portée par la police municipale. C'est une accusation de port d'arme à feu.

Brunet a choisi un procès devant jury à toutes ces accusations et son enquête préliminaire est fixée au 21.

L'inculpé a repris le chemin des cellules après que la Sûreté municipale eut demandé et obtenu un mandat verbal de trois jours sur la personne du prévenu.

Le cas de Lévesque

L'état de Louis-Arthur Lévesque, qui a été abattu par le sergent-détective Gerald Lawton, vendredi après-midi, dans une ruelle du nord de la ville, se maintient et les autorités de l'hôpital se refusent à toute conclusion. Hier on disait qu'il a 50 pour cent des chances de survivre.

Nous apprenions aussi hier soir que les chirurgiens de l'hôpital devaient aujourd'hui décider de l'amputation de la jambe droite du patient, car il semble que la blessure s'est aggravée et que la gangrène serait à faire son œuvre.

Affaire de faux

Après avoir écouté la défense de Benoît Garneau, dit Roy, accusé d'avoir majoré à \$12,000 un chèque de \$12 et d'avoir obtenu d'un courtier local des obligations de la Vie-Guérin, hier, à 2 heures, les plaidoiries au 20 mai. L'inculpé a cependant admis dans la boîte qu'il avait conspiré pour mettre le faux chèque en circulation. Le Irénée Lagarde, c.r., représente le ministère public; Me John Crankshaw, c.r., occupe pour la poursuite privée Me Lionel Crevier, c.r., défend le prévenu.

Jean-Charles Ménard, inculpé dans cette affaire de faux a été ensuite appréhendé de nouveau sous deux accusations de faux. Dans ces nouvelles causes on aurait tenté d'obtenir un chèque de \$10,000 en majorant un chèque de \$10,000. L'inculpé a comparu devant le juge Guérin et a protesté de son innocence. Le tribunal a accordé un cautionnement de \$10,000 ou un dépôt en argent de \$5,000 pour la liberté provisoire du prévenu. L'enquête préliminaire a été fixée à la semaine prochaine.

Mort tragique dans une étrange affaire

Le soldat Jean-Marie Latreille, 22 ans, cantonné à Kingston, Ont., et dont les parents demeurent à Maxville, dans la même province, a perdu la vie dans des circonstances tragiques hier.

Hier après-midi, des employés du canal Soulanges notaient des empreintes d'auto conduisant au canal. Un scaphandrier a alors plongé pour faire enquête et quelques minutes plus tard il remontait en déclarant qu'il avait localisé une automobile au fond du canal. On a ensuite pris les mesures pour retirer cette automobile dans laquelle on a trouvé le corps du soldat Latreille à demi replié sur le siège arrière.

Automobile volée

La police provinciale, rendue sur les lieux, a procédé aux perquisitions. Il s'agissait d'une automobile volée.

Selon les renseignements obtenus, il appert que vendredi dernier, dans le voisinage de Lancaster, Ont., M. Ronald Brown, 5105 est, rue Ste-Catherine, à Montréal, avait fait monter dans sa voiture un jeune militaire. A un endroit sis entre Lancaster et la rivière Beaudet, le militaire, à la pointe d'un poignard, fit descendre M. Brown de sa voiture et prit la fuite en direction de Vaudreuil.

La police provinciale a été alertée mais l'automobile était introuvable malgré toutes les recherches et la surveillance.

Ce n'est qu'hier qu'on a retrouvé la voiture de M. Brown qui semble avoir plongé dans le canal après une crevasse.

Le cadavre du soldat Latreille a été transporté à la morgue Lionel Bissonnette, des Cèdres, où une enquête sera tenue incessamment par un jury sous la présidence du Dr Auguste-Benoît Clément, des Cèdres, coroner du district de Soulanges.

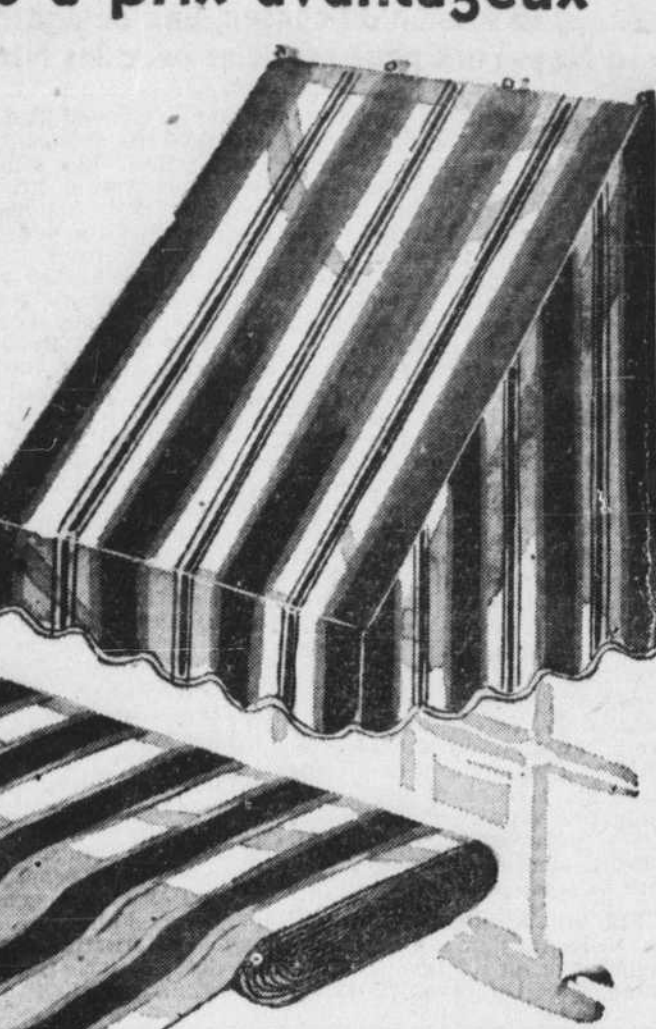
Présumé meurtrier

London, Ont., 14. (C.P.) — Leslie Hill, 21 ans, un Indien de Brant-

Plateau 5151 — OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS

Spécial . . . Auvents à prix avantageux

Une occasion qui se présente au moment opportun



... maintenant que le soleil répand ses rayons chauds durant une longue partie du jour, dans un bureau, une chambre, une salle à manger ... il faut venir acheter des auvents offerts à prix très bas ...

UNE QUALITE DURABLE ... chaque auvent avec cordes et crochets, pour balcons et fenêtres. Rayures désassorties.

Largeur 30"	3.25	Largeur 42"	4.15
Largeur 36"	3.75	Largeur 48"	4.50

ATTENTION! TOILE A AUVENTS QUALITE PLUS ROBUSTE

Largeur 23" en gris-vert, vert-rouge, vert-orange — la verge	1.10
Largeur 39" en vert et orange seulement — la verge	1.49

DUPUIS — cinquième (De Montigny)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

EXAMEN DE LA VUE

LUNETTES - LORNGONS

J. O. GIROUX O.D.

Membre diplômé de l'A.E.P.O. de Paris
Assisté d'optométristes diplômés

Bureau chez
Dupuis Frères
MONTREAL

ford, s'est rendu à la police après la mort de sa femme décédée des suites des blessures qu'il lui a infligées.

Le couple Hill était marié depuis à peine deux semaines et demeurait chez les parents de l'épouse, Amos Delery.

Broyé sous les roues d'un camion

Un bambin de deux ans, Patrick Joseph Pollock, dont les parents demeurent à 750, rue St-Félix, a été tué par un camion un peu avant six heures, hier soir. Le camion de la Montreal Messenger Service conduit par M. Roger Barbeau, 264, rue Ste-Marguerite, filait du nord au sud, rue Guy. D'après le rapport de la police, le jeune Pollock, qui jouait sur le trottoir, serait venu se jeter en face de la voiture; le chauffeur n'a pu éviter le bambin qui fut broyé sous les roues du véhicule.

La victime a été transportée au Children's Memorial Hospital, où elle a succombé quelques instants après y avoir été admise. Le corps a été transporté à la morgue.

Brûlures graves

Québec, 14 (Can. Press) — Son poêle ayant fait explosion hier Mlle P. Gilbert, propriétaire d'un restaurant de Québec, La Rotisserie, situé sur la côte de la Fabrique, a été brûlée gravement à la figure et aux mains.

Nouvel hôpital à Québec

Québec, 14 (D.N.C.) — Nous avons appris hier que les Soeurs de l'Hôtel-Dieu de Québec, pour répondre aux besoins toujours croissants de la population, construiraient sur le Chemin Saint-Louis un vaste hôpital.

Hier matin l'aumônier de l'Hôtel-Dieu, M. l'abbé Walter Cannon, a bûné deux résidences temporaires acquises à cette fin. Ces deux vastes propriétés appartenaient à la Procure des Missions de Chine et ont été achetées dernièrement. D'ici la construction du nouvel hôpital, l'ancienne propriété Dobell servira aux religieuses et la propriété McKenniss servira aux convalescents.

M. Raymond Allan élu président

Et M. Jacques Forget, vice-président de la Bourse locale — Gouverneurs élus par acclamation, pour 1946-47

M. Raymond Allan, associé de la firme Greenshields & Co. a été élu aujourd'hui, par acclamation, président de la Bourse de Montréal pour le terme 1946-47. A deux reprises, soit en 1940-41, et en 1941-42, il occupa le même poste et, l'an dernier, il avait été élu vice-président de la Bourse de Montréal — incident, c'est, en outre, un ancien président du Curb de Montréal. La mise en nomination, pour les membres du nouveau comité de Régie, s'est terminée à 3 heures aujourd'hui. M. Allan entrera en fonction lors de l'assemblée annuelle qui aura lieu jeudi le 16 courant. Il succédera, alors, à M. H. MacD. Paterson, de la firme Alex. Paterson & Co., qui occupa le poste de président durant les deux dernières années, et qui fit partie du comité des Gouverneurs de la Bourse de Montréal, depuis 1940.

M. Jacques Forget, de la maison de courtage Forget & Forget, le plus jeune des fils de feu Sir Rodolphe Forget, — incidemment, ce dernier fut président de la Bourse de Montréal, en 1908 — a été choisi comme vice-président de la Bourse de Montréal. Le nouveau président était l'an dernier, Gouverneur de cette même Bourse et l'un des membres particulièrement actifs du Co-

mité des Relations Publiques de cette dernière.

M. Farrell J. Vincent, de la firme L.J. Forget & Co., succédera à M. H. E. Murray comme secrétaire-trésorier de la Bourse de Montréal.

MM. H. MacD. Paterson et H. E. Murray ont été élus fiduciaires du Fonds de Gratuité, pour un terme de trois ans.

Les membres du Comité de Régie, élus par acclamation pour le prochain terme, sont: président, M. Raymond Allan, de Greenshields & Co.; vice-président, Jacques Forget, de Forget & Forget; secrétaire-trésorier, Farrell J. Vincent, de L.J. Forget & Co.; gouverneurs (membres réguliers), J.-E. Chaput, de Brault & Chaput, H.J. Ferguson, de G.E. Leslie & Co., H. MacD. Paterson, d'Alex. Paterson & Co.; F.G. McArthur, de A.E. Ames & Co.; A.E.D. Tremblay, de R. Moat & Co.; gouverneurs (membres du Bureau consultatif), H.C. Flood, de Flood & Co.; L.-P. Gélinas, de Geoffrion, Robert & Gélinas; J.E. Johnston, de O'Brien & Williams.

Feu Mme L.-J. Fournier

Elle était la mère de MM. les abbés Ovil, Henri et Louis-Joseph Fournier

Waterloo, 14 (Spécial au Devoir) — Mme Louis-Joseph Fournier, née Arès (Marie-Louise), est décédée ici, hier, à l'âge de 65 ans. Outre son mari, elle laisse dans le deuil ses enfants: M. l'abbé Ovil, professeur à l'Université de Montréal; Lionel, de Nicolet; Laurina, de Montréal; Adolphe, Ernest, Omer et Rita, de Waterloo; M. l'abbé Henri-Aumônier du Mont St-Bernard; a Sorel; Georges, de St-François du Lac; Mme Hector Archambault (Eveline), de Sherbrooke; Mme André Durocher (Anna), de Valcourt; M. l'abbé Louis-Joseph, professeur au petit séminaire de St-Hyacinthe; Roland, de St-Germain de Granby; Emile, H.E.C., de Montréal; ses gendres: MM. Hector Archambault, André Durocher; ses brux: Mmes Lionel, Adolphe, Ernest Omer et Georges Fournier; de nombreux petits-enfants; ses frères et sœurs: Arthur, Elise et Adolphe, de Granby; Albert, Ovil, Edmond, Laurina et Edgar, de Waterloo; Elie, Ovide, de Ste-Anne de Stukely.

Les funérailles auront lieu à St-Bernardin de Waterloo, jeudi, le 16 mai, à 10 heures de l'avant-midi.

Le Devoir prie MM. les abbés Fournier, ainsi que les autres membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de ses profondes condoléances.

Les documentaires au programme des Circuits Ruraux de l'Office National du Film au cours du mois de mai, nous font tour à tour assister au festival annuel de Winnipeg avec "Le chant des Prairies", à une revue de l'industrie de la mode au Canada avec "Création Canadienne". De plus, au même programme, "Semence certifiée" nous décrit les méthodes de culture de la pomme de terre dite de semence.

Les documentaires au programme des Circuits Ruraux de l'Office National du Film au cours du mois de mai, nous font tour à tour assister au festival annuel de Winnipeg avec "Le chant des Prairies", à une revue de l'industrie de la mode au Canada avec "Création Canadienne". De plus, au même programme, "Semence certifiée" nous décrit les méthodes de culture de la pomme de terre dite de semence.

Les documentaires au programme des Circuits Ruraux de l'Office National du Film au cours du mois de mai, nous font tour à tour assister au festival annuel de Winnipeg avec "Le chant des Prairies", à une revue de l'industrie de la mode au Canada avec "Création Canadienne". De plus, au même programme, "Semence certifiée" nous décrit les méthodes de culture de la pomme de terre dite de semence.

Les documentaires au programme des Circuits Ruraux de l'Office National du Film au cours du mois de mai, nous font tour à tour assister au festival annuel de Winnipeg avec "Le chant des Prairies", à une revue de l'industrie de la mode au Canada avec "Création Canadienne". De plus, au même programme, "Semence certifiée" nous décrit les méthodes de culture de la pomme de terre dite de semence.

Les documentaires au programme des Circuits Ruraux de l'Office National du Film au cours du mois de mai, nous font tour à tour assister au festival annuel de Winnipeg avec "Le chant des Prairies", à une revue de l'industrie de la mode au Canada avec "Création Canadienne". De plus, au même programme, "Semence certifiée" nous décrit les méthodes de culture de la pomme de terre dite de semence.

Les documentaires au programme des Circuits Ruraux de l'Office National du Film au cours du mois de mai, nous font tour à tour assister au festival annuel de Winnipeg avec "Le chant des Prairies", à une revue de l'industrie de la mode au Canada avec "Création Canadienne". De plus, au même programme, "Semence certifiée" nous décrit les méthodes de culture de la pomme de terre dite de semence.

Les documentaires au programme des Circuits Ruraux de l'Office National du Film au cours du mois de mai, nous font tour à tour assister au festival annuel de Winnipeg avec "Le chant des Prairies", à une revue de l'industrie de la mode au Canada avec "Création Canadienne". De plus, au même programme, "Semence certifiée" nous décrit les méthodes de culture de la pomme de terre dite de semence.

Les documentaires au programme des Circuits Ruraux de l'Office National du Film au cours du mois de mai, nous font tour à tour assister au festival annuel de Winnipeg avec "Le chant des Prairies", à une revue de l'industrie de la mode au Canada avec "Création Canadienne". De plus, au même programme, "Semence certifiée" nous décrit les méthodes de culture de la pomme de terre dite de semence.

Les documentaires au programme des Circuits Ruraux de l'Office National du Film au cours du mois de mai, nous font tour à tour assister au festival annuel de Winnipeg avec "Le chant des Prairies", à une revue de l'industrie de la mode au Canada avec "Création Canadienne". De plus, au même programme, "Semence certifiée" nous décrit les méthodes de culture de la pomme de terre dite de semence.

Les documentaires au programme des Circuits Ruraux de l'Office National du Film au cours du mois de mai, nous font tour à tour assister au festival annuel de Winnipeg avec "Le chant des Prairies", à une revue de l'industrie de la mode au Canada avec "Création Canadienne". De plus, au même programme, "Semence certifiée" nous décrit les méthodes de culture de la pomme de terre dite de semence.

Les documentaires au programme des Circuits Ruraux de l'Office National du Film au cours du mois de mai, nous font tour à tour assister au festival annuel de Winnipeg avec "Le chant des Prairies", à une revue de l'industrie de la mode au Canada avec "Création Canadienne". De plus, au même programme, "Semence certifiée" nous décrit les méthodes de culture de la pomme de terre dite de semence.

Les documentaires au programme des Circuits Ruraux de l'Office National du Film au cours du mois de mai, nous font tour à tour assister au festival annuel de Winnipeg avec "Le chant des Prairies", à une revue de l'industrie de la mode au Canada avec "Création Canadienne". De plus, au même programme, "Semence certifiée" nous décrit les méthodes de culture de la pomme de terre dite de semence.



Seuls?

Le papa n'est plus. La vie de sa famille serait bien amère s'il n'avait eu la prévoyance de lui garantir un revenu mensuel grâce à une police "spéciale" de l'ALLIANCE NATIONALE. Ce geste sage permet au papa de rester financièrement avec son épouse et ses enfants: ils ne sont donc pas seuls. En sera-t-il ainsi des vôtres?

Il y a un de nos représentants dans votre localité: consultez-le.

ALLIANCE NATIONALE

Assurance-Vie

SIÈGE SOCIAL
MONTREAL

HON. ES.-L. PATENAUDE, C.P., C.R.
Président

ROGER MARTEL
Gér. gén. des Ventes